



les chemins de la paix

Dix défis pour passer
de la guerre à la paix
et à la démocratie
en Éthiopie.
L'apport de l'expérience
d'autres pays.

Mémoire
de la Conférence de Paris
pour la paix en Éthiopie.
Juillet 1991.



Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement

Décembre
1991

Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer
38, rue Saint Sabin
75011 Paris
tel/fax : 01 48 06 48 86
diffusion@eclm.fr
www.eclm.fr

Les versions électroniques et imprimées des documents sont librement diffusables,
à condition de ne pas altérer le contenu et la mise en forme.
Il n'y a pas de droit d'usage commercial sans autorisation expresse des ECLM.

les chemins de la paix

Dix défis pour passer
de la guerre à la paix
et à la démocratie
en Éthiopie.
L'apport de l'expérience
d'autres pays.

Mémoire
de la Conférence de Paris
pour la paix en Éthiopie.
Juillet 1991.

CONSTRUIRE LA PAIX

**Fondation
pour le progrès de l'homme (FPH)**

**Comité Catholique
contre la Faim
et pour le Développement (CCFD)**

**Groupe de Recherche et d'Action
pour la paix en Ethiopie
et dans la Corne de l'Afrique (GRAPECA)**

Depuis plusieurs années le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) et la FPH (Fondation pour le Progrès de l'Homme) ont eu le souci d'unir leurs réflexions et leurs efforts autour de la construction de la paix.

Derrière cette commune motivation, une conviction commune : la paix n'est pas seulement l'absence de guerre. La paix durable – c'est-à-dire la volonté d'un grand nombre de personnes avec une histoire des intérêts et des cultures différentes de bâtir quelque chose ensemble et de résoudre les inévitables conflits, petits et grands, par une voie pacifique – résulte de l'apprentissage de valeurs et de la construction patiente d'institutions, de symboles, de politiques de toute nature.

Au-delà de l'état de guerre, la violence a des racines historiques et culturelles très profondes et constitue dans certains pays le mode presque normal de résolution des conflits.

Lorsque des contradictions ethniques, économiques, politiques n'ont jamais été résolues on peut certes éviter, par un ordre plus ou moins policier, qu'elles ne dégénèrent en guerre civile mais elles ont toutes les chances de réapparaître, avec une violence accrue, dès que le maintien de l'ordre se fait moins pesant.

Finalement, gagner la paix c'est beaucoup plus difficile que de gagner la guerre. Et combien de peuples ont perdu la paix après avoir gagné la guerre...

Les armes viennent de se taire en Ethiopie. Provisoirement ou durablement ? Les Ethiopiens vont devoir construire la paix après des décennies de violence. Ce sera une tâche très ardue. Son succès dépendra de la capacité de l'ensemble des Ethiopiens à surmonter leurs

multiples divisions et inventer eux-mêmes les voies d'une réconciliation et d'un développement.

Nous nous sommes demandés en quoi nous pouvions être utiles à la cause de la paix en Ethiopie à ce moment critique de son histoire. Certainement pas en prodiguant des conseils. Mais en aidant des Ethiopiens de toutes tendances à réfléchir au contenu d'un « plan de paix » entendu, comme l'ensemble des actes à poser, à court ou moyen terme, pour passer de la guerre à une paix durable.

Les situations sont toutes différentes. L'Ethiopie ne ressemble ni à l'Afghanistan, ni au Cambodge, ni au Viêt-Nam, ni au Nigéria, ni à l'Allemagne, ni à l'Europe de l'Est. Mais on peut certainement tirer parti des différentes expériences historiques de passage, réussi ou non, à la paix.

Cette intuition nous a conduits à organiser du 15 au 19 juillet 1991, dans les locaux de la Fondation pour le Progrès de l'Homme à Paris un séminaire de travail de cinq jours, ouvert à toutes les tendances éthiopiennes, et conçu de la manière suivante :

** dix thèmes de travail ont été retenus, correspondant chacun à un volet d'un plan de paix.*

** Pour chaque thème, le travail s'est déroulé en deux étapes. Première étape, en atelier, présentation de ce qui s'est passé dans différents pays, faite par des personnes disposant d'informations de première main mais d'un recul critique suffisant pour aider à analyser les succès et les échecs.*

Seconde étape, en session plénière réservée aux participants éthiopiens, discussion sur ce qui peut être tiré de ces expériences pour le cas de l'Ethiopie.

Le présent dossier regroupe l'ensemble des exposés présentés au sein des ateliers et donc centrés successivement sur les thèmes suivants :

- * **Sortie de guerre ou de dictature et transition politique***
- * **Comment reconstituer une administration***
- * **Mesures immédiates pour redonner confiance aux paysans***
- * **Mesures immédiates pour remettre l'économie en marche***
- * **Réinsertion des anciens combattants et des réfugiés***
- * **Mobilisation de l'aide internationale et rôle des ONG***
- * **Quels symboles de la cohésion nationale***
- * **Conditions de stabilité et de développement dans une société pluriculturelle***
- * **Le développement de la société civile instrument de stabilité et de développement***
- * **Quel cadre institutionnel démocratique pour des sociétés pluriethnique et pluriculturelle***

MOT DE BIENVENUE ET D'OUVERTURE DU SEMINAIRE

Pierre CALAME (Fondation pour Se progrès de l'homme)

C'est avec beaucoup de plaisir et d'émotion que je vous souhaite la bienvenue à ce séminaire de réflexion sur les conditions d'élaboration d'un plan de paix en Ethiopie. Cette réunion est une sorte de pari, et si nous avons accepté de le prendre, avec le CCFD, c'est que la paix représente un thème majeur pour notre Fondation.

Contrairement à la guerre, la paix n'est pas un projet simple, mais au contraire une édification complexe, fragile et difficile à préserver : comme en témoignent nombre d'exemples, il est souvent plus facile de gagner la guerre que la paix. Partant de cette idée centrale, nous avons pensé organiser une confrontation d'expériences historiques plus ou moins récentes sur le passage de la guerre à la paix ou de la dictature à la démocratie, de façon à permettre aux Ethiopiens d'en tirer les enseignements qu'ils jugeront utiles et de réfléchir, sur cette base, au contenu d'un plan de paix pour leur pays. Ainsi entendons-nous apporter notre modeste contribution à un « art de construction de la paix » dont chacun aujourd'hui voit bien la nécessité. Certes, la Fondation n'a pas mené en ce domaine un travail encore très approfondi avec ses partenaires et nous n'aurions sans doute pas pris l'initiative de cette rencontre si les événements qui viennent de se dérouler en Ethiopie ne nous y avaient invités. Mais il faut savoir bousculer les programmes et l'on ne choisit pas le moment de bâtir la paix ! Disons aussi que notre démarche a reçu un accueil exceptionnel parmi ceux que nous avons contacté, ce qui nous a permis, en moins d'un mois, de constituer au service de l'Ethiopie un immense réservoir d'expérience et d'intelligence : que tous les participants à ce séminaire en soient remerciés.

Dans l'organisation de cette rencontre, nous avons été guidés par trois préoccupations essentielles. La rigueur d'abord : pour mettre tous les atouts de notre côté, nous nous sommes efforcés de réunir des gens pouvant parler très précisément d'une situation historique donnée, dont la plupart ont été eux-mêmes acteurs, car l'objectif de ces journées est d'abord de permettre aux participants éthiopiens de disposer d'un maximum d'informations et d'éléments concrets. La volonté d'ouverture ensuite : nous avons voulu donner la parole à toutes les tendances, toutes les sensibilités, tant chez les participants éthiopiens que chez les autres, car la tolérance et la capacité d'entendre l'autre sont des éléments essentiels pour construire la paix. Le souci de non-ingérence

enfin : la paix en Ethiopie est l'affaire des seuls Ethiopiens et nul n'a qualité pour leur dire ce qu'ils doivent faire.

Ces trois préoccupations expliquent la méthode de travail que nous avons choisie. Tout d'abord, nous avons tenté de repérer les questions critiques qui apparaissent dans tous les processus de construction de la paix. C'est ainsi que nous avons identifié dix thèmes dont il nous appartiendra, au cours de ce séminaire, de vérifier s'ils sont bien des constantes dans ces processus, quelles que soient les situations. Ces thèmes seront traités dans deux ateliers, qui se réuniront un jour sur deux : nous avons en effet choisi de travailler en alternance, de façon à ce qu'après chaque période de confrontation d'expériences, les participants éthiopiens puissent se réunir entre eux pour réfléchir librement à la construction de la paix.

Pour conclure, je voudrais vous dire combien nous avons été touchés par l'écho qu'a rencontré notre démarche à l'étranger. L'idée que chacun détient un fragment de l'Histoire a suscité un grand enthousiasme et je tiens encore à exprimer notre gratitude à tous ceux qui, par leur attitude, ont attesté l'actualité de l'art de la paix, ainsi que les progrès qu'il nous reste à faire en ce domaine.

Jean-Claude ROUHAUD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)

Par toute son action, le CCFD a acquis la conviction que le développement exigeait la paix. Facile à dire bien sûr, mais nous mesurons mieux maintenant la fragilité, voire l'impossibilité des processus de développement, lorsque la violence et les conflits produisent la pauvreté, qui à son tour génère de nouvelles violences. Le cercle vicieux brise hommes, femmes et enfants qui s'appellent alors réfugiés, otages, disparus : on voit combien la construction de la paix est souvent devenue un préalable. C'est en tout cas pour le CCFD une priorité d'action.

Si l'on fait le bilan des trois dernières décennies en matière de développement, on en vient forcément à s'interroger sur le rôle des ONG, sur leurs méthodes d'analyse et leurs modalités d'action. Mais au-delà de ces questions, nous avons acquis une conviction forte : le développement exige une approche globale, ce qui implique d'inscrire notre travail dans des réseaux, de choisir des alliances et de collaborer avec des partenaires.

Comment faire cependant, quand la plupart des projets que nous soutenons, que ce soit en milieu rural ou urbain, se situe dans un contexte de violence dont nous ne pouvons pas ne pas tenir compte ? Sans doute faut-il d'abord essayer de comprendre cette violence elle-même, car si dans les années 60-70 les conflits s'inscrivaient dans la logique d'affrontement des deux blocs et avaient au moins le mérite de

la simplicité, on voit bien aujourd'hui qu'une telle bipolarisation masquait en fait leur complexité réelle. Depuis 1945, le tiers monde a ainsi connu plus de cent-vingt conflits qui ont fait à eux seuls plus de morts que la dernière guerre mondiale et l'on sait à présent que cet état de guerre permanent ne peut plus s'expliquer par une approche idéologique. La violence est un phénomène multidimensionnel et qui doit être analysé comme tel si l'on veut bâtir une démarche de construction de la paix. C'est dans cette optique que nous soutenons, avec la FPH, le travail de recherche sur la violence dans les sociétés d'aujourd'hui, notamment celui qu'effectue le CINEP en Colombie.

Mais l'analyse ne suffit pas et il nous faut aussi être des « publicitaires » des processus de paix que l'on peut aujourd'hui repérer dans toutes les parties du monde : en Amérique latine, en Afrique, en Asie... Nous croyons que les expériences et le savoir-faire que chacun a su acquérir au cours de ces processus doivent être non seulement largement diffusés, mais aussi confrontés, une telle démarche nous semblant aussi valable et efficace pour la paix que pour le développement et le progrès. C'est dans cet esprit que nous avons participé à l'organisation de ce séminaire, estimant que, de même que le CIEDEL se positionne comme un organisme d'ingénierie du développement, nous avons pour notre part inventé une ingénierie de la paix.

P. CALAME – *Quelques mots maintenant sur l'organisation de nos travaux. Nous avons prévu de nous répartir en deux ateliers dans lesquels seront traités les dix thèmes retenus. Chaque intervenant disposera d'un temps limité et sans doute les séances seront-elles un peu frustrantes, mais nous demandons à tous d'accepter cette frustration que devraient atténuer les discussions informelles des déjeuners, des pauses ou même des soirées, puisque tous les participants se retrouveront dans le même hôtel.*

Quelles suites aura ce séminaire ? Un compte rendu du travail en atelier sera très vite élaboré, qui permettra une première restitution écrite de nos réflexions. Dans un second temps, nous envisageons la publication de toutes les contributions qui nous auront été envoyées. Enfin, le reste dépendra de la façon dont les Ethiopiens entendent valoriser les résultats de cette rencontre : à eux de décider de l'usage qu'ils veulent faire des expériences qui seront ici présentées.

THEME 1

**SORTIE DE GUERRE
OU DE DICTATURE
ET TRANSITION POLITIQUE**

- * **L'Espagne** par M. Jordi PLANES
- * **La Pologne** par M. Marck BEYLIN
- * **Les transitions en Europe de l'Est** par M. Bernard DREANO
- * **Le Chili** par M. Luis MAIRA
- * **La Colombie** par M. Luis-Alberto RESTREPO
- * **L'Afghanistan** par M. Michel VERRON
- * **L'Algérie** par M. ADJECHLOUL
- * **Haïti** par M. Jean-Hugues HENRYS
- * **Le Zimbabwe** par Miss Judith TODD

1. LA TRANSITION POLITIQUE ET LA SORTIE DE DICTATURE EN ESPAGNE

Exposé de Monsieur PLANES

Centre d'Etudes Historiques Internationales (CEHI), Barcelone

La sortie de dictature en Espagne marque la fin d'un long processus historique : une guerre civile de trois ans suivie de trente-six ans de dictature du général Franco. Il a fallu attendre la mort du général pour engager la transition vers la démocratie. Mais, à sa mort, les problèmes qui avaient provoqué la guerre civile quarante ans auparavant persistaient. L'instauration de la République espagnole en 1933 avait choqué la moitié de la population : les pouvoirs financiers et économiques, l'Eglise catholique, l'armée. Subsistait aussi le problème des nationalités : la République avait en effet doté certaines régions d'un large statut d'autonomie. Cette autonomie n'avait pas été admise par les militaires. L'armée s'était soulevée ; elle avait gagné la guerre mais elle n'avait pas gagné la paix. Pendant les trente-six années de dictature, les problèmes qui avaient été à l'origine de la guerre civile sont restés sans solution. La guerre a provoqué l'exécution de 25 000 opposants et le départ de 500 000 réfugiés en France ou en Amérique Latine. L'Espagne s'est vidée de ses élites.

Il n'empêche qu'en trente-six ans de dictature la société Espagnole a beaucoup évolué car elle se trouvait dans une zone géopolitique, l'Europe, favorable au développement. L'Espagne a suivi le mouvement général de développement économique, dans des conditions très favorables au capital puisqu'il ne rencontrait pas d'opposition dans des mouvements sociaux structurés.

Pendant le même temps, le problème des nationalités s'est aggravé même si son expression a été différente d'une région à l'autre, le Pays Basque croyant à la vertu de la lutte armée, la Catalogne au contraire développant un mouvement d'opposition non violente avec une forte composante culturelle.

Les mouvements clandestins ont été en permanence créés et démantelés. Les cinq dernières exécutions pour motif politique ont eu lieu un mois avant la mort du dictateur.

La mort du général Franco ouvrait la voie à la démocratie mais encore fallait-il faire oeuvre d'imagination pour résoudre des problèmes laissés pendant si longtemps. Cette mort n'a pas représenté de rupture. Le pouvoir constitué sous la dictature restait en place. Le roi avait été éduqué par Franco selon des méthodes qu'on ne connaissait pas. L'opposition s'en méfiait : il ne parlait jamais, se tenait toujours silencieux à côté du dictateur et pour tout dire on le croyait idiot. De

surcroît, il était difficile pour les démocrates d'accepter le maintien en place d'un roi désigné comme successeur par le dictateur.

De son côté, l'opposition était très diversifiée, allait des libéraux aux communistes. Beaucoup pensaient qu'à la mort de Franco l'Espagne évoluerait soit vers une démocratie chrétienne à l'italienne, soit vers un régime communiste, le parti communiste étant le mieux organisé.

L'opposition était devant un choix : réforme ou rupture. Il a fallu de longues conversations entre les partis et des négociations douloureuses avant d'opter pour la réforme. Suarez a organisé le référendum qui a débouché sur la réforme. Les partis de gauche ont choisi l'abstention au référendum, ce qui lui a permis de passer. Moi-même, militant du parti socialiste, je résidais à l'époque à Perpignan et j'étais convaincu que la réforme constituait la seule voie possible pour le passage à la démocratie.

Mais toute l'administration franquiste restait en place. Les Cortes, assemblée nationale, quoique composée à l'époque de personnes nommées et non élues a voté sa propre disparition. Les franquistes ont eu la possibilité de participer à la nouvelle démocratie. Suarez lui-même, premier ministre, avait été le secrétaire général du mouvement politique franquiste. Cette possibilité offerte aux franquistes de trouver leur place dans le nouveau régime fut pour les démocrates et les anciens opposants une véritable renonciation.

Puis les syndicats purent s'organiser. Deux principaux se détachèrent du lot et se partagèrent les suffrages de manière sensiblement égale, les Commissions Ouvrières et l'UGT. Les vieux syndicats, qui avaient joui sous la dictature d'une position hégémonique, ont progressivement disparu. Parallèlement s'est organisé en hâte un syndicat patronal. Syndicats ouvriers et patronal ont passé un pacte de trois ans de trêve sociale sous l'égide du gouvernement : chacun avait conscience qu'on ne pouvait pas faire tout, tout de suite.

L'Eglise quant à elle, grande bénéficiaire de la guerre civile qui lui avait redonné son pouvoir temporel, supprimé par la République, s'est trouvée à nouveau privée de pouvoir par le retour à la démocratie. Mais, en quarante ans, elle avait changé. Le concile Vatican II a provoqué de profonds changements dans la mentalité du jeune clergé et l'épiscopat avait été renouvelé. Pour la première fois en Espagne depuis l'empereur Constantin, l'Eglise a accepté de ne pas se mêler de politique et a joué un rôle pacificateur.

Du côté du patronat, les cinq premières années suivant la mort de Franco ont connu d'importantes fuites de capitaux vers la Suisse mais le patronat a découvert relativement vite les vertus du pacte social signé avec les syndicats.

Restaient les militaires. Pendant trente-six ans ils avaient bénéficié de nombreux avantages. Mais ceux qui avaient gagné la guerre civile étaient maintenant trop vieux et les jeunes étaient... assez bien nourris pour accepter le jeu de la démocratie. La seule menace réelle est venue du terrorisme basque qui « provoquait des bruits de sabre dans les casernes » car le terrorisme visait principalement des officiers supérieurs. Le 23 février 1981, pour la première fois dans l'Histoire, se produisit un coup d'Etat militaire diffusé par la télévision en direct. La garde civile a pris en otage le gouvernement et les Cortes mais n'a pas investi la télévision. Le roi est alors apparu à la télévision et, en tant que chef de l'armée, a ordonné à l'armée de rentrer dans les casernes. Ce jour-là, l'Espagne a gagné la démocratie et le roi son prestige. Ainsi c'est au moment même où elle a été la plus menacée que la démocratie s'est trouvée consolidée et c'est à partir de ce jour que le roi a été accepté par les démocrates.

Je voudrais pour finir dégager deux leçons principales de cette histoire.

La première, c'est que la réussite de la transition a résulté de renoncements mutuels : entre la gauche et la droite, entre le patronat et les syndicats.

La seconde c'est qu'à la mort de Franco, l'Espagne en tant que société était en réalité en avance sur son régime politique. Cette avance était visible au plan économique : nous étions déjà en économie de marché sous la dictature. L'Espagne avait besoin d'ouverture et besoin de capitaux. Les capitalistes espagnols étaient de moins en moins intéressés par l'interventionnisme franquiste. Cette avance était également visible au plan des mœurs : je me souviens Perpignan de l'époque où des flots d'Espagnols venaient chaque semaine faire leur pèlerinage hebdomadaire vers l'obscénité en venant voir en France les films interdits en Espagne.

2. LA CHUTE DU REGIME COMMUNISTE EN POLOGNE

Exposé de M. Beylin (historien et journaliste)

Dans le cas de la Pologne, on peut parler de dissolution d'une idéologie. Au temps de l'hégémonie communiste, le débat porté par l'opposition était simple : c'était la vérité s'opposant au mensonge et à l'oppression. La réalité était pensée en termes éthiques. Les aspirations étaient portées par deux types d'institutions : l'Eglise, symbole de l'identité nationale et « un mouvement social » peu structuré comportant des revendications nationalistes, syndicales, paysannes, etc. Au plan

idéologique, cet « ancien temps » était plus facile à vivre : on savait à quoi s'opposer, contre quoi se battre et comment le faire.

Maintenant plus rien n'est évident. Le grand tournant, ce fut la table ronde entre Solidarité et les communistes, en présence de l'Eglise. Ce fut le premier effondrement sans violence d'un régime communiste. Mais pour cela il a fallu donner à l'adversaire des garanties de survie. De ce fait, le compromis fut souvent présenté comme un échec, les élites furent accusées de trahison parce que la fin du communisme n'avait pas été spectaculaire.

A l'heure actuelle, le passage à la démocratie se heurte à trois obstacles majeurs : la psychologie de la population, la montée des exclusions et la faiblesse des forces politiques et syndicales.

Psychologie tout d'abord. Les gens ont du mal à admettre que la démocratie n'est pas spectaculaire, qu'elle n'offre aux gens aucun projet idéologique sinon celui de se prendre en charge eux-mêmes. Elle ne donne plus aux individus la sécurité alors qu'auparavant tout le monde touchait un salaire le situant certes au voisinage de la misère mais lui donnant une sécurité. La démocratie n'apporte pas non plus de consolation, d'explication pour les échecs personnels : autrefois le communisme expliquait tout, jusqu'aux orages et aux mauvaises récoltes. Les Polonais ont aussi actuellement de graves problèmes d'identité sociale. Les communistes avaient divisé la société en distribuant des privilèges catégoriels. Il est significatif de voir que les mouvements de grève s'appuient souvent sur des identifications catégorielles datant de cette époque : chacun est partisan des réformes pour les autres mais revendique le maintien des privilèges pour lui-même. Il est significatif de voir que la classe ouvrière, qui fut la base même du mouvement Solidarité, soit maintenant le support des expressions de nostalgie et des tendances à la contre-réforme. Et puis il y a aussi la peur de l'avenir, l'absence de valeur incarnée par l'Etat : dans notre démocratie, l'Etat ne prend pas en charge les valeurs, il se borne à assurer la gestion immédiate.

Au plan social ensuite, on assiste à une montée des exclusions de tous ordres et à ce que l'on pourrait appeler « l'abaissement de la tolérance sociale ». Cette intolérance se manifeste sur tous les plans : mouvement antisémite, poussée nationaliste, intolérance politique entre la gauche et la droite : à l'heure actuelle, accuser quelqu'un d'être de gauche c'est le renvoyer à un communisme honni.

L'Eglise de son côté avait pris l'habitude d'être le seul légitime représentant du peuple face au pouvoir. Sous le régime communiste, le peuple ne disposait pas d'autres moyens d'expression. Maintenant, avec le pluralisme politique, l'Eglise perd ce monopole de représentation du peuple. Elle ne veut pas renoncer à son rôle traditionnel et essaie de ce fait de renforcer le « polono-nationalisme ». Mais elle se trouve en face

d'une société en mouvement, bien différenciée, et dont les aspirations ne sont pas définies. Et, en renforçant une identité partielle, l'Eglise contribue à la montée des exclusions et perd en même temps son ancien rôle d'arbitre social.

La troisième faiblesse tient à l'état des forces politiques et syndicales. Les syndicats, pour exister, doivent coller aux revendications sociales plus que les précéder d'où la multiplication des grèves sauvages. L'écart est également considérable entre les appareils politiques et les problèmes sociaux. Les problèmes des gens sont rarement politiquement représentés, aussi la majorité de la population reste-t-elle en dehors du système. Comme les syndicats, les partis, pour se donner du crédit, font appel aux pulsions.

Cette déconnexion entre le jeu politique et les aspirations se manifeste par l'abstention électorale. A la dernière élection municipale partielle, même les candidats ne se sont pas présentés pour voter !

Rien n'est plus significatif de cette désillusion que le succès électoral de l'homme d'affaires canadien Tyminski qui aux élections présidentielles a réalisé un score meilleur que celui du premier ministre sortant Mazowiecki. Cette réussite s'explique par trois facteurs :

Tyminsky c'était d'abord le refus de la réalité telle que présentée par Mazowiecki : ce sera dur, l'Etat ne résoudra rien, etc. Face à cette réalité menaçante, il était tentant de se réfugier dans un fantasme et des promesses sécurisantes. Chaque société, surtout celle qui change radicalement, vit les peurs collectives liées à l'avenir inconnu. Gérer ces peurs et les soutenir est devenu un instrument politique de Tyminski ainsi que de tous les mouvements d'exclusion.

Il a également bénéficié du rejet systématique d'un establishment politique qui, aux yeux de la population, forme traditionnellement un monde ennemi fermé et suspecté de corruption quoique en réalité, il est pour le moment non structuré et ouvert à toutes sortes de carrières rapides et contrôlable par l'opinion publique.

Il faut donc dire que Tyminski a tenu à l'égard du gouvernement de Mazowiecki le même genre de discours dualiste d'exclusion que les différents groupes politiques venant de « Solidarité ». D'une certaine manière, cette alliance des discours, entre le mouvement fascisant de Tyminski et les différentes forces de l'ancienne opposition anti totalitaire, est symbolique. Elle nous montre tout un dramatisme de la recomposition sociale face à l'accès à la liberté.

3. SIMILITUDES ET DIFFERENCES DANS LES TRANSITIONS EN EUROPE DE L'EST

Exposé de M. Bernard DREANO (Assemblée européenne des citoyens)

Il y a de nombreuses différences entre les sociétés qui sortent du communisme et les généralisations sont inévitablement schématiques. Je crois que l'on peut distinguer trois grandes zones : l'Europe centrale et les pays baltes avec des traditions très construites au niveau de la société ; l'Europe orientale ; le reste de l'URSS.

Dans chacune des zones les processus ont été différents mais on peut néanmoins mettre en avant quelques constantes :

La transition s'est faite moyennant une violence faible ou nulle, même dans le cas de la Roumanie. Des transitions si peu violentes sont rares dans l'Histoire. Il faut évidemment s'en réjouir. Mais cette absence de violence a une contrepartie : il n'y a pas d'identification claire des vainqueurs et des vaincus. On a même des paradoxes : les anciens responsables politiques, parce que ce sont les plus riches, sont maintenant les moteurs et les bénéficiaires de la privatisation. Tout cela crée confusion et frustrations.

Dans tous les pays, il existait préalablement, quoiqu'avec une intensité variable, des dissidences ; mais l'opposition s'exprimait en termes moraux. Les nouveaux dirigeants ne sont pas préparés à la gestion : ni à la gestion économique, et les voilà submergés d'experts venant de partout ; ni à la gestion politique et les voilà mal à l'aise pour réguler les conflits.

De leur côté, les organisations sociales ont le plus grand mal à exister. Dans certains pays, l'organisation de la société civile reste faible. Solidarnosc en Pologne, le Forum Civique en Tchécoslovaquie deviennent des têtes de parti mais sans parti derrière elles. La démocratie se construit par le haut ! Ce faisant, les instruments de la construction démocratique sont fragiles et le vide créé par la chute des dictatures tend à être comblé par le nationalisme et le populisme. La recherche d'autorité est telle que, même lorsque le nouveau chef politique est un authentique démocrate comme en Tchécoslovaquie ou en Arménie, il se trouve investi malgré lui d'une image de père de la nation. En Géorgie soviétique se développe un discours nationaliste-ethnique délirant. A la base du vide qui s'est créé, il y a le fait que la victoire a soudain privé la société d'ennemis repérables : il n'y a ni vainqueur ni vaincu, alors on se cherche un ennemi. On commence à dire « c'est la faute de l'autre » et ensuite on cherche qui est l'autre et plus celui que l'on trouve est voisin, mieux c'est.

4. LA TRANSITION DEMOCRATIQUE AU CHILI

Exposé de M. Luis MAIRA (CENAT-Santiago)

Le Chili fait partie des dictatures militaires sud-américaines mais il présente des spécificités importantes liés à son histoire.

Le Chili, tout d'abord, a une longue tradition démocratique. De 1811 à 1913, le parlement a fonctionné de manière ininterrompue. Le président était élu tous les six ans, les partis politiques étaient forts, les mouvements sociaux (syndicats, mouvements de jeunes, de paysans, etc.) nombreux et pleins de vitalité.

L'Eglise catholique est forte mais moderniste. Il suffit de rappeler que l'Eglise a réalisé dans les années 60 une réforme agraire sur ses propres terres.

Survient en 1970 l'élection de Salvador Allende. Il est marxiste, ami de Fidel Castro. C'est aussi un ancien ministre, un ancien président de la chambre et il a été 25 ans député. Il propose une voie chilienne du socialisme, conquise par les urnes et non par les armes. Ce qu'il appelle « la deuxième voie du socialisme », pluraliste et démocratique. Il cherche à provoquer des changements profonds mais en respectant le jeu démocratique. Malheureusement, le Chili vivait sur un équilibre politique catastrophique. Droite, centre et gauche obtenaient grosso modo chacun le tiers des suffrages sans alliance possible entre eux de sorte que le gouvernement était toujours un gouvernement de minorité. L'élection de Salvador Allende fait exploser le système et suscite une forte opposition. Opposition américaine bien sûr mais aussi opposition intérieure, ce qui explique la résistance relativement faible au coup d'Etat de septembre 1973. C'est alors que la dictature de Pinochet devient mondialement fameuse. Pinochet apporte aux classiques dictatures militaires une triple correction : le pouvoir est centralisé dans ses mains plus que dans celles d'un collège d'officiers ; il garde le commandement en chef de l'armée ; enfin, il se dote d'un cadre politique avec la constitution de 1980. Il est aussi ultra-libéral en économie qu'il est dirigiste en politique.

Vient la crise de 1983. 1982 a été une année catastrophique sur le plan économique dans toute l'Amérique latine et en particulier au Chili. Le produit national tombe de 15,8 %. Cette crise généralisée provoque l'année suivante une rébellion avec des « protestations nationales ». Le 11 de chaque mois, fête de la prise de pouvoir de Pinochet, reviennent des manifestations populaires, des concerts de casseroles, etc. Ce mouvement de protestation brise la prohibition politique qui existait depuis 1973. Pinochet brise la révolte sociale et impose son calendrier électoral. Il cherche à être légitimé par un plébiscite. En 1986, la

société politique ne peut s'opposer au plébiscite. Mais se constitue alors une commission pour le « non » au plébiscite. Ce mouvement permet la création d'une coalition démocratique de treize partis de droite, de centre et de gauche. Pinochet est mis en échec. Il se maintient un an et doit organiser des élections. La commission pour le « non » au référendum s'élargit et devient une concertation de dix-sept partis se dotant d'un candidat unique à la présidence, Patricio Aylwin, et d'un programme.

11 mars 1990, date historique : le président-dictateur remet « librement et démocratiquement » le pouvoir. Mais il a mis à profit sa dernière année d'exercice pour confisquer une partie du pouvoir grâce à une série de réformes constitutionnelles. Par exemple il nomme neuf sénateurs, ce qui a pour effet de mettre en minorité au sénat les 56 % de votes favorables au président Aylwin et d'obliger à négocier tous les projets de loi avec lui. Il fait nommer également sept membres à la Cour constitutionnelle de justice. Il dissout nominalement les organes de sécurité mais en transfère les archives à l'armée dont il se fait nommer commandant en chef pour huit ans encore. Ainsi, les militaires se replient du pouvoir de façon ordonnée et en gardant de surcroît une image flatteuse sur le plan économique : dans les dernières années du régime Pinochet, l'économie chilienne a crû de 7 à 10 % par an, la stratégie d'exportation est une réussite et Pinochet n'hésite pas à parler de miracle économique chilien.

Je retiens de la transition telle qu'elle est engagée cinq défis :

- a) le défi des droits humains. Après des dictatures très répressives, il faut résoudre deux difficultés : celle des prisonniers politiques ; celle de l'établissement de la vérité et des sanctions à prendre contre des coupables qui, en tant que militaires, plaident l'irresponsabilité ;
- b) le défi de la « dette sociale » : travailleurs et service public ont été négligés pendant seize ans et la demande sociale est très forte, or le budget n'a pas de ressources suffisantes pour combler rapidement cette « dette » ;
- c) le défi de la violence et du terrorisme : la dissolution des organes terroristes d'Etat « privatise » la violence, ce qui se traduit par des attentats de droite complétés par les résidus de la violence d'extrême-gauche ;

- d) le défi d'un équilibre entre civils et militaires : comment construire une démocratie lorsque l'autorité militaire veut maintenir son autonomie ;
- e) le défi Institutionnel : il faut modifier la constitution et la justice mais cela suppose de négocier en permanence avec l'autorité militaire.

5. LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE STRUCTURELLE EN COLOMBIE

Exposé de Luis RESTREPO (CINEP, Bogota)

La Colombie est, comme le Chili, un pays de tradition démocratique. Dans son cas, on ne peut parler à l'heure actuelle d'une transition politique de la dictature à la démocratie mais plutôt du passage d'un régime politique entièrement fondé sur le jeu de deux partis, conservateur et libéral, qui ont dominé toute la vie politique pendant un siècle, à un régime plus ouvert à la participation de nouvelles forces sociales et politiques. Cette évolution semble indispensable pour aboutir à une diminution de la violence. La Colombie est en effet, parmi les pays qui ne sont pas en guerre, celui où le nombre de morts violentes est le plus élevé : 60 000 l'an dernier.

Cette situation de violence structurelle existe dans un contexte d'institutions démocratiques et de relative prospérité économique. Les institutions sont remarquablement stables depuis 150 ans, ce qui est exceptionnel en Amérique latine. Les gouvernements sont élus dans le cadre d'élections à peu près libres. Par contre, la vie politique est totalement dominée par la rivalité du parti libéral et du parti conservateur, avec une emprise forte de l'Eglise. Par contraste, l'Etat est faible et précaire. Il pratique au plan économique une politique ultra-libérale.

Vieux pays démocratique, la Colombie est aussi au plan économique un pays relativement prospère. Au cours de cette décennie où la violence a atteint son paroxysme, la croissance économique a été de 4 ou 5 % par an.

On peut distinguer en Colombie trois types de violence, d'ailleurs interdépendantes :

- **la violence politique**, caractérisée par l'affrontement entre les guérillas révolutionnaires et la politique dite de « sécurité nationale ». Sept groupes armés de guérilla existent dont quatre sont puissants. Face à eux les forces armées se sont renforcées et des groupes de justice privée se sont développés ;

- **la violence des trafiquants de drogue** qui s'est développée dans les années 1980 et dont la montée coïncide avec la défaite de l'idée d'une révolution socialiste possible. Par certains côtés, la violence armée des trafiquants de drogue, à distinguer du trafic de drogue lui-même, peut être considérée comme une déviation Individuelle et économique de la révolution. Le développement de la violence des trafiquants de drogue s'est d'ailleurs polarisé sur deux thèmes : le refus opposé par le gouvernement à la participation politique des trafiquants et l'exigence des Etats-Unis de voir extraditer vers leur pays les principaux trafiquants ;
- **la violence de droit commun** s'est généralisée depuis trois ans et résulte en particulier de la dissolution des autres violences organisées, violence politique ou violence liée à la drogue. Beaucoup de gens impliqués antérieurement dans les deux premiers types de violence passent à la délinquance privée qui constitue une stratégie de survie dans un contexte de chômage important.

A l'heure actuelle, se font jour de nouvelles perspectives d'évolution vers la paix **grâce à un effort général d'ouverture permettant de réintégrer dans la vie politique normale la plupart des opposants violents.**

Ce mouvement se traduit d'abord par la réintégration des guérillas dans la vie politique du pays. On peut parler de défaite politique des guérillas : elles perdent leur légitimité face au **profond désir de paix de la population** et elles pâtissent de la crise généralisée de l'idéologie socialiste révolutionnaire.

Certaines guérillas, devant l'impasse d'une révolution armée et la saturation de la nation face à la violence, tentent de s'intégrer dans la vie politique normale. C'est par exemple le cas du M19. L'ouverture du système politique permet leur réin-corporation à la vie civile. Un ancien chef guérillero a été nommé ministre. D'autres ont été élus à l'Assemblée constituante. Coexistent actuellement une vague de terrorisme (visant à faire pression sur le gouvernement pour offrir des débouchés politiques et économiques aux guérillas) et un effort d'ouverture.

Ce mouvement se traduit ensuite par la réduction de la violence liée à la drogue : le gouvernement a refusé l'extradition vers les Etats-Unis et a négocié la reddition des principaux trafiquants qui sont maintenant morts ou en prison. Ce n'est pas la fin du trafic de drogue mais celle du terrorisme qui y était lié.

L'Assemblée constituante a maintenant terminé ses travaux. Le compromis auquel elle est parvenue se caractérise par les six points suivants :

- **perte du pouvoir politique de l'Eglise** : elle avait perdu son influence sur la société des années 50 mais gardait un pouvoir constitutionnel ; elle a vu maintenant disparaître son autorité officielle sur la politique, sur les moeurs et sur l'éducation ;

- **réforme des partis politiques** aboutissant à un renforcement du contrôle du fonctionnement, des partis et à une ouverture à la participation politique de nouvelles forces ;
- **respect des pouvoirs économiques en place**, les tensions sociales continuant à exister ;
- **respect du pouvoir militaire**, les partis les redoutant et ayant passé une série de compromis avec eux ;
- **affaiblissement des guérillas** ;
- **fin du terrorisme lié à la drogue.**

6. DIFFICILE FIN DE GUERRE EN AFGHANISTAN

Exposé de Michel VERRON (Association MADERA)

En passant de la Colombie à l'Afghanistan nous entrons dans un autre monde L'Afghanistan est un pays de 15 millions d'habitants, clos sur lui-même, sans façade maritime, à 85 % rural. Le taux d'analphabétisme était de 80 % en 1978. Seule 30 % de la population scolarisable avaient accès à l'école et la scolarité était limitée aux grandes villes.

C'est aussi une société complexe, éclatée du fait notamment de la structure physique du pays qui cloisonne les espaces. Cet éclatement physique se complète d'une diversité ethnique : les Pat-chouns qui ont toujours exercé le pouvoir ne représentent que 40 % de la population ; les Ouzbèques, les Tadjiks et les Azaras représentent des forces substantielles. Dans un pays presque exclusivement musulman sunnite, les Azaras qui occupent la partie centrale appartiennent à l'Islam chiite.

Jusqu'en 1973 l'Afghanistan fut un royaume. A cette date, le roi Raïhan Shah, qui vit actuellement en exil à Rome, a cédé le pouvoir à son cousin Daoud. Celui-ci fut à son tour renversé en avril 1978 par un coup d'Etat militaire qui donna le pouvoir aux communistes. L'armée céda ensuite le pouvoir à un comité de civils qui entreprit une transformation en profondeur de la société. Cette tentative provoqua des réactions de grande ampleur dans la société afghane. Les communautés rurales en particulier s'opposèrent aux fonctionnaires du pouvoir central qui voulaient imposer la réforme agraire ou l'inscription des femmes aux cours d'alphabétisation. Devant l'échec de cette tentative de transformation rapide de la société, le nouveau gouvernement fit appel à l'intervention soviétique. L'ensemble de la population se souleva alors et **ce qui n'était jusqu'à présent qu'une résistance rurale devint une résistance nationale.**

La suite est connue. Il fallut attendre 1988 pour que des négociations

entre Afghanistan et Pakistan, entre URSS et USA aboutissent au retrait de l'armée soviétique. Mais ces négociations se firent sans la résistance afghane, un dispositif d'aller retour entre elles et les négociateurs s'opérant sous l'égide de l'ONU. On voit donc un petit pays, soumis aux ingérences des deux grandes puissances et à la pression du Pakistan. Certes ce « petit peuple » a réussi à mettre dehors l'occupant. Mais à quel prix ! 1,5 million de morts et 5 millions de réfugiés (3 millions au Pakistan et 2 millions en Iran), 2 millions de personnes déplacées (Kaboul est passée de 700 000 à 2 millions d'habitants) pour 15 millions de personnes. Aujourd'hui, **l'occupation du pays a cessé mais il n'a pas pour autant retrouvé la paix.** Les négociations de fin de guerre se sont faites sans la résistance ; le régime de Nadjibullah est toujours en place et bénéficiera toujours de l'aide de l'URSS ; la « résistance » (ternie occidental d'ailleurs impropre puisque la guerre est maintenant devenue une guerre civile et que les militants eux-mêmes ne se qualifient pas de résistants mais de moudjahidine), malgré l'appui des Etats-Unis via le Pakistan n'a pas réussi à prendre le pouvoir.

La résistance n'a pas non plus su trouver une unité et se doter **d'une existence politique et diplomatique**, ce qui pose d'énormes problèmes pour la suite. La Suisse envisage de susciter une nouvelle rencontre à Genève, mais on ne sait pas qui pourra prendre la parole au nom de la « résistance ». Certains des mouvements, appuyés par les partis islamiques et par les services secrets pakistanais, restent partisans de la lutte militaire. D'autres sont maintenant partisans d'une solution politique.

Tous ces débats ont lieu sur fond de lassitude de la population devant un conflit qui s'éternise. Le retrait de l'armée soviétique n'a suscité aucun mouvement massif de retour des réfugiés.

Ainsi cette guerre qui fut un mouvement de résistance nationale face à l'occupant n'a pas permis pour autant l'émergence d'une conscience nationale. Au contraire, elle a renforcé l'éclatement de la société, l'exaltation des traditions tribales face au pouvoir central. Sur ce fond de traditionalisme, seul le radicalisme islamique propose un discours cohérent mais régressif. Les mots démocratie, coopération, droit des femmes, droit de l'homme qui faisaient partie du discours communiste (le parti communiste lui-même s'intitulait démocratique) sont maintenant honnis et assimilés à l'opresseur. Les militants de gauche ont été éliminés. Ceux qui restent sont clandestins.

7. LES DEUX TRANSITIONS DE L'ALGERIE

Exposé de M. ADJECHLOUL, sociologue

L'Algérie a connu en trente ans deux transitions, l'une au moment de son indépendance en 1962, l'autre engagée à partir de 1988. Une analyse attentive de ces deux transitions permet de corriger bien **des fausses évidences** et montre que **les processus de transition sont souvent animés de tendances contradictoires et débouchent rarement sur ce qu'en attendaient les gens.**

Il est de coutume de raconter l'avènement de l'indépendance algérienne comme une immense liesse populaire. Cette fresque idéale est largement fautive. Dès l'indépendance, la transition a été complexe pour deux raisons : d'abord il fallait gérer l'héritage de l'état colonial ; ensuite, le nouveau pouvoir s'est mis en place sur fond d'affrontement violent entre les partisans de l'indépendance : **la fin de l'ennemi commun fut aussi la fin de l'alliance.** La légitimité de ce nouveau régime durera à peine vingt ans.

Pourtant, tant que dura de 1954 à 1962 le face à face avec l'ennemi, les partisans de l'indépendance, malgré les désaccords internes, malgré les revers subis (contrairement au Viêt-nam, l'armée de libération nationale n'eut pas de victoire militaire, la victoire fut politique), malgré les immenses sacrifices imposés à la population (1 million de morts pour 9 millions d'habitants) rendirent « **visible** » **une unité indestructible.**

A peine la guerre finie cette belle unité se disloque. Dès qu'il s'agit de prendre un pouvoir vacant, les anciens amis se déchirent et **le pouvoir ne fut établi ni dans la légalité ni avec une réelle légitimité vis-à-vis de la population.**

Ces quelques mois du printemps 1962 furent décisifs. On vit apparaître une fracture entre le gouvernement provisoire (GPRA) et l'armée de libération nationale (ALN), la seconde refusant d'obéir au premier. **Les dirigeants montrèrent leur incapacité à gérer de façon non violente les contradictions internes.**

Le congrès du FLN à Tripoli en Juin 1962 fut révélateur de cette incapacité. **Le programme du futur gouvernement fut voté sans même être lu.** L'attention de tous se concentra sur une seule question : qui prendrait le pouvoir ? Au lieu d'une recherche patiente de consensus ce fut la course éperdue à l'aéroport, à qui prendrait le premier avion. Ben Khedda se retrouva à Alger, Aït Ahmed à Tizi Ouzou et Ben Bella à Tlemcen. La presse occidentale parlait déjà de danger imminent de congolisation. Ce fut l'armée des frontières qui fit la décision. Elle pénétra sur le territoire, depuis le Maroc, non en armée

de libération, mais en armée de conquête du pouvoir. Un mois après l'indépendance elle se heurta à la résistance intérieure de la Willaya 4 et l'affrontement fit plusieurs milliers, de morts.

A Alger, la population dit : « sept ans de guerre ça suffit ». Le peuple se convainc que la seule possibilité pour lui dans ces conflits de pouvoir était d'éviter les balles perdues. **Ainsi, dès l'accession à l'indépendance, le « pouvoir était légitime » parce qu'il incarnait la liberté du pays « mais l'appareil politique était illégitime » du fait même de la manière dont il s'était instauré.**

Ainsi, ce n'est pas parce qu'un peuple a eu un million de morts qu'on construit une démocratie durable ; la résistance n'est pas une garantie de démocratie et ceux qui se battaient ne pensaient pas du tout que l'Algérie deviendrait ce qu'elle est devenue.

Pendant 20 ans, **une sorte de compromis** a réussi à tenir. Les termes de ce compromis étaient à peu près les suivants : le pouvoir disait à la société « je te confisque la parole car je t'ai amené à l'indépendance et je t'apporterai le progrès ». C'est ce que dans le monde grec on appelait la tyrannie. Le pouvoir n'incarne pas la « démocratie » mais la liberté conquise et des conquêtes sociales. Ce compromis repose sur un consensus social lié à une importante mobilité sociale vers le haut : croissance fulgurante de la scolarisation, notamment celle des filles, et revenu réel multiplié par cinq.

Ces progrès furent rendus possible par le contexte économique mondial. Quand celui-ci se modifia et que les mobilités sociales ne furent plus permises, le consensus s'effrita et l'on vit apparaître à partir de 1982, une succession de colères : Tizi Ouzou, Oran, la Casbah, Constantine, etc. L'Algérie se trouve plongée dans une situation d'anomie sociale et politique. Le consensus « tout le monde mange », qui fonde le populisme, est mort. **Le peuple réclame du travail, des logements, de la dignité. Le régime ne répond pas là-dessus ; il répond par la démocratie et par le libéralisme économique !** En 1988, après les grandes explosions ne voit-on pas le ministère de l'intérieur forcer l'Assemblée nationale à voter une loi qui libéralise le droit des associations ! Depuis cette date, **les partis se sont mis à foisonner. Mais ils fonctionnent tous sur le modèle du FLN** : avec un candidat unique à la présidence qui, une fois élu, choisit son bureau.

8. CHUTE DE DICTATURE ET TRANSITION DEMOCRATIQUE EN HAÏTI

Exposé de Jean-Luc HENRYS (Service oécuménique d'entraide)

Haïti n'a aucune tradition démocratique. Vingt constitutions s'y sont succédées en 180 ans d'indépendance. Tous les chefs d'état sauf un étaient militaires. En 1957, Duvalier arrive au pouvoir à la suite d'élections frauduleuses. En 1964, il se fait désigner président à vie. En 1971, il instaure la présidence héréditaire.

Depuis son départ en 1986, en cinq ans, trois militaires et deux civils ont successivement dirigé le pays. Mais on a assisté à l'apparition progressive de forces politiques correspondantes aux grands courants politiques mondiaux. Cette période fut également marquée par l'émergence des paysans – qui représentent 85 % de la population – sur la scène politique.

En mars 1987, une constitution est votée assurant la séparation des pouvoirs et créant un conseil électoral indépendant, ayant pour objet le contrôle des élections, qui abolit le plébiscite et interdit aux Macoutes toute possibilité d'accès à des responsabilités électives pendant dix ans. C'est cette interdiction qui a suscité l'approbation de la constitution par 90 % des votants.

En novembre 1987, les élections se terminent dans le sang, en raison de la complicité des puissances tutrices (USA), la victoire apparaissant devoir être assurée en faveur des forces de gauche.

Le 16 décembre 1990, des élections véritablement libres se déroulent sous la surveillance des Nations Unies : le père Aristide est élu président.

Depuis le 7 février 1991, date de son installation à la présidence, on espère que l'alternance pourra jouer ; le pouvoir populiste en place est fondé sur la théologie de la libération. Jusqu'à ce jour aucun programme de gouvernement n'a été présenté. Le mécontentement et la revendication des masses se font de plus en plus vifs.

9. LE CAS DU ZIMBABWE

Intervention de Melle Todd

Le Zimbabwe, ancienne colonie britannique (gouvernée par les colons blancs depuis 1890 sous le nom de Rhodésie du Sud) accède à l'indépendance en 1980. Sa population est aujourd'hui d'environ 11 millions d'habitants dont moins de 1 % de blancs. Les élections organisées suite à la conférence de Londres donnèrent la victoire au parti ZANU et portèrent au pouvoir son chef : Robert Mugabe, Il y eut alors un mouvement de panique chez les colons blancs. Mais R. Mugabe fit à la radio un très remarquable discours : « Nous renaissions sous forme collective en tant que nation. Nous ne sommes plus des hommes et des femmes du passé mais des hommes et des femmes de l'avenir. Nous devons avoir une nouvelle vision et un nouvel amour. Si hier nous étions ennemis, aujourd'hui nous partageons le même intérêt national, les mêmes droits. Si hier tu me détestais, aujourd'hui, tu ne peux empêcher cet amour... » Et les blancs défirent leurs valises... Une politique de réconciliation nationale était proclamée et R. Mugabe prit dans son gouvernement des membres de son parti et des membres de la communauté blanche.

Cependant une centaine de milliers de blancs quittèrent progressivement le pays, laissant des postes vacants dans l'administration dont quelques centaines purent être immédiatement occupés par des noirs qui avaient fait leurs études à l'étranger et étaient revenus lors de l'indépendance. Mais l'ancienne structure administrative restait intacte.

Les paysans avaient constitué la base des mouvements armés qui avaient conduit à l'indépendance et dont près d'un million de membres avaient été ou déplacés ou internés. Le nouveau gouvernement eut alors à :

- intégrer les trois mouvements armés dans une seule force nationale ;
- offrir à la majorité de la population le minimum de services (eau, terres, éducation, santé...) ;
- maintenir la confiance du secteur agricole commercial (tenu essentiellement par les blancs) seul à pouvoir assurer l'essentiel des approvisionnements alimentaires nationaux ;
- rapatrier les réfugiés.

Avec l'aide d'agences internationales, des semences, des engrais et des outils furent distribués aux paysans et des conseillers furent mis à leur disposition. Et, grâce à des pluies abondantes, les récoltes de 1980-81 furent bonnes.

THEME 2

COMMENT RECONSTITUER UNE ADMINISTRATION

- * *L'Espagne, par M. Jordi PLANES*
- * *Le Chili, par M. Luis MAIRA*
- * *La Pologne, par M. André KRASNOWOLSKI*
- * *L'Algérie, par M. Taleb BOUHRAOUA*

1. LA MISE EN PLACE DE LA DECENTRALISATION : LE CAS DE L'ESPAGNE

Exposé de M. Jordi PLANES

Centre d'Etudes d'Historiques internationales (CEHI), Barcelone

En Espagne, lors du changement de régime, on n'a pas touché à un flic, de même pour les juges ou les fonctionnaires ; ce qui a été touché et profondément changé c'est l'Etat centralisé et policier ; **on a donc modifié le cadre institutionnel d'exercice des fonctions administratives, le nouvel Etat devenant le garant de la démocratie.**

On est passé d'un Etat centralisé à un Etat des autonomies. Le problème des nationalités avait en effet été l'une des raisons de la prise de pouvoir de Franco. Pour sortir de ce problème on a universalisé les autonomies ; on a refait la carte de l'Etat ; dix-sept autonomies de plein droit ont été créées avec autant de parlements, de gouvernements, de tribunaux. Des dispositifs spécifiques furent mis en place au Pays basque, en Galice, en Catalogne, en Andalousie, élargissant encore les domaines d'autonomie de ces régions. C'est le principe même de l'Etat castillan qui était aboli. Lors de la transition, un million d'habitants de Barcelone descendirent dans les rues pour demander non pas du pain mais la liberté et un statut d'autonomie. Les budgets publics concentrés au départ à 100 % sur l'Etat devaient progressivement aller vers une répartition de 50 % pour l'Etat, 25 % pour les autonomies provinciales, 25 % pour les communes.

2. LE CAS DU CHILI

Exposé de M. MAIRA (CENAT, Santiago)

Au Chili, le gouvernement du Président Aylwin a évité tout affrontement avec le pouvoir militaire, il s'est efforcé de traiter séparément chacune des composantes du bloc qui soutenait Pinochet.

Avec le patronat, la continuité fut assurée par la politique économique. Avec les partis de droite, des négociations séparées furent conduites avec chacun des deux partis représentés au parlement. En ce qui concerne les forces armées, Pinochet est toujours commandant en chef des armées de terre, mais subordonné au président ; et les conflits, sociaux ou politiques, n'atteignent pas un niveau d'acuité qui risquerait de conduire à une confrontation avec les militaires.

On a mis en place un processus de décentralisation, de régionalisation, de démocratisation des collectivités locales et de soutien au monde associatif. L'Etat n'utilise plus ses moyens propres de diffusion dans une politique agressive ; **la tolérance et le pluralisme sont cultivés d'en haut**. On veut en finir avec un pays divisé, avec la coupure ami-ennemi. Une dynamique de réconciliation nationale est en marche, à travers laquelle la démocratie se fortifie chaque jour.

3. DE NOUVEAUX POUVOIRS ELUS FACE A L'ADMINISTRATION PRECEDENTE : LE CAS DE LA POLOGNE

Exposé de M. KRASNOWOLSKI (Varsovie)

En 1989, suite à l'accord de la « table ronde », les élections donnent à Solidarnosc la totalité des sièges réservés à l'opposition au sein de la Diète et la quasi totalité des sièges au Sénat. Le nouveau gouvernement laisse alors aux communistes les ministères principaux : armée, intérieur... En fait la majorité de la Diète, y compris donc une part non négligeable des communistes, était pour le changement. La participation à ces premières élections législatives avait été de 95 %. Aux élections municipales de 1990 la mouvance de Solidarnosc gagne 70 % des sièges. Le taux de participation est de 70 %. Au printemps 1991, lors d'élections municipales complémentaires, **le taux de participation s'effondre**.

Cette évolution de la participation électorale est très significative. **La population trouve que les choses ne changent guère** au niveau de l'Etat et de son appareil administratif qui, pour l'essentiel, restent ce qu'ils étaient sous le pouvoir communiste. L'opposition n'avait en effet pas de gens préparés à la prise de responsabilité administrative.

Je suis conseiller municipal de la ville de Varsovie dont le conseil est à 80 % dans la mouvance de Solidarnosc, mais l'administration communale reste celle d'avant ; nous ne changeons que les agents compromis par la corruption. La loi sur les communes ne donne pas à celles-ci assez de ressources. Elles ont beaucoup d'obligations mais peu de droits. Les décisions du maire ne sont pas automatiquement exécutoires, la tutelle d'Etat (notamment celle de la justice : procureur, juge) pouvant en remettre en cause l'application. Il y a donc des freins à la démocratisation et **à l'exécution des décisions du pouvoir élu**. Les électeurs, ne voyant aucun changement, s'abstiennent de plus en plus aux élections. Et les élus locaux sont très frustrés de ne pas voir de suite à leurs décisions.

La faute principale a été de laisser inchangées nos structures administratives ; les cadres administratifs de l'ancien système peuvent certes travailler correctement, mais à condition que les structures dans lesquelles ils travaillent soient modifiées.

Quant à la police, tout le monde souhaitait de grands changements. On a fait une grande épuration, mais aujourd'hui on se trouve face à un appareil policier déstructuré avec des gens incompétents ; et nous manquons d'argent pour créer des polices municipales.

Pour l'armée enfin, le changement est plus progressif et programmé. De ce fait l'armée reste puissante et reste dans les mains des dirigeants.

L'Etat communiste avait une certaine stabilité ; maintenant la marche vers la démocratie n'est que changement et difficulté du changement. Antérieurement la corruption était dans une certaine mesure contrôlée par le parti communiste ; ce n'est plus le cas maintenant et des fortunes se construisent sur la corruption.

4. NAISSANCE D'UNE ADMINISTRATION NATIONALE : LE CAS DE L'ALGERIE

Exposé de M. Taleb BOUHRAOUA

En Algérie, il ne s'est pas reconstitué une administration à partir de l'ancienne. L'indépendance nationale complète exigea un départ d'un point très bas pour la création d'un Etat moderne, l'administration locale n'est qu'une de ses composantes.

L'Algérie devint colonie française de peuplement après une guerre de conquête de quarante ans (1830-1870). Toutes les structures régissant la société précoloniale furent détruites.

Les populations furent dépossédées des bonnes terres et refoulées au plus loin dans les montagnes. La pénurie de main-d'oeuvre agricole contraignit l'Administration coloniale à autoriser un certain nombre d'Algériens à redescendre vers les exploitations agricoles des colons : l'immigration de l'Europe méditerranéenne devenant de moins en moins intéressante sur le plan économique, on avait recours aux travailleurs algériens sous-payés.

Il faut rappeler que l'essentiel de la colonisation était centré sur l'administration coloniale et sur les exploitations agricoles ; les colons possédaient des domaines de milliers d'hectares chacun, confisqués aux Algériens. Tous les produits manufacturés venaient du marché français qui absorbait en monopole la production agricole des colons.

L'Algérie n'a pas été industrialisée, à l'exception de quelques ateliers de réparation ou de transformation à usage limité.

Lors de l'indépendance, en 1962, l'analphabétisme était estimé à 85 % pour les hommes et à 95 % pour les femmes. Les 15 et 5 % de gens instruits en français ou en arabe étaient parfois bilingues. Mais l'arabe enseigné avant la colonisation avait été relégué au rang de langue étrangère.

La fin de la guerre de libération nationale (1-11-54 au 19-3-62) fut l'objet de négociations entre le gouvernement français et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (G.P.R.A.). Les négociations furent sanctionnées par les accords d'Evian, nom de la ville française où se déroulèrent les dernières phases des pourparlers et où fut décidé un cessez-le-feu, à partir du 19 mars 1962, débouchant sur un référendum pour le 2 Juillet 1962 par lequel les Algériens et les Français d'Algérie devaient se prononcer pour une des trois options : Algérie française, interdépendance (entre la France et l'Algérie) et sécession (indépendance). Les Français quittèrent l'Algérie avant le référendum, les Algériens votèrent pour l'Indépendance dans leur grande majorité.

Entre le cessez-le-feu et le référendum, l'administration de l'Algérie fut confiée à un Exécutif Provisoire paritaire (représentants du gouvernement français et de la Révolution algérienne) présidé par une personnalité algérienne acceptée par les deux parties.

L'Exécutif Provisoire s'acquitta honorablement de sa mission d'autant que lui incombait le maintien de l'Ordre public. Cette mission fut facilitée par la neutralité des deux armées belligérantes l'arme au pied.

Les quartiers algériens furent ensanglantés par la guerre de terre brûlée de l'O.A.S. (Organisation de l'Armée Secrète) des Français partisans de l'Algérie française, commandée par des officiers supérieurs français en rupture de ban avec leur institution. L'O.A.S. fut à l'origine de nombreux assassinats de travailleurs algériens, de la destruction d'établissements publics et de la destruction d'archives, manuscrits, etc. : destruction de la mémoire transmissible. Pour contenir l'impatience des Algériens contre l'assaut dont ils étaient victimes, le maintien de l'ordre à l'intérieur des comités algériens était pris en main par des milices d'Algériens en armes (Fida), les forces locales du maintien de l'ordre (franco-algériennes) dépendantes de l'Exécutif Provisoire étant les seules officiellement chargées d'assumer cette tâche.

Les forces locales du maintien de l'ordre étaient présentes sur le reste du territoire, notamment en milieu rural, mais elles étaient discrètement suppléées par des soldats de l'A.L.N. en petites unités du type brigades de gendarmerie. Leur rôle était surtout de protéger ceux qui s'étaient opposés par les armes à l'A.L.N. (notamment supplétifs algériens de l'armée française et Messalistes).

Au cours de la période trouble qui sépara le cessez-le-feu du référendum, les accords d'Evian furent maintenus parce qu'aucune des deux parties n'était certaine de l'issue du référendum.

Après la proclamation de l'Indépendance, il n'y avait qu'un nombre restreint de cadres administratifs algériens. Ainsi les cadres politiques et syndicaux devinrent des cadres à tout faire : des « Cadres de la Nation ». Les gens instruits connurent une promotion sociale fulgurante, mais leur niveau était plutôt faible, une minorité d'entre eux avait suivi l'enseignement secondaire français. L'Enseignement Supérieur n'ayant été que chichement ouvert aux Algériens, le nombre des universitaires était fort limité. La vague de cadres formés à l'étranger au cours de la guerre de Libération nationale n'était pas encore opérationnelle.

Les débuts de l'Indépendance connurent un certain état de grâce résultant d'une époque florissante au niveau mondial, par opposition à la situation actuelle. L'Algérie bénéficia de la part de la France d'une aide substantielle, financière et humaine par le biais de la coopération technique. La solidarité internationale se manifesta largement en faveur de l'Algérie.

Les faiblesses originelles de l'administration algérienne se font encore sentir. Certes, il a beaucoup été fait pour la formation de cadres supérieurs, dont l'efficacité fut amoindrie par les limites de l'encadrement intermédiaire hiérarchique du sommet à la base.

Au cours de la première décennie, l'indépendance, mettant à profit la sortie des promotions de jeunes cadres formés à l'extérieur et de la coopération internationale, l'Algérie s'attaqua résolument à l'alphabétisation, à la scolarisation des enfants et à la formation supérieure par l'octroi de bourses pour des études à l'étranger. L'Instruction publique alla de pair avec la constitution de la superstructure d'un Etat moderne.

Au fur et à mesure du relèvement du niveau d'instruction, les Grandes Ecoles virent le jour sur le territoire national ; l'Algérie forme ses propres cadres. Alors qu'avant l'Indépendance on ne comptait que quelques dizaines d'étudiants, à la deuxième décennie c'étaient des dizaines de milliers d'étudiants qui fréquentaient les universités créées dans la plupart des grandes villes.

Toutefois, la formation professionnelle de base de la masse des travailleurs ne suivit pas. Cette carence représente un lourd handicap pour la rentabilisation des investissements économiques et sociaux, cela retarde d'autant le décollage économique sollicité avec sans doute une impatience légitime par les dirigeants nationaux.

Il a été fait beaucoup pour hisser l'Algérie au rang des nations développées. Mais en regard des sommes colossales d'argent

dépensées, peu a été fait pour les hommes. Les faiblesses du système furent mises à nu par la crise économique mondiale qui fit sentir ses effets dès la fin des années 70.

THEME 3

REDONNER CONFIANCE AUX PAYSANS

- * *Le Nicaragua, par M. Michel MERLET*
- * *L'Afghanistan, par Mme. PERRET*
- * *La Pologne, par M. Piotr DABROWSKI*
- * *Le Laos, par M. SENEDAO*
- * *L'Ethiopie, par M. Asrat FELLEKE*

1. LE CAS DU NICARAGUA

Exposé de M. Michel MERLET (IRAM)

Je vous parlerai du Nicaragua où, après la transformation radicale née de la révolution de 79, le gouvernement sandiniste a eu beaucoup de difficultés à traiter la question agraire et à gérer ses relations avec la paysannerie. De fait, lorsque le Front sandiniste de libération nationale accède au pouvoir après avoir renversé la dictature somoziste en place depuis quarante ans, il est peu implanté dans les couches paysannes et se fait une Idée fausse de leur importance économique et politique. Ainsi le modèle d'agriculture développé à partir de 79 va-t-il reposer sur des bases au départ erronées, essentiellement en raison de la mauvaise connaissance qu'avaient les sandinistes du monde rural.

Le Nicaragua a été colonisé par les Espagnols il y a quelques siècles. A l'époque, il était constitué de deux grands pays l'un sur la façade atlantique, lié surtout à l'Amérique du Sud et relativement peu développé, où existait une société sans classes dont le manioc constituait la culture de base ; l'autre sur la façade pacifique, en relation avec la méso-Amérique, avec une organisation sociale plus rudimentaire et une agriculture fondée sur le maïs. La colonisation a donné lieu à un véritable génocide et la population indienne, qui passe de 500 000 à quelques dizaines de milliers de personnes seulement et qui, soumise à une très sévère exploitation, reposant sur une sorte d'apartheid, va perdre peu à peu la capacité d'assurer les conditions de sa propre reproduction – la démographie ne reprendra que trois siècles plus tard. Mais entre les villages indiens et les grandes haciendas espagnoles, on voit apparaître progressivement une paysannerie en marge de la société presque « hors-la-loi » et formée surtout de métis. Elle constituera par la suite la base de la résistance aux colonisateurs, puis, plus tard la base sociale du combat mené par le général Sandino ; sur le plan agricole elle s'opposera également au développement des cultures d'exportation de l'oligarchie, comme le café par exemple. Pendant le XIX^{ème} siècle et sous la dictature somoziste, le front pionnier agricole essentiellement paysan reculera petit à petit vers l'Est, permettant une expansion des surfaces cultivées et une relance certaine de l'économie nationale.

Lorsque le FSLN prend le pouvoir en 1979, l'agriculture est très modernisée sur la façade pacifique, plus rudimentaire dans les régions intérieures qui pourtant satisfont l'essentiel des besoins alimentaires nationaux. Le Nicaragua est alors en proie à une crise conjoncturelle qui, au cours des années 70, divise les couches dominantes, mais aussi à une crise économique plus profonde le développement de l'agro-exportation sur lequel, depuis le début de l'expansion des années 40, repose la politique agricole nicaraguayenne, n'a été possible que grâce à

la reconstitution permanente de la paysannerie sur la « frontière agricole » orientale. Détruite à l'ouest par les phénomènes de différenciation sociale, elle se reforme et se fortifie dans les zones pionnières. La crise vient du fait que cette migration vient butter sur des régions très peu propices à l'agriculture, et de plus en plus éloignées des centres urbains. La base économique de la propriété s'évanouit et il faudrait changer en profondeur le système agraire, grâce à une réforme agraire profonde. Masquée par les prix très élevés du coton et du café sur le marché mondial, cette crise structurelle ne va pas vraiment être prise en compte par les sandinistes, qui vont continuer à croire que la solution consiste à poursuivre et à accélérer la modernisation de l'agriculture. Pour se gagner l'appui des populations urbaines, ils vont chercher à les approvisionner avec des produits alimentaires bon marché.

Les premières années de la révolution sont marquées par une explosion du mouvement social et par un raz de marée des organisations populaires, notamment dans les campagnes. Face à cela, les dirigeants sont partagés sur la meilleure manière de remettre en marche l'économie, que certains veulent d'abord reconstruire avant de la transformer, quand d'autres proposent de commencer plutôt par les modifications structurelles qu'ils considèrent comme un préalable indispensable. C'est la tendance prônant la reconstruction qui va s'imposer, du fait du poids de la bourgeoisie non somoziste dans le régime sandiniste, auquel elle fournit l'essentiel de ses cadres.

Pour se gagner la paysannerie en laquelle il n'a qu'une confiance limitée, le nouveau pouvoir va mener une politique d'appui aux agriculteurs, mais sans pour autant impulser de véritables changements structurels. La réforme agraire est ainsi conçue comme un moyen d'assurer la modernisation du secteur et de promouvoir l'agro-industrialisation, comme un outil social et politique qui doit permettre de satisfaire les revendications des paysans, mais les terres confisquées aux grands propriétaires ne sont pas redistribuées : on préfère y créer des coopératives de production ou des fermes d'Etat et développer quelques grands projets sur lesquels on concentre l'essentiel des ressources. Cette politique sera assouplie lorsque s'accroîtra la pression économique et militaire des Etats-Unis, lorsque les paysans du centre du pays commenceront à soutenir la « contra » et que le gouvernement prendra conscience de certaines de ses erreurs. Parmi celles-ci, on peut citer le contrôle du commerce, qui devait permettre un approvisionnement à bas prix des zones urbaines, mais dont la principale conséquence a été de développer le marché noir et de rompre les liens d'échanges qu'avaient établis avec la zone pacifique les paysans du centre, et qui étaient nécessaires à leur reproduction en tant qu'exploitants.

Il faut noter également qu'une politique de surévaluation de la monnaie et de variation des taux de change selon les productions a longtemps permis au gouvernement sandiniste de justifier sa politique d'investissement et de modernisation. Les subventions aux petits agriculteurs ont surtout transité par le biais des coopératives de production et par la vente d'intrants très bon marché. La distribution des bénéfices de la révolution s'est ainsi faite de façon non transparente et parfois très arbitraire. D'énormes distorsions sont apparues. Lorsqu'en 1988 l'aide internationale a baissé, le gouvernement a dû mettre en place un plan d'ajustement structurel incluant notamment une uniformisation des taux de change qui a condamné certains systèmes de production agricole, en particulier tous ceux qui s'étaient développés dans les zones périurbaines, sur la base d'une utilisation intensive d'engrais et de pesticides

Quelles conclusions tirer de l'expérience nicaraguayenne ? J'en citerai deux. Il apparaît d'abord qu'il faut bien distinguer politiques structurelles à long terme et politiques conjoncturelles à court terme, souvent appelées pragmatiques et destinées à gagner le soutien de certaines couches de la population.

En second lieu, on voit bien qu'une véritable réforme agraire n'a de chance d'aboutir que si elle est fondée sur une bonne connaissance du monde rural et si elle peut être relayée par des organisations paysannes solides, qui doivent d'ailleurs y être associées dès le stade de l'élaboration. A cet égard, il est significatif d'observer que les sandinistes, après avoir regroupé dans une même organisation les ouvriers agricoles et les paysans pauvres, ont choisi ensuite de les séparer, affaiblissant ainsi les paysans pauvres qui n'ont donc pas pu faire valoir leurs intérêts et dont une partie s'est retournée contre un gouvernement auquel ils étaient pourtant initialement favorables.

Une remarque importante et concernant la plupart des pays : les médias ne sont pas accessibles aux agriculteurs et donnent d'eux une image qui correspond peu à la réalité. D'où un isolement de la paysannerie. Celui-ci doit être réduit par une diffusion des expériences des producteurs entre communautés paysannes et entre pays, permettant aux zones urbaines de mieux réaliser l'importance des campagnes et aux agriculteurs de prendre conscience de leur force. La radio peut constituer là un outil extraordinaire qu'il faudrait sans doute utiliser d'avantage.

2. LE CAS DE L'AFGHANISTAN

Exposé de Mme PERRET

Avant d'aborder le problème de la révolte des paysans en Afghanistan, il me semble nécessaire de vous donner quelques éléments topographiques qui vous permettront de mieux comprendre la structure de l'agriculture de ce pays rural à 85 %. Dans le sud, on trouve une région de grandes plaines où sont cultivés surtout le coton et la betterave à sucre, ainsi qu'une zone de désert salé, de steppes et de marécages, où l'on envisage de construire prochainement un barrage hydraulique. Dans l'extrême nord existent aussi quelques plaines où l'on pratique essentiellement l'élevage du mouton. Mais la plus grande partie du pays est formée de montagnes, séparées par de profondes vallées où les paysans cultivent des céréales, des fruits et des légumes. La répartition des terres diffère selon les régions : grandes propriétés dans les plaines du nord, alors que dans les montagnes le partage se fait selon des traditions claniques, tribales ou villageoises.

En 1979, après le coup d'Etat de Taraki, le parti communiste a pris le pouvoir et engagé aussitôt une réforme agraire, qui a cependant très vite échoué. L'objectif principal était de redistribuer les terres de la zone centrale du pays, où vivaient surtout les Hazrâs, population semi-nomade et peu prise en compte par les autorités, mais le pouvoir central connaissait mal les modes traditionnels de partage des terres et sa tentative a profondément heurté le monde paysan. Les agriculteurs ont alors contesté le gouvernement et c'est ainsi qu'est né le début de la rébellion moudjahid, marquée par divers mouvements d'exode : résistance intérieure menée par les Tadjiks partant vers les montagnes, résistance extérieure menée par les paysans les plus fortunés de la région nord-est qui, lorsqu'ils possédaient des chameaux, avaient émigré vers le Pakistan. La réforme agraire a ainsi sans doute constitué l'une des raisons majeures de révolte contre le pouvoir communiste afghan, révolte qui conduisit l'URSS à intervenir militairement en décembre 1979.

En 1985, l'association pour laquelle je travaille a lancé un programme dans le nord et le centre du pays, qui était alors en état de guerre : destruction des cultures, démantèlement des structures d'approvisionnement, routes coupées et souks occupés. Dans ce contexte, il nous est apparu que le meilleur soutien que nous pouvions apporter aux paysans était d'aider ceux qui étaient restés dans leur village à reconstruire leur outil de production, l'aide internationale se révélant relativement inadaptée à leurs besoins réels. Nous avons donc tenté de mettre en place de nouveaux réseaux d'approvisionnement, ainsi que des magasins où ils pouvaient trouver les fournitures

nécessaires, notamment les semences, restant aussi à leurs côtés pour faire redémarrer avec eux les cultures.

Aujourd'hui, bien que les négociations entre les forces de résistance encore existantes et le gouvernement n'aient toujours pas abouti, on assiste à un retour progressif des paysans vers leurs terres, dès que la situation économique s'améliore un peu. Les groupes armés sont peu à peu marginalisés et les villageois refusent de plus en plus souvent de payer une dîme aux moudjahidin. Au total, c'est je crois en soutenant l'activité agricole de ce pays essentiellement rural et en facilitant le retour des réfugiés vers leur région d'origine que l'on pourra accompagner le processus de paix.

3. LE CAS DE LA POLOGNE

Exposé de M. Piotr DABROWSKI

Dix minutes, c'est bien peu pour vous exposer la politique agricole menée en Pologne. Je m'en tiendrai donc aux quelques conclusions que l'on peut tirer aujourd'hui de l'expérience polonaise.

Comment redonner confiance aux paysans ? Je dirai d'abord qu'il est fondamental d'assurer la propriété de la terre à ceux qui la cultivent ce fut en tout cas chez nous, la première revendication du monde rural. L'agriculture est en effet un travail qui ne peut être conçu que sur le long terme et qui repose généralement sur cette cellule solide qu'est la famille. La réforme agraire doit donc conforter la propriété, mais elle doit aussi respecter les traditions et les coutumes locales – l'échec de la privatisation trop rapide des fermes d'Etat est à cet égard très significatif.

Pour rétablir la confiance, il faut aussi que soit engagée une politique agricole active et consciente. Jusqu'à un temps très récent, la Pologne avait adopté le système communiste d'une économie administrée, presque toujours marquée par la pénurie. Depuis peu, le pays est entré dans une phase de libéralisation des échanges, mais celle-ci ne saurait faire oublier la nécessité d'une politique agricole cohérente et organisée, qui permette notamment de contrôler les importations. Un tel objectif suppose que plusieurs éléments soient réunis. Il convient tout d'abord que le parlement comporte une forte proportion de représentants paysans, qui définissent les orientations essentielles en matière d'agriculture et veillent à ce que soient votées les lois grâce auxquelles les paysans pourront travailler et les citoyens se nourrir ; c'est ainsi que l'ensemble de l'économie et de la société pourra commencer à se restructurer. En second lieu, il est nécessaire que soit créé un important ministère de l'Agriculture qui assure la gestion et

l'application des décisions du parlement aux niveaux national, régional et local, car sans dispositif public cohérent, le passage trop brutal à une politique organisée, et non plus administrée, ne peut permettre une décentralisation efficace et risque de provoquer de graves désillusions chez les paysans. Enfin, le développement d'organisations professionnelles agricoles fortes – syndicats, coopératives, associations économiques de commercialisation des produits – doit être favorisé ; plus leur poids sera grand et plus elles constitueront un interlocuteur valable pour le gouvernement, plus elles auront d'autorité pour soutenir efficacement la politique agricole nationale, ou au contraire la rejeter mais de manière constructive. Mais la réussite dépend également d'autres facteurs non structurels, parmi lesquels l'instauration d'un véritable dialogue social entre paysans et administrations ainsi qu'entre les différentes catégories de la population paraît essentielle, car lui seul fera que les options gouvernementales soient connues, comprises et acceptées par tous. A cet égard, un large accès des organisations professionnelles aux médias permettrait d'éviter les confusions et les désillusions que peuvent ressentir les gens lorsque sont mises en place des réformes trop longtemps attendues et dont on n'a pas suffisamment expliqué la teneur ou les difficultés d'application ; il contribuerait aussi à désamorcer les conflits entre producteurs et consommateurs, chacun pouvant enfin s'exprimer voire même se défouler...

Autre facteur de succès : le maintien du contact avec les jeunes, qui doivent être encouragés à assurer la relève. Aujourd'hui, la plupart des postes de responsabilité est occupée par ceux qui ont vécu activement la grande période de Solidarité et il faut empêcher parmi eux la constitution de ghettos militants, c'est-à-dire chercher davantage à motiver les jeunes qui n'ont pas connu cette époque. Par ailleurs, dans les moments de crise et de mutation d'une société, celle-ci a tendance à se refermer sur elle-même et le contact avec l'étranger est donc essentiel, car il permet de prendre du recul et d'avoir une perception plus objective de la situation. De ce point de vue, la présence d'ONG venues du monde démocratique joue un rôle important d'autant plus qu'elles apportent aux organisations professionnelles une aide qui leur permet de peser davantage sur les choix gouvernementaux.

Les profonds changements que vit la Pologne aujourd'hui, même s'ils sont pacifiques, n'en constituent pas moins une véritable révolution, la situation politique et économique étant en bouleversement permanent. Pour assurer la réussite des processus en cours et rendre notamment confiance aux paysans, il convient d'essayer d'anticiper l'avenir autant que faire se peut, de veiller à bien informer la population et de maintenir le dialogue avec le monde agricole, trop souvent tenu à l'écart jusqu'ici. Une dernière observation : l'expérience polonaise montre bien combien la mise en place d'une politique agricole est une tâche difficile. En période révolutionnaire, les nouveaux gouvernants sont contraints d'aller vite et cherchent toujours à simplifier une réforme

agricole qui ne peut pourtant jamais l'être. Seule la paix permet le travail à long terme, la durée dans laquelle s'inscrit nécessairement l'activité agricole. Car il est plus facile de construire une usine, qui peut presque fonctionner de façon isolée, que de gérer l'agriculture, domaine complexe que les jeunes gouvernements auront donc tendance à sacrifier. C'est pourquoi il me semble important de parvenir rapidement à la stabilisation du système politique et de l'administration publique, pour ensuite pouvoir inventer puis mettre en oeuvre une politique agricole adaptée à la réalité présente et qui propose pour l'avenir des objectifs clairs, compris et acceptés par la majorité.

4. LE CAS DU LAOS

Exposé de M. SENEDAO

Le Laos est un petit pays d'Indochine qui compte quatre millions d'habitants, entouré de nations beaucoup plus peuplées. C'est un pays tampon, dont la situation même fait qu'il est pratiquement toujours touché par les conflits voisins et où nous observons tous les jours que la guerre est plus facile à gagner que la paix. Car si celle-ci est censée régner aujourd'hui au Laos, il y a toujours des personnes et même des villages entiers déplacés. Permettez-moi d'abord de retracer rapidement les conditions dans lesquelles a commencé l'expérience à laquelle j'ai participé. Lorsque la guerre a pris fin en 1975, certaines ethnies du nord qui avaient dû migrer ont voulu retourner sur leur terre natale, qu'elles ont trouvée entièrement dévastée : la cueillette et la chasse n'étant plus possibles, il leur fallait imaginer d'autres solutions pour survivre et c'est alors que j'ai commencé à travailler avec elles. J'ai ainsi été amené, en 78-79, à abandonner mon emploi officiel, choisissant de sauver ces tribus plutôt que de continuer mon action auprès du gouvernement. J'ai ainsi cherché, en m'efforçant de ne jouer qu'un rôle d'intermédiaire, à aider ces populations pour qu'elles arrivent à mettre en place un système de production agricole leur permettant de subsister et même de dépasser le stade de l'autarcie, système fondé essentiellement sur la culture du maïs.

J'arrête là ce bref rappel pour en venir au thème de notre atelier. Comment redonner confiance aux paysans ? Je crois que cela ne peut se faire qu'en les reconnaissant, en les considérant comme des égaux et en sachant les écouter. Car l'écoute est essentielle et nous avons trop tendance, nous techniciens, à vouloir expliquer tout de suite notre science et, d'une certaine façon, l'imposer. Certes, nous devons pouvoir proposer des projets alternatifs – je pense en particulier aux cultures pouvant remplacer celle de l'opium –, mais encore faut-il que nous puissions répondre aux questions des paysans, leur expliquer

clairement en quoi ces projets peuvent les intéresser et comment ils s'intègrent dans leur système d'organisation.

Un seul exemple : si la culture du maïs a été acceptée par les populations avec lesquelles j'ai travaillé, c'est qu'elle faisait déjà partie de leurs traditions et que nous n'avons proposé en fait qu'un changement d'échelle. En revanche, nous avons suggéré la plantation de maïs hybride, dont nous savions qu'elle avait un meilleur rendement, mais notre « science » a vite été mise en échec : ce maïs mûrissait trop vite, pendant la saison des pluies et les paysans, occupés à la récolte du riz, n'étaient pas assez nombreux pour en assurer la moisson ; les plants germaient sur pied et on a dû revenir au maïs blanc traditionnel. En fait, tout cela paraît simple, mais il faut du temps pour comprendre comment les choses se passent, pour s'adapter à la réalité de chaque situation, pour que les spécialistes acceptent de ne pas imposer leurs solutions et de laisser la population faire elle-même ses propres choix. Or, justement, le monde moderne supporte mal que les projets aillent lentement, de même qu'il n'aime pas non plus qu'ils soient de trop faible envergure. Pourtant, c'est seulement dans la durée qu'une action peut aboutir, lorsqu'on donne à tous les acteurs concernés le temps de se comprendre et les possibilités de s'adapter.

L'adaptation, voilà un autre élément essentiel à la réussite de toute expérience. Car lorsque la production augmente, il faut savoir trouver de nouveaux marchés et si les cours diminuent, il faut également diversifier la production. Au Laos par exemple, nous nous sommes aperçus que les pastèques cultivées dans la montagne étaient mûres un mois après celles que l'on plantait dans les plaines. Il est nécessaire d'apprendre aussi à gérer ce type de décalage.

Pour conclure, je dirai simplement que le monde actuel ne m'apparaît pas très favorable à la paix. Personne ne s'intéresse aujourd'hui à ceux qui ne cherchent pas la bataille, notamment sur le plan économique et tout se passe comme si l'on encourageait une certaine violence plutôt que la sérénité d'une véritable coopération.

5. LE CAS DE L'ETHIOPIE

Exposé de M. Asrat FELLEKE

Je voudrais vous faire une rapide présentation de la paysannerie éthiopienne, en me situant surtout dans une perspective historique. Dans notre pays, les mouvements migratoires se sont d'abord faits du nord vers le sud, mais aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles ils se sont inversés en raison d'une guerre de religion qui a contraint certaines ethnies à remonter en direction du nord et de l'ouest. Cela étant, la majorité des populations s'est établie dans les zones d'altitude, où l'on trouve l'essentiel des cultures agricoles. Les plaines, à l'est comme à l'ouest, sont restées peu peuplées et principalement consacrées à l'élevage ; ce n'est que récemment que des projets d'irrigation ont été mis en route, à partir des rivières.

Au cours des ans, les mouvements migratoires ont permis l'installation de soixante à soixante-dix groupes ethniques, qui se sont sédentarisés. C'est dire la diversité des cultures que l'on peut trouver aujourd'hui en Ethiopie et qu'il faut naturellement apprendre à respecter. Je dis naturellement, mais les choses n'ont pas toujours été aussi évidentes pour moi. Je me souviens en effet qu'en sortant de l'université, chargé d'un projet d'irrigation dans le centre du pays, j'avais tracé des canaux bien droits, dont je n'imaginai même pas qu'ils pouvaient un instant zigzaguer. Mais l'un d'eux traversait un cimetière afar et compte tenu des conflits que cela n'a pas manqué de susciter, il m'a bien fallu renoncer à mes plans rectilignes, ce à quoi je penserai maintenant tout de suite mais qui, à l'époque, ne m'était d'abord pas venu à l'idée. Cette expérience m'aura au moins servi de leçon et je sais maintenant qu'avant de travailler avec des gens, il faut savoir les connaître et les écouter. Un autre exemple. Des paysans produisaient du coton et recevaient ainsi 2 000 à 3 000 \$ pour leur récolte, qu'ils dépensaient en quelques semaines à peine. Face à cela, et pour éviter que les commerçants n'abusent de leur naïveté, nous leur avons bientôt payé leur production avec un chèque que leur femme devait signer pour qu'il puisse être touché. Croyez-moi, l'argent a duré beaucoup plus longtemps !

Permettez-moi encore une anecdote pour illustrer mon propos. Il y a dix-sept ans, au début de la révolution socialiste, 60 000 étudiants ont été envoyés à travers tout le pays pour aider à son développement. Un peu plus tard, nous sommes allés voir ce qu'ils faisaient sur le terrain et nous avons constaté que dans une zone musulmane, où les hommes étaient autorisés à avoir jusqu'à quatre femmes, nos étudiants ne pouvaient pas comprendre que certains habitants restent sans épouse alors que d'autres en avaient plusieurs. Tout imprégnés d'idéaux

égalitaristes, ils auraient voulu que les femmes soient justement partagées...

Dernier exemple. En 1951, nous avons lancé des programmes d'action construits sur le modèle triangulaire américain : travaux de développement, enseignement, recherche. Dans la région très traditionnelle de Menz, zone chrétienne et où l'élevage de moutons est important, nous avons ainsi essayé d'introduire le mérinos, dont nous connaissions le rendement élevé. Nous avons donc distribué des milliers de mâles importés d'Australie, oubliant que ces animaux présentaient quelques ressemblances avec les cochons, dont l'élevage n'intéressait pas du tout les populations concernées. Lors de notre visite suivante, nous avons eu la stupeur de découvrir qu'on avait arraché les testicules de tous les mérinos afin qu'ils ne... contaminent pas les troupeaux. Cela pour vous dire que si l'on veut qu'un projet réussisse, mieux vaut comprendre ceux auxquels on s'adresse et définir avec eux les actions de développement.

Je voudrais maintenant insister sur un point qui me paraît très important : la propriété des terres. Il existait dans ce domaine de fortes différences entre le nord et le sud du pays, et lors de la révolution, le gouvernement a décidé de tout remettre en ordre. Dans une déclaration, il a ainsi proclamé que les terres seraient redistribuées, mais que leur propriété resterait celle de la société, lui-même en assurant le contrôle. Les paysans avaient donc bien l'usage de la terre, mais elle ne leur appartenait pas, et ce fut toute la différence : comment auraient-ils pu envisager son exploitation durable puisqu'ils ne savaient même pas si elle serait encore à eux l'année suivante ? Le problème existe toujours et le nouveau régime ne semble pas vouloir transformer le système en vigueur. Sans doute apprendra-t-il que ce système ne peut fonctionner, mais en attendant, ce sont les paysans qui souffrent.

Je terminerai en évoquant très rapidement le problème des impôts. Au début de la révolution, on a fixé un montant d'imposition forfaitaire pour les agriculteurs dont le revenu n'excédait pas une certaine somme, en précisant bien que ce montant n'augmenterait pas. Mais dès que le gouvernement a eu besoin d'argent, les promesses ont été oubliées, l'impôt s'est alourdi et naturellement les paysans ont perdu confiance. La situation est la même dans d'autres pays voisins, le Kenya ou la Tanzanie par exemple, et je ne comprends toujours pas pourquoi les dirigeants font des promesses qu'ils ne pourront évidemment pas tenir ; mieux vaudrait ne rien dire pour éviter que la population ne se décourage trop vite.

THEME 4

MESURES IMMEDIATES POUR REMETTRE L'ECONOMIE EN MARCHE.

- * *La Pologne, par Mme Maria NOVAK*
- * *L'Ouganda, par M. Will KABERUKA*

1. LE CAS DE LA POLOGNE

Exposé par Mme Maria NOVAK

Je mène des travaux sur la situation polonaise depuis l'été 90, cela en liaison avec la Banque Mondiale et des experts de la Communauté. Ma vision est donc quelque peu extérieure bien qu'elle ne soit pas non plus totalement neutre puisque je suis moi-même d'origine polonaise.

Je voudrais d'abord rappeler deux chiffres qui à eux seuls résument l'autodestruction de l'agriculture communiste : en 1909, l'Europe de l'Est exportait 21 millions de tonnes de céréales ; en 1988, elle en importait 32. Grenier à grains de l'Europe au début du siècle, les pays de l'Est sont aujourd'hui déficitaires dans le domaine agricole.

En automne 89, lors du début du programme de transition, la Pologne connaissait une inflation à trois chiffres et un déficit budgétaire égal à 8 % du PIB. Le revenu par tête était inférieur à celui de 78, l'endettement vis-à-vis de l'extérieur représentait 80 % du PIB et le service de la dette atteignait un montant 5 fois supérieur à celui des exportations. L'économie se caractérisait par de fortes rigidités structurelles, liées à une gestion centralisée et à la faible mobilité des facteurs de production ; en outre, du fait du pouvoir accordé en 1981 aux conseils ouvriers, le contrôle exercé sur les entreprises s'était beaucoup réduit ; enfin, le système de fixation des prix avait provoqué une montée irrésistible des subventions.

C'est dans ce contexte qu'intervient le programme de stabilisation. Dans une première phase, on met ainsi en place un système de contrôle des dépenses budgétaires, une procédure de faillite pour les entreprises d'Etat les plus consommatrices de subventions et un dispositif de protection sociale pour les chômeurs dont l'existence avait jusqu'ici été masquée. A partir du 1^o janvier 90, une seconde série de mesures est décidée : dévaluation, limitation des dépenses publiques, contrôle du crédit et gel des salaires. Cette politique va avoir un certain nombre de résultats positifs, parmi lesquels je citerai la baisse de l'inflation, qui passe de 79 % en janvier à 5 % en mai, la diminution des taux d'intérêt, l'obtention d'un surplus budgétaire que l'on peut chiffrer entre 1 et 3 %, enfin l'amorce d'une contraction des importations et d'une augmentation des exportations. Mais le programme a aussi des effets négatifs très sensibles : les salaires réels baissent de 40 % au premier trimestre, la production du secteur public chute de 30 %, les ménages voient augmenter considérablement leurs dépenses alimentaires et 30 % d'entre eux sont en dessous du seuil de pauvreté, enfin les entreprises publiques ne tombent pas en faillite, contrairement aux prévisions, ce qui rend impossible toute restructuration de l'économie. Tout cela

montre bien les limites d'un ajustement macro-économique dans un système centralisé, où le marché ne peut se créer du jour au lendemain.

Dans le secteur agricole, le gouvernement avait prévu que sa politique de prix provoquerait une réponse rapide des exploitants privés et que, par ailleurs, la hausse des prix alimentaires serait compensée par une plus grande disponibilité des produits. Il attendait aussi un accroissement des exportations, dans la mesure où la dévaluation devait en quelque sorte annuler la suppression des subventions, et l'absorption d'une partie du chômage par le secteur rural. Or rien de tout cela ne s'est produit et la Pologne a connu une crise agricole sans précédent, passant brutalement de la pénurie à la surproduction, ce qui a conduit à un blocage des circuits du marché et à une remise en cause de l'ensemble de la réforme économique.

Si cette transition vers l'économie de marché s'est révélée aussi difficile, c'est sans doute d'abord en raison de l'incohérence de la politique antérieure. Jusqu'en 89 en effet, l'agriculture polonaise était très largement privée, mais elle restait dépendante, en amont comme en aval, du secteur public et coopératif. Je rappelle simplement ici qu'il y avait 2,7 millions d'exploitations privées sur 14,4 millions d'hectares, 1 300 fermes d'Etat sur 4,1 Mha et 800 coopératives sur 0,4 Mha. En outre, les paysans étaient soumis à une politique de « tolérance répressive », car s'ils bénéficiaient d'une garantie d'écoulement de leurs produits et d'un niveau de subvention comparable à celui de la CEE – et ce n'est pas peu dire –, ils ne disposaient pas des moyens de production nécessaires et voyaient leur activité bridée de multiples façons, justement parce qu'ils représentaient un système d'économie privée. Sur cette agriculture très protégée, la réforme va provoquer un choc. Les subventions alimentaires tombent de 4 % à 0,2 % du PIB et celles accordées à l'exportation sont supprimées. Le marché intérieur entre en pleine récession et l'on observe un changement de comportement chez les consommateurs qui cessent de constituer des stocks puisque les produits sont maintenant disponibles. De plus, les taux d'intérêt très élevés – jusqu'à 40 % par mois – poussent les agriculteurs à vendre tout ce qu'ils peuvent pour rembourser leurs dettes.

On assiste alors à un enchaînement de réactions. Les paysans retiennent la récolte 89 compte tenu du niveau d'inflation. Le gouvernement, lui, fait appel à l'aide alimentaire, sans se méfier des effets très néfastes qu'elle peut avoir sur l'agriculture locale, et établit des contrôles à l'exportation. Quant aux coopératives et entreprises d'Etat, elles exploitent leur situation de monopole sans essayer d'ajuster l'offre à la demande et avec pour principal objectif de se maintenir sur le marché. La conclusion de tout cela est claire : avant de s'attaquer au problème de la production et de la structure agraire, il faut libéraliser l'environnement et restructurer le secteur agro-industriel.

A partir de cette analyse, on peut définir quelques grands axes stratégiques. Le premier consiste en une démonopolisation et une

privatisation du secteur agro-industriel, qui passent par une division des « combinats » en unités plus restreintes pouvant fonctionner comme des centres de profit indépendants, par un contrôle de l'investissement et par une dissociation claire entre fonctions sociales et fonctions de gestion à l'intérieur des entreprises. S'agissant des fermes d'Etat, leurs 470 000 salariés ne sauraient évidemment être mis au chômage du jour au lendemain ; il faut donc envisager de pouvoir dissocier le droit de propriété du droit d'usage des terres et de traiter les unités industrielles comme les autres entreprises publiques. Quant aux agro-industries appartenant aux unions de coopératives, elles ne doivent plus être soumises au contrôle de l'Etat et il convient d'assurer leur transformation en sociétés dont les actionnaires seront les coopératives de base.

Deuxième axe : la mise en place d'une politique de développement rural. Dans un pays où la population rurale est de 15 millions d'habitants et où la pluriactivité est très répandue parmi les agriculteurs, cette politique pourrait avoir pour objectifs d'absorber une partie du chômage que provoquera inévitablement la déroute du secteur étatique, de recréer un tissu de petites entreprises commerciales ou artisanales, de casser les monopoles locaux et de favoriser la constitution d'un secteur modèle d'économie de marché. Elle suppose que l'on mette en place des formations orientées vers la renaissance de l'initiative privée et l'exercice de nouveaux métiers, que l'on permette à toutes les catégories de la population d'accéder au crédit productif, que l'on crée un environnement favorable par le biais d'une action législative et informative appropriée, que l'on améliore les infrastructures, que l'on encourage enfin le développement local et la planification régionale.

Troisième axe : la transformation du rôle de l'Etat, d'autant plus difficile que celui-ci a été tout puissant pendant quarante ans. Sans revenir au système de prix garantis et de subventions incompatibles avec les ressources budgétaires, l'action des pouvoirs publics doit permettre une meilleure organisation des marchés agricoles, rôle qui incombe aujourd'hui à une Agence nouvellement créée. Le système de protection sociale, qui a été mis en place avec une rapidité remarquable, doit être amélioré et ses insuffisances corrigées. Enfin, l'Etat doit jouer son rôle en matière de recherche et de formation agricoles, dont la conception doit bien évidemment changer lors du passage à une économie de marché.

Quatrième axe : suppression du contrôle de l'Etat sur les 8000 coopératives liées à l'agriculture. Ces coopératives ont une activité qui représente 9 % du PIB ; elles emploient 2 millions de personnes, détiennent le monopole de l'approvisionnement et de la commercialisation de la production agricole, dont elles assurent près des deux tiers de la transformation. Des élections y ont été organisées, mais sans grand succès car les coopérateurs n'avaient plus confiance. Il y a également eu liquidation très rapide des unions, faite dans la précipitation et dont on peut craindre qu'elle ne contribue à dilapider

des actifs importants et à priver les coopératives de base des appuis nécessaires, en matière de stockage et de transport notamment, C'est donc un processus qui est actuellement en cours dans le domaine des coopératives agricoles comme d'ailleurs dans celui des banques coopératives, qui sont aujourd'hui au nombre de 1660, regroupe 2,5 millions de membres et procède à d'importantes restructurations.

Dernier axe : transformation de la structure agraire. Compte tenu du chômage, cette transformation sera lente, mais elle n'en est pas moins inévitable puisque 20 % des exploitants ont actuellement plus de 65 ans. Elle suppose une libéralisation et une réorganisation du marché foncier, ainsi qu'un important effort de remembrement dans certaines régions du pays et la prise en compte du problème de la déprise agricole.

J'en viens à mes conclusions, que je vous donnerai sous forme de trois slogans. Tout d'abord, pas d'économie de marché sans marché. C'est sans doute là un élément que le programme de transition a très largement sous-estimé, mais il est clair qu'il ne suffit pas de casser le monopole d'Etat pour que le marché se crée spontanément. Cette création, forcément lente, suppose un profond remodelage des infrastructures, notamment en matière de commercialisation et d'approvisionnement. Elle exige aussi, sur le plan extérieur, une association progressive avec la CEE et une négociation de longue haleine avec les instances européennes pour que les subventions communautaires ne permettent plus à des Etats comme la France et l'Allemagne de pratiquer des prix de dumping à l'exportation, sachant que parallèlement, la Pologne doit faire un effort de politique commerciale et de conditionnement de ses produits pour les rendre plus attractifs.

Autre slogan : pas de capitalisme sans capital. Cette affirmation a l'air d'une évidence, mais elle recouvre en fait un sacré problème ! Car comment faire des joint-ventures dans un pays où tout est désorganisé, où les infrastructures de base auxquelles les occidentaux sont habitués, comme par exemple le téléphone, fonctionnent très mal. Mais le capital, c'est aussi l'accès au crédit, qu'il faut favoriser, et la stabilité des taux d'intérêt, qui doivent en outre être compatibles avec les possibilités d'investissement. Par ailleurs, la mise en place d'une économie de marché suppose que l'on distingue clairement capital et travail, ce qui n'est pas simple lorsque tout a été longtemps mélangé, mais qui n'en est pas moins indispensable si l'on veut que jouent les règles du marché et que la production augmente.

Dernier slogan : pas d'entreprise sans entrepreneur. Il faut former des managers, ce à quoi contribue largement l'aide extérieure, sans parler de l'auto-formation à laquelle procèdent tous ceux qui, comme dans les pays du tiers monde, participent au développement du secteur informel, plus tourné cependant vers le commerce que vers la production. Pourtant le problème dépasse le simple cadre de la formation : il s'agit de restaurer un autre état d'esprit, basé sur l'initiative individuelle, mais aussi sur une éthique du travail et du bien public que le régime

communiste a pratiquement détruite. Un dicton polonais dit « debout ou couché, j'ai droit à un salaire ». De fait, les gens se sont déshabitués du travail, du respect de l'environnement et des biens collectifs, et s'ils ne retrouvent pas ces valeurs, ils ont peu de chance de s'en sortir. Enfin, entreprises et entrepreneurs d'un nouveau type ne pourront réussir que dans un environnement stable et prévisible.

Concernant le besoin de capital, il est vrai qu'entrer dans le monde capitaliste sans capital est un sacré casse-tête ! Le capital venant en partie de l'extérieur, il faut éviter cette perversion majeure de l'aide qui consiste à tout donner aux Etats sous prétexte que ceux-ci sont souverains. En effet, de telles pratiques conduisent à ce que se forme une administration démesurée par rapport à la population et à la capacité productive du pays, une bureaucratie qui écrase plus qu'elle n'aide. Aussi faut-il être très attentif à l'affectation de ce capital extérieur, qui doit être la plus décentralisée possible afin de permettre aux gens ou aux collectivités de produire. Dans cette perspective, l'accès au crédit est un enjeu prioritaire si l'on veut que le capital serve réellement à la création d'emplois et à l'amélioration des conditions de vie des populations. A cet égard, l'expérience de la Grameen Bank est d'ailleurs extrêmement intéressante.

Concernant l'introduction de technologies modernes dans le monde sous-développé, notamment en Afrique, beaucoup de pays africains ont longtemps mis l'accent sur la construction de grandes unités industrielles – les fameux « éléphants blancs » – et l'on sait aujourd'hui, comme l'a montré une étude du patronat français, que tous ces investissements ont été pratiquement inutiles. Depuis, le discours sur l'industrie industrialisante s'est cassé la figure et chacun reconnaît aujourd'hui que le développement passe d'abord par un ancrage local. A cet égard, peut-être faudrait-il réfléchir à l'exemple japonais et, avant de chercher à être compétitif vis-à-vis de l'extérieur, faire une sorte de retraite pour assimiler la technologie étrangère en l'inscrivant dans la tradition nationale. Car si je ne me trompe, le Japon n'a pas fait avancer la science – on ne connaît pas d'Einstein nippon –, mais il a réussi un remarquable métissage entre sa propre culture et les progrès réalisés ailleurs.

Je discutais il y a quelque temps avec des anthropologues africains et américains, et nous nous demandions pourquoi il n'existait pas en Afrique une réelle force d'innovation. Mes interlocuteurs estimaient qu'une telle situation provenait peut-être de ce que tout avait été effacé par la colonisation, de ce que l'on avait fini par persuader les Africains que la technologie n'était pas leur affaire mais celle de l'occident. Partant de cette hypothèse, une expérience est actuellement menée avec des enfants en Tanzanie et dans l'Etat de New-York. L'idée est d'enseigner l'histoire et la culture de leurs peuples à ces enfants, de leur montrer que la capacité d'innover a existé en Afrique et qu'elle est donc parfaitement à leur portée. Je crois que de telles actions sont bonnes, car elles s'attaquent à des

attitudes que l'on prend très tôt et si l'on n'enseigne pas aux enfants la richesse de leur civilisation, ils n'auront pas l'idée que tout leur est possible.

Concernant l'autosuffisance en Afrique, je connais surtout les pays de l'Afrique de l'Ouest, peu peuplés et dont les marchés sont relativement étroits. J'ai le sentiment que pour eux, le développement et l'autosuffisance passent par une forme d'intégration régionale, car si l'on veut éviter que la production vivrière locale soit écrasée par des produits d'exportations proposés à des prix de dumping, il faut créer une zone de libre circulation régionale, fermer un minimum les frontières aux importations et donner la priorité aux besoins des populations dans le développement des productions agricoles.

2. LE CAS DE L'UGANDA

Exposé de M. Will KABERUKA

En 86, lorsqu'a changé le gouvernement ougandais, j'ai été amené à devenir conseiller économique du président, fonction équivalente à celle d'un ministre d'Etat, et c'est à ce titre que j'ai participé à la reconstruction de notre pays ravagé par la guerre.

Depuis l'indépendance, quatre gouvernements se sont succédé de 62 à 71, celui de Milton Oboté, de 71 à 79 celui d'Idi Amin Dada, de 82 à 85 à nouveau celui du parti d'Oboté et depuis janvier 86, après une succession difficile, celui du Mouvement de Résistance National auquel j'appartiens. Il convient pourtant de remonter plus loin dans le passé pour comprendre l'évolution et les carences actuelles de notre économie. Avant la période coloniale, de nombreux rois et chefs régnaient sur les différentes régions qui forment aujourd'hui l'Ouganda, mais en 1893, quand cette partie de l'Afrique est devenue protectorat britannique, ces dirigeants traditionnels ont perdu tout pouvoir. Des populations indiennes ont alors été amenées par les coloniaux pour construire le chemin de fer entre le Kenya et l'Ouganda, qui ont ensuite été employés à développer le commerce et l'industrie. Ayant accès au crédit, les Asiatiques ont rapidement acquis une position dominante dans ces deux secteurs, abandonnant l'agriculture aux Africains que les Anglais n'ont pas cherché à gêner, contrairement à ce que l'on a pu observer dans d'autres colonies. C'est ainsi grâce à l'existence d'une économie rurale indigène, au développement par les petits paysans de la culture de produits d'exportation comme le café et le coton, au maintien enfin d'un important secteur vivrier assurant plus ou moins l'autosuffisance alimentaire que l'Ouganda, pays pauvre et sans débouchés maritimes a pu survivre et préserver son unité. Et si aujourd'hui nous nous efforçons de moderniser notre agriculture et de diversifier notre production agricole, cela n'implique en aucun cas une modification du système de

propriété par une réforme agraire dont nous savons qu'elle n'apporterait que des problèmes, au gouvernement comme aux paysans.

Lorsqu'il a accédé à l'indépendance en 62, l'Ouganda avait un taux de croissance annuel de 5 % et son économie reposait principalement sur les exportations de café et de coton, dont la production représentait plus de 75 % des revenus du pays. En 71, lors du coup d'Etat militaire d'Idi Amin Dada, des opposants au nouveau régime sont partis vers le Kenya et la Tanzanie pour y créer des mouvements de résistance. Vers 72, Idi Amin Dada décida d'expulser les populations indiennes pour redistribuer leurs entreprises aux Ougandais, ce qui renforça pour un temps sa popularité, d'autant que la communauté asiatique n'avait jamais pu s'intégrer réellement à la société et que sa présence engendrait des tensions au sein de la population. Mais très vite, les gens se sont aperçus que les industries et les commerces confisqués aux Indiens n'étaient confiés qu'aux amis du président, en fonction non de leur compétence mais de leur seule fidélité au régime. Dès lors, les problèmes n'ont fait que croître et lorsqu'en 73 Idi Amin Dada a nationalisé quelques industries britanniques, il acheva d'isoler et de condamner notre économie.

A cette époque, les assassinats étaient chose courante et la situation si tendue que nombre de personnes très qualifiées ont choisi l'exode. En outre, la crise économique était telle que les puissances internationales demandaient à ce que nous payions nos importations avec trois mois d'avance ; le marché noir fleurissait et la contrebande du café allait en augmentant. En 79, Idi Amin Dada a essayé d'annexer la région frontalière du nord et, en réponse à cette tentative, la Tanzanie s'est engagée dans une opération militaire au cours de laquelle deux villes du nord du pays ont été totalement détruites. Les opposants ougandais combattant avec les Tanzaniens ont alors renversé le président.

Pendant les années 79 et 80, les forces politiques ougandaises ont cherché à constituer un front commun de gouvernement afin de s'atteler à la reconstruction d'une économie en lambeaux. Mais les militaires tanzaniens et des Ougandais en exil ont transformé les élections en une démonstration faussement démocratique pour porter au pouvoir l'ancien président Oboté, ce qui a provoqué un nouveau mouvement de résistance armée à l'intérieur du pays cette fois-ci. Entre 81 et 86, le régime a obtenu une aide internationale du FMI et de la Banque Mondiale d'environ 1,2 million de dollars, cela pour relancer l'économie. Pourtant, rien n'a été fait, les fonds ont disparu et nous avons depuis des relations difficiles avec les organismes prêteurs qui nous demandent de rembourser des sommes dont ils auraient dû vérifier la bonne utilisation et dont l'Ouganda n'a jamais profité.

En 86, quand le MRN prend le pouvoir, la situation est catastrophique : une économie corrompue et en régression ; un déclin de tous les secteurs à l'exception de la pêche, de la chasse et... du budget de fonctionnement du gouvernement ; une bureaucratie accrue ; un déficit

budgetaire treize fois égal au PIB ; une inflation à trois chiffres qui avoisinait les 360 % ; une dette extérieure de 1,5 million de dollars ; une baisse du revenu tiré du café, due au marché noir et à la contrebande ; des infrastructures détruites par les années de guerre... Pour assurer la reconstruction du pays, le MRN avait établi un programme en dix points prioritaires qu'il va s'efforcer de mettre en oeuvre, engageant toutes les forces politiques ougandaises à participer à l'action commune. Il établit ainsi un système permettant à toute la population de participer aux décisions nationales, à travers des « conseils de résistance » implantés aux niveaux local, régional et national. Dans le même temps, il crée des structures administratives spécifiques destinées à corriger les inégalités géographiques ou ethniques et à assurer le redémarrage des zones les plus affectées par la guerre.

Pour remettre sur pied l'économie, le nouveau gouvernement va procéder en deux temps. Mobilisant l'aide internationale, il veille d'abord à satisfaire les besoins les plus urgents de la population : nourriture, vêtements, médicaments. Puis dès 87, après avoir identifié les axes prioritaires de développement, il négocie avec la Banque Mondiale un programme de reconstruction économique sur plusieurs années qui permet rapidement de réaliser des progrès notables même si en 90 la guerre du Golfe et la révolte qui a éclaté dans le nord de l'Ouganda ont quelque peu ralenti les efforts.

Pour conclure, je dirai que la paix, la stabilité politique, le renforcement de l'appareil législatif et l'existence d'un véritable état de droit sont fondamentaux dans le processus de remise en route d'une économie. En outre, avant que toute action soit engagée, il est indispensable de procéder à une analyse approfondie de la situation, pour repérer les goulots d'étranglement et les blocages qui devront être éliminés prioritairement. Enfin, il ne faut pas céder à l'urgence car seule une vision à long terme autorise la définition d'objectifs clairs et cohérents. Un dernier mot encore, ou plutôt un dernier chiffre qui illustre bien l'ampleur des efforts effectués par notre pays : en 86, les exportations de café représentaient pratiquement les deux tiers des ressources gouvernementales, alors qu'aujourd'hui, grâce à la diversification de la production, elles n'entrent plus que pour moins de 10 % dans le revenu national.

Par ailleurs, entre 86 et 90, l'inflation est tombée de 360 % à 25 %, pour remonter légèrement dans le courant de cette année. Diverses mesures nous ont permis d'obtenir ce résultat spectaculaire : réduction de la masse monétaire, taxation des exportations de devises, forte réduction du taux de change, restriction drastique des dépenses gouvernementales, lutte contre le marché noir

et la contrebande. Nous avons parallèlement négocié avec la Banque Mondiale et le FMI, un programme que, pour l'essentiel, nous avons

conçu nous-mêmes, tout en cherchant évidemment à répondre des institutions internationales. Cela dit, les choses ont changé depuis 87, l'aide étrangère s'est considérablement accrue, la structure de nos exportations s'est modifiée et nous avons dû accepter une libéralisation des échanges. Nous sommes donc aujourd'hui plus perméables aux évolutions internationales et nous devons tenir compte davantage de l'avis de nos partenaires extérieures, ce qui réduira peut-être notre marge de manoeuvre : l'avenir nous le dira.

THEME 5

REINSERTION DES ANCIENS COMBATTANTS ET DES REFUGIES

- * **Viêt-nam, Laos, Cambodge**, par M. Richard PETRIS
- * **L'Algérie**, par MM. Taïeb BOUHRAOUA, Bernard SIGG et Mohamed KHANDRICHE
- * **L'Ethiopie**, par M. Merera GUDINA
- * **Le cas du Zimbabwe**, par Miss Judith TODD
- * **Le cas de Haïti**, par M. Jean-Hugues HENRYS
- * **Le problème particulier des jeunes et des enfants**

1. LE CAS DES PAYS DE L'ANCIENNE INDOCHINE

Exposé de M. Richard PETRIS

J'ai vécu longtemps en Indochine et je suis aujourd'hui responsable d'une association de la région de Grenoble qui, dans le cadre d'un dispositif national, s'occupe depuis 1975 de l'accueil des réfugiés venant de cette partie du monde. Leur sort a particulièrement frappé l'opinion en raison de la large place donnée dans les médias à l'exode des boat-people vietnamiens, en raison aussi de la découverte de la politique des Khmers rouges lors de l'ouverture du Cambodge en 1979. Mais les problèmes n'ont pas été résolus pour autant et leur persistance montre bien à quel point la question de la construction de la paix est toujours d'actualité.

Je vous parlerai d'abord des anciens combattants du Viêt-nam, parmi lesquels il faut distinguer les vaincus et les vainqueurs. Les premiers ont été envoyés dans des camps de « rééducation » ; à leur libération, eux-mêmes et leur famille ont fait l'objet de mesures discriminatoires, au niveau tant des droits civils que de l'accès au travail ou à la santé, ce qui a poussé bon nombre d'entre eux à choisir la fuite et l'exode. Les seconds ont subi dans un premier temps un choc psychologique important du fait de la fin de la guerre, car ils avaient vécu des années au combat, dans la forêt ; le décalage était grand avec la réalité qu'ils retrouvaient dans les villes, en particulier dans le sud. Pour ceux-là, ce n'est qu'avec le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge et l'aggravation des difficultés économiques provoquée par le désengagement financier du bloc communiste que surgissent aujourd'hui les véritables problèmes de démobilisation ou de chômage.

J'en viens maintenant à la question des réfugiés, pour lesquels il convient de distinguer deux périodes. Avant 1975 d'abord, on assiste à des tentatives de rapatriement qui connaissent plus ou moins de succès. Ainsi, au début des années 60, Hanoï fit revenir des communautés vietnamiennes installées en Thaïlande et en Nouvelle-Calédonie depuis de nombreuses années et qui connurent beaucoup de difficultés de réadaptation. A l'inverse, en 1954-55, lors de la fin de la guerre française, plusieurs centaines de milliers de ruraux catholiques du nord s'enfuirent vers le sud où ils se réinstallèrent facilement, ce qui fut une réussite pour le régime de Saïgon. De ces phénomènes passés, on peut tirer deux conclusions : premièrement, une communauté ayant connu un niveau de vie supérieur à celui du pays où elle revient a beaucoup de mal à se réadapter ; deuxièmement, les initiatives de réinstallation sont rarement exemptes de calculs politiques de la part des autorités.

La seconde période se situe après 1975. Au Viêt-nam, le phénomène des boat-people doit être relié au problème du déplacement de certaines populations, autoritairement poussées par le gouvernement à se réinstaller

en milieu rural pour désengorger les villes, mais cela dans des conditions d'organisation si sommaires que beaucoup ont préféré revenir en zone urbaine, même si leur situation y était extrêmement précaire.

Au Cambodge, le contrôle des populations reste un enjeu très important, y compris dans la période actuelle de recherche d'une solution globale au conflit. Les camps installés à la frontière avec la Thaïlande accueillent environ 300 000 personnes et la désorganisation du pays est telle que toute action de réinsertion ne sera possible qu'appuyée par l'aide internationale. De nombreuses ONG l'ont d'ailleurs compris, qui ont déjà étendu leurs activités à l'ensemble du pays pour participer à sa reconstruction. La situation est à ce point exceptionnelle que l'ONU a imaginé un plan de règlement global prévoyant la prise en charge internationale de l'administration du Cambodge ; on a donc évoqué ainsi, en même temps que la mise en place d'une force militaire de 10 000 hommes pour faire respecter le cessez-le-feu, celle d'une force de taille comparable, mais dont la mission serait purement d'ordre administratif. Ce plan peut paraître irréaliste, mais il existe, il est actuellement discuté et quel que soit le sort qui lui sera réservé, il aura au moins eu l'intérêt de faire prendre conscience aux Cambodgiens eux-mêmes de la nécessité d'un accord de paix et d'une réorganisation profonde du pays.

Le Laos est sans doute le pays qui jusqu'ici a le mieux réussi les opérations de rapatriement, en raison notamment d'une certaine libéralisation de l'économie et de la souplesse dont font preuve les autorités. Celles-ci favorisent en particulier le retour de ceux qui souhaitent se réinstaller dans les campagnes, leur attribuant un minimum d'équipements qui leur permet de démarrer une activité. Toutefois, la situation sanitaire en milieu rural est encore mauvaise et il y a là un champ d'action important pour les ONG.

Actuellement, face à la poursuite de l'exode vietnamien et à son caractère désormais plus économique que politique, on observe un plus grand réalisme des autorités nationales et des organisations internationales, qui marque probablement un tournant dans la prise de conscience du problème des réfugiés. On peut ainsi distinguer deux approches complémentaires qui révèlent cette évolution en profondeur : d'une part, comme en témoignent les débats menés aujourd'hui en Europe et en particulier en France, il est clair que les pays riches ne pourront pas indéfiniment recevoir ceux qui fuient les pays pauvres ; d'autre part, il est tout aussi évident que les réfugiés n'accepteront de rentrer dans leur pays que si les autorités de celui-ci changent et s'ils peuvent avoir un minimum de confiance en elles. De plus en plus, donc, on pense que c'est en amont que les choses doivent bouger, notamment au Viêt-nam. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter les projets d'aide internationale comme ceux évoqués récemment au sein de la Communauté Européenne pour accompagner financièrement les efforts que réaliserait le régime vietnamien en faveur de la réinsertion des réfugiés. Je pense ici en particulier à la situation de ceux qui se

trouvent internés dans les camps fermés de Hong-Kong et pour lesquels on évoque la possibilité de créer un centre de rapatriement à l'intérieur du Viêt-nam, sous contrôle international.

Ainsi, ce sont les changements susceptibles d'intervenir dans l'organisation même du pays qui sont à présent les plus attendus et, dans cette perspective, la relation qui s'est instaurée entre diverses communautés de la diaspora et les autorités vietnamiennes apparaît comme le signe d'une évolution positive. Pourtant, il faudra plus que ce simple frémissement, car c'est un véritable renouveau qui est aujourd'hui nécessaire. Renouveau économique et social bien sûr, mais aussi « rénovation de la pensée », comme le soulignaient les ressortissants vietnamiens vivant au Canada et favorables à Hanoï, qui faisaient de la libéralisation du système d'information une question prioritaire à l'échelle nationale : « *Dans l'édification d'une société reposant sur la légalité et le peuple, la rénovation de la pensée revêt une importance décisive. Pour la réaliser, il importe tout particulièrement d'accroître le volume et d'améliorer la qualité des informations assurant à la pensée une base objective et scientifique. Dans la conjoncture internationale actuelle, les énormes acquis et expériences de l'humanité dans l'économie, les sciences, les techniques, la culture et l'éducation doivent sans cesse être évalués et mis à profit dans tous les pays et dans tous les domaines pour accélérer le processus d'édification et d'organisation sociale* ». Il n'est en tout cas pas interdit de penser que le temps est venu pour que l'imagination et le courage fassent naître des solutions appropriées, solutions techniques, humaines et politiques dont bénéficieraient non seulement les pays de l'ancienne Indochine mais tous ceux qui sont confrontés aux problèmes de l'après-guerre et des réfugiés.

2. LE CAS DE L'ALGERIE

***Exposé de MM. Taleb BOUHRAOUA, Bernard SIGG
et compléments de M. KHANDRICHE***

T. BOUHRAOUA :

Le problème des réfugiés et des anciens combattants en Algérie fait aujourd'hui partie de l'Histoire : la guerre a pris fin il y a près de trente ans et la situation mondiale s'est profondément modifiée depuis. Je rappellerai d'abord que dans la période précédant l'indépendance, la guerre de libération a engendré une sorte de guerre civile, dans la mesure où une partie des nationalistes s'est opposée à la constitution de l'armée de libération nationale, certains finissant même par n'avoir

d'autre issue que de se soumettre à l'armée française. Ainsi, à la fin de la guerre, on trouve vainqueurs et vaincus parmi les anciens combattants algériens, ce phénomène n'étant d'ailleurs pas propre à notre pays.

L'ALN ayant remporté la victoire, les vaincus furent les dizaines de milliers de supplétifs de l'armée française, les harkis, dont une dizaine de milliers et leurs familles furent transférés en France après l'indépendance, mais la majorité resta en Algérie. Ceux-là furent victimes de quelques exactions et même de massacres collectifs – je n'ai eu personnellement connaissance que d'un cas –, mais l'ALN s'efforça de les protéger et lorsque fut formée l'armée nationale populaire, celle-ci les utilisa comme main-d'oeuvre civile. Puis, les choses s'aplanirent au fur et à mesure et l'armée libéra peu à peu les harkis. Ceux qui rejoignirent la France découvrirent qu'ils n'étaient plus Français. Il leur a été imposé l'obligation de demander la réintégration individuelle à la nationalité française. Certains d'entre eux optèrent pour la nationalité algérienne par dépit de se voir refuser la nationalité française qui leur était théoriquement reconnue au même titre qu'aux Français d'Algérie. Les événements d'aujourd'hui sont en partie l'expression de cette discrimination vis-à-vis des Harkis et de leurs familles.

J'en viens aux vainqueurs, les anciens combattants de l'ALN. Très éprouvés par les conditions de lutte dans les maquis et par le traitement qu'ils avaient subi dans les camps ou les geôles de l'armée française lorsqu'ils avaient été fait prisonniers, ces hommes étaient moralement et physiquement usés. Un ministère des Anciens moudjahiddines fut créé pour assurer leur reclassement ou leur réinsertion, qui prirent diverses formes. Pour certains, il n'y eut pas trop de difficultés : tous ceux qui avaient reçu un minimum d'instruction furent affectés à des postes de responsabilité ; les autres, lorsqu'ils étaient des politiques, s'intégrèrent comme permanents dans les organisations du FLN ou les mouvements de masse, les plus dégourdis d'entre eux parvenant à monter leur propre commerce ou entreprise. En revanche, l'insertion de la grande masse des anciens combattants illettrés, pour la plupart paysans ou ouvriers agricoles se révéla presque impossible ; certains purent être affectés à des emplois de plantons ou de gardiens, ce qu'ils vécurent comme une insulte compte tenu du rôle qu'ils avaient joué dans la libération du pays. Enfin, ceux qui n'avaient aucune instruction, aucune formation, ceux qui n'avaient non plus jamais travaillé de leur vie obtinrent des pensions d'invalidité, vite transformées en retraites anticipées.

Les réfugiés maintenant. Entre 54 et 56, profitant de ce que les déplacements étaient encore libres, les parents de militants aisés engagés dans la guerre de libération se réfugièrent au Maroc et en Tunisie, de même que de nombreux frontaliers. Puis les frontières furent fermées, par un système de fils électrifiés et pour isoler les

combattants des maquis, l'armée française instaura des zones interdites. Dans ces régions, la plupart des gens furent ainsi installés dans des camps dits de regroupement, conçus sur le modèle des hameaux stratégiques vietnamiens et dont on ne pouvait sortir sans sauf-conduit, mais où les conditions de vie n'étaient pas trop mauvaises. Là où les populations étaient trop peu nombreuses pour qu'il vaille la peine de construire un camp, elles furent refoulées aux abords des villages coloniaux, puis vinrent rejoindre les bidonvilles autour des grandes agglomérations, au total, environ 4 millions de personnes furent déplacées ou regroupées, soit près de la moitié de la population algérienne de l'époque.

A l'indépendance, les réfugiés du Maroc et de Tunisie rentrèrent et furent relogés dans des appartements abandonnés par les Français. Tout au début de l'accès à l'indépendance, les regroupés de certaines zones sensibles ne furent pas autorisés à revenir chez eux car on craignait toujours la renaissance de maquis oppositionnels. La culture et l'élevage leur étaient pratiquement interdits. Mais la majorité des populations déplacées ne trouva pas d'aide auprès de l'administration pour se réinstaller dans des habitations en ruine, sur des terres en friche, sans cheptel ni moyens financiers. La non-fixation sur place de ces populations dès le retour de la paix amplifia l'exode rural vers les villes où elles vécurent et vivent encore le plus souvent d'expédients, à moins qu'elles aient émigré vers la France à la fin des années 60.

B. SIGG :

Les anciens combattants algériens, comme les réfugiés, ont dû effectuer une double transformation lors de l'indépendance : d'une part, de sujets soumis à une puissance coloniale, ils sont devenus citoyens d'un Etat à part entière ; d'autre part, ils sont passés d'une guerre sauvage à la paix, dans un pays qui lui-même devait affronter une profonde réorganisation économique et sociale. Au très fort brassage des populations qu'avait déjà provoqué le conflit sont venus s'ajouter divers phénomènes qui ne pouvaient que secouer encore davantage les gens : les déplacements géographiques qu'a évoqués M. Bouhraoua, essentiellement de la montagne ou la campagne vers la ville, le passage de régions kabylophones à des régions arabophones, la scolarisation et l'alphabétisation peu à peu généralisées, l'arabisation du pays après des dizaines d'années de francisation...

Mais il y avait encore autre chose, les graves traumatismes psychologiques provoqués par la guerre. Du fait du passage de nombreux combattants à la clandestinité, des emprisonnements, des assassinats, de l'intégration de certains Algériens dans l'armée française, du fait aussi de toutes les exactions commises des deux côtés et du caractère très meurtrier du conflit, il y avait très peu de familles qui n'avaient pas été directement confrontées à l'éclatement, au viol, à la torture ou à la mort. J'ai pu moi-

même le constater lorsque j'ai travaillé comme psychologue à Alger après l'indépendance, de même que j'ai pu observer les traces profondes que la guerre avait laissées sur le plan psychologique, tant au niveau familial qu'individuel.

S'agissant des anciens combattants, le traumatisme de guerre a été d'autant plus fort que le silence s'est très vite installé. En France, la règle a été de ne pas parler des événements d'Algérie et rien n'a été fait pour les soldats qui s'y étaient battus – en tant que vice-président d'une de leurs associations, je peux encore le vérifier tous les jours. En Algérie, les anciens moudjahidines ont été très respectés : on a créé pour eux un ministère qui s'est efforcé de les réinsérer, mais il semble cependant que là-bas aussi, très vite, le silence s'est fait. Or, pour que s'atténue le choc psychologique qu'ont subi les participants à un conflit, et plus particulièrement à une guerre civile dans laquelle ils se retrouvent plongés sans aucune « préparation », il faut d'abord libérer la parole : que les gens puissent parler, raconter ce qu'ils ont vécu, que l'ensemble de la population soit sensibilisé, que l'information existe et que les actions soient engagées pour apporter aux anciens combattants les soins psychologiques nécessaires, indispensables à leur réinsertion sociale et professionnelle.

Je voudrais ici souligner deux points caractéristiques de la situation algérienne. Tout d'abord, on a constaté que les combattants les plus exposés aux traumatismes psychologiques étaient ceux dont l'extraction sociale était la plus basse : ruraux venant des régions éloignées et dont les facultés d'acculturation étaient faibles. En second lieu, on sait que nombre de femmes algériennes ont participé aux combats, ce qui leur avait permis d'être plus respectées et d'acquérir une relative indépendance ; dès la fin de la guerre elles ont été à nouveau cantonnées aux tâches domestiques, et la reconnaissance sociale qu'elles avaient su obtenir par leur courage s'est très vite estompée, ce que la plupart ont mal supporté. Un mot encore sur une catégorie de réfugiés qui n'a pas été évoquée jusqu'ici, je veux parler des jeunes qui, pendant, la guerre de libération et dans la perspective de l'indépendance, ont été envoyés à l'étranger pour y recevoir une formation. Lorsqu'ils sont revenus en Algérie, ils avaient déjà pris les habitudes du pays qui les avait formés et leur réadaptation s'est souvent révélée difficile. Certains n'ont pu se faire aux conditions de travail et de rémunération qui leur étaient proposées et sont rapidement repartis. Ceci pour dire qu'il vaut mieux assurer une formation sur place aux futurs cadres d'un nouveau régime, en veillant à ce qu'elle corresponde bien aux réalités locales.

M. KHANDRICHE :

Je suis tout à fait en accord avec les propos des deux précédents intervenants, sauf peut-être sur un point : si les personnes regroupées ne sont pas rentrées chez elles après l'indépendance, ce n'est pas parce qu'on le leur avait interdit, comme l'a dit M. Bouhraoua, mais plutôt parce que leur outil de travail avait été détruit et qu'elles ne pouvaient

donc reprendre leur activité. Par la suite toutefois, la réforme agraire permettra à la plupart d'entre eux de le faire.

S'agissant des réfugiés à l'extérieur du pays, beaucoup sont revenus et ceux qui avaient une qualification technique ont souvent préféré ne pas reprendre leur ancien métier et s'orienter vers le tertiaire. Il y a eu là une perte de savoir-faire qui a posé des problèmes non négligeables, car il a fallu reconstituer la maîtrise pour l'industrie algérienne naissante. A l'inverse, beaucoup d'Algériens se sont surpassés au moment de l'indépendance et ont fait d'importants sacrifices pour se former, certains révélant des capacités exceptionnelles à assumer des postes de responsabilité notamment dans la gestion des communes. Ce dernier point me paraît important, car s'il ne faut évidemment pas passer sous silence les conséquences négatives d'une guerre, il ne faut pas non plus gommer les effets positifs que l'on peut observer après le conflit, en particulier la dynamique sociale qui naît à ce moment-là pour assurer la réorganisation et la reconstruction du pays.

Je voudrais revenir sur quelques aspects de la situation en Algérie. En 1962, au moment de l'indépendance, la volonté de réconciliation nationale a été clairement affirmée et nous avons ainsi pu, sinon complètement éviter, du moins très largement atténuer les rivalités entre combattants et non combattants ou entre membres de l'ALN et Harkis. Ces derniers ont été victimes de quelques exactions, notamment en Kabylie où la répression exercée par l'armée française avait été particulièrement forte, mais ceux qui avaient été mis dans des camps n'ont finalement pas été jugés et leur libération est intervenue assez vite.

Par ailleurs, pendant toute la période de la colonisation, la population d'origine algérienne avait été économiquement marginalisée et s'était donc trouvée exclue de fait de très nombreux secteurs. L'indépendance fit naître beaucoup d'espoirs. Elle permit l'accès aux villes, à l'habitat, mais surtout à des emplois salariés qui, symboliquement, revêtaient une grande importance car, comme l'a montré une enquête menée sous la direction de P. Bourdieu, eux seuls étaient reconnus par les individus eux-mêmes comme véritable travail.

Autre point : pendant tout le conflit, on a assisté à un phénomène de conditionnement des membres du FLN, mais aussi de la population tout entière, à la période de la post-indépendance. Chacun était ainsi conscient de la nécessité de former les cadres du futur Etat algérien et de se préparer soi-même à occuper de nouvelles fonctions. On vit alors, dans toutes les prisons, les militants du FLN organiser des cours d'alphabétisation et d'enseignement général, tandis que dans les maquis on donnait une formation politique et un minimum d'éducation, en particulier à ceux qui devaient devenir des meneurs d'hommes.

A la fin de la guerre, un million d'Européens vont quitter le pays, abandonnant, leurs emplois, leurs logements et créant ainsi une situation tout à fait particulière. Le nouveau pouvoir met alors en place des cours de rattrapage et des stages intensifs pour les membres de l'ALN et de l'OCFLN, afin d'en faire des cadres pour l'administration et pour le secteur tertiaire. Le mouvement de formation s'étend vite à tout le pays et les gens ayant déjà une certaine instruction sont invités à suivre des stages de trois mois pour assurer la rentrée scolaire, bénéficiant pendant plusieurs années ensuite de cours qui leur permettront d'atteindre le niveau d'instituteur et parfois même, plus tard, d'entrer à l'université pour y suivre des études approfondies.

Pour les anciens combattants, comme l'a déjà souligné M. Bouhraoua, un dispositif compensatoire est organisé, permettant aux membres de l'ALN ou à leurs ayants droit de toucher les pensions qui leur sont attribuées. Un ministère spécifique est créé et installe des commissions spécialisées chargées du reclassement des anciens moudjahidines, parmi lesquels ceux qui n'ont aucune formation peuvent accéder à des emplois réservés de chauffeurs, plantons ou gardiens. Compte tenu du prestige dont jouissent les anciens combattants, ce dernier système aura d'ailleurs des conséquences positives sur les relations entre les différents niveaux hiérarchiques de l'administration : les hauts fonctionnaires ou même les membres du gouvernement s'assièront bien sûr à côté de leur chauffeur et non à l'arrière par exemple. Enfin, sans parler de la soupape que constituera l'émigration jusqu'en 1972, certains anciens combattants se verront attribuer des commerces vacants ou des licences de taxis.

Au total, la préparation de la population pendant toutes les années de guerre a permis de réduire les difficultés de la période de transition lors de l'indépendance. Toutefois, la croissance très rapide des villes à cette époque a entraîné certains déséquilibres dans les zones rurales, qui se sont ensuite accentués du fait de l'industrialisation.

M. SIGG :

Beaucoup d'enfants ont été séparés de leur famille, leurs parents ont été massacrés. Le gouvernement algérien a fait beaucoup d'efforts en faveur des orphelins de guerre, assurant leur éducation dans des centres créés pour eux. De façon plus générale, dans tous les pays où s'est déroulé un conflit, on s'aperçoit que celui-ci a des effets déstructurants sur l'ensemble de la famille. S'il n'y a pas un effort de parole, le traumatisme de guerre a de fortes répercussions sur la deuxième génération : on le voit bien aujourd'hui avec les revendications des enfants de Harkis qui sont à la mesure inverse du silence de leurs pères. En outre, on sait le rôle que jouent les grands-parents dans la structure psychologique de l'enfant et on peut donc craindre que les effets soient encore plus patents à la troisième génération si aucun effort de

prévention n'est engagé. Car je le répète : là où les techniciens de la psychologie sont peu nombreux ou même absents, on peut néanmoins faire quelque chose simplement en parlant de la guerre, que ce soit en famille ou à l'école.

Concernant les problèmes d'adaptation des anciens combattants, je citerai trois pays autres que l'Algérie. Pour les Etats-Unis, la guerre du Viêt-nam a pris fin en 1975 et très vite les anciens combattants se sont organisés pour demander une aide. Ainsi, dès 1979, la première loi en faveur des vétérans du Viêt-nam et de leur famille a été votée ; la même année, ils ont obtenu, toujours pour eux et leur famille, la création du premier centre de soins psychologiques où les traitements étaient assurés gratuitement – il existe aujourd'hui deux cents centres de ce type. Par ailleurs, de nombreuses enquêtes ont été réalisées, témoignant d'un effort courageux pour connaître la situation des anciens combattants ; elles ont permis d'observer que les troubles psychologiques et les difficultés de réinsertion professionnelle étaient deux fois plus nombreux chez les vétérans d'origine hispanique que chez ceux de souche américaine blanche, les Noirs se situant à mi-chemin.

En France, un seul livre a été consacré au problème et, comme je l'ai déjà dit, rien n'a été réalisé pas de travail statistique, pas d'étude sur les effets psychologiques de la guerre, aucun soutien aux anciens combattants d'Algérie. Certes, on a rédigé des rapports, on a réuni des commissions, mais tout cela n'a eu aucun résultat.

Enfin, en Union soviétique, les anciens combattants d'Afghanistan se sont retrouvés dans des conditions psychologiques difficiles : instabilité, révolte, dépression, marginalisation... Peu d'études ont été faites et si les autorités m'ont affirmé, lors d'un voyage que j'ai fait l'an dernier, que l'on avait commencé à créer des maisons de repos pour ces anciens combattants, leurs associations ne disent pas tout à fait la même chose.

3. LE CAS DE L'ETHIOPIE

Exposé de M. Merera GUDINA

Il y a quelques mois, il a été mis fin, en Ethiopie, à une longue période de dictature et il nous faut aujourd'hui reconstruire un pays dévasté par des décennies de guerre civile et de famines cycliques. C'est dans ce contexte que se pose la question de la réinsertion des soldats démobilisés et des réfugiés, question éminemment politique tant au niveau des causes du problème qu'à celui des solutions qui pourraient y être apportées.

On sait qu'aujourd'hui l'Afrique compte un nombre alarmant de réfugiés et que l'ancien président Mengistu, malgré toutes ses déclarations, a

mené une politique qui a largement contribué à amplifier le phénomène. Face à cette situation, il nous faut aujourd'hui dépasser les slogans creux et les promesses vides pour enfin briser le cercle vicieux de ce flux toujours croissant de réfugiés. En Ethiopie, la première condition pour atteindre cet objectif est d'assurer une paix durable par une démocratisation de l'Etat et de la société. A cet égard, l'avènement du nouveau régime a fait naître un espoir réel, mais la situation reste encore trop confuse, les orientations du gouvernement trop peu claires pour que l'on ne fasse pas preuve d'une prudence légitime face à l'avenir.

Trois scénarios sont aujourd'hui envisageables : l'instauration d'une véritable stabilité, créant les conditions d'un environnement favorable au développement et donc à la réinsertion des réfugiés ; l'apparition de luttes internes entre les groupes au pouvoir, qui conduiraient à une impasse politique et, à long terme, à une crise permanente ; l'explosion immédiate d'un conflit politique ouvert qui pourrait dégénérer rapidement en une nouvelle guerre civile. Le premier scénario serait évidemment le meilleur, mais divers facteurs pourraient concourir à la réalisation des deux autres, comme par exemple la non résolution de la question érythréenne, l'exclusion de certaines forces politiques ou l'aggravation de la situation économique. Je ne m'attarderai pas davantage sur cette question, car tel n'est pas l'objet de mon intervention, sinon pour dire que, tragiquement, notre histoire récente correspond plutôt au troisième et plus mauvais scénario.

Quel que doive être l'avenir de l'Ethiopie, la réinsertion des réfugiés ne se fera pas évidemment de la même façon pour tous. On peut ainsi imaginer que parmi eux, les paysans qui pourront retrouver leur terre ne rencontreront pas trop de difficultés à reprendre leurs activités notamment grâce à l'aide internationale. Le problème des réfugiés urbains sera sans doute, lui, plus difficile à résoudre, dans la mesure où certains sont partis pour des raisons politiques et d'autres pour des raisons économiques les premiers exigeront des garanties pour n'être l'objet d'aucune discrimination à leur retour, tandis que les seconds ne reviendront que s'ils ne trouvent pas à l'étranger des conditions satisfaisantes d'installation.

On peut imaginer, pour les réfugiés, de transformer les centres d'entraînement militaire créés par l'ancien gouvernement en centres de réinsertion. Ces installations offrent en effet d'importantes capacités de logement et sont situées en zone rurale ; elles pourraient ainsi se changer en établissements de production agricole et agro-alimentaire.

S'agissant des soldats démobilisés, leur réinsertion ne devrait pas se révéler très difficile, dans la mesure où beaucoup d'entre eux sont d'origine paysanne et ont gardé un fort attachement à leur terre. Elle exige simplement qu'une réelle volonté politique se manifeste pour faciliter leur retour en leur fournissant un minimum d'équipements. On

peut également imaginer que certains de ces anciens soldats se voient donner une formation qui leur permette d'acquérir un savoir-faire technique, une véritable qualification qu'ils pourront ensuite utiliser dans le processus de reconstruction du pays. Cela étant, pour tous les combattants démobilisés, le problème principal sera probablement d'ordre psychologique : ces soldats de l'ancienne armée gouvernementale aujourd'hui dissoute devront surmonter l'amertume et l'humiliation de la défaite.

Au total, les actions de réinsertion ne sauraient être isolées de la politique générale de développement du pays. Dans le passé, nous avons pu constater que certains projets échouaient non pas parce qu'ils étaient mauvais, mais simplement parce qu'une bureaucratie incompétente en empêchait la réussite et qu'ils s'intégraient dans une politique d'ensemble profondément néfaste. Aujourd'hui, les choses pourraient changer si l'administration elle-même accepte de modifier ses pratiques et si l'environnement devient plus favorable. Les espoirs de paix portés par la révolution éthiopienne ont vite été anéantis par le pouvoir militaire. Souhaitons que les nouveaux dirigeants ne trahissent pas une fois encore nos idéaux. Certains Ethiopiens se posent actuellement des questions, d'autres agissent dans une trop grande précipitation, d'autres encore se sentent comme des enfants perdus à un carrefour, sans savoir d'où ils viennent et où ils vont et il faut maintenant que la communauté internationale nous aide à trouver notre chemin. Certes, on peut craindre que les Etats-Unis ne nous apportent pas l'aide adéquate et cherchent d'abord à défendre leurs propres intérêts, mais si d'autres Etats prennent conscience de nos besoins réels, alors nous pourrions prendre un nouveau départ, assurer la reconstruction de notre pays, à laquelle les réfugiés et les anciens soldats doivent participer comme tous les autres, pour enfin décider nous-mêmes de notre avenir.

4. LE CAS DE ZIMBABWE

Exposé de Miss Judith TODD

Je voudrais vous parler de l'expérience du Zimbabwe, ancienne colonie britannique puis province de la Rodhésie jusqu'à la proclamation de l'indépendance le 18 avril 1980, après une longue guerre civile dont on peut dire très schématiquement, qu'elle a opposé la très petite minorité blanche au reste de la population noire.

Le conflit a opposé trois grandes forces : la ZANU dirigée par Robert Mugabe avec son aile militaire la ZANLA ; la ZAPU dirigée par Joshua Nqomo avec son aile militaire la ZIPRA ; le Front Rodhésien dirigé par Iann Smith qui disposait de tous les organes de l'Etat. En 1979, lorsque même l'Afrique du Sud cessa de soutenir le régime

rodhésien celui-ci dût capituler lors d'une conférence qui se tint à Londres et réunit toutes les parties prenantes. Une constitution fut alors élaborée avec l'aide des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, dont la proclamation eut lieu le jour de l'indépendance. Au début de 1980, des élections au suffrage universel furent organisées, que remporta très largement le parti de M. Mugahe.

Après le cessez-le-feu de 79 et jusqu'à juillet 81, les combattants des deux armées de libération, la ZANLA et la ZIPRA, furent regroupés dans des camps en attendant que l'on décide de leur sort. On imagina à cette époque la possibilité de lancer un programme très semblable à celui des centres de réinsertion évoqués par M. Gudina : ce projet SEED – Soldiers Employed in Economic Development – prévoyait l'utilisation des centres d'entraînement militaire à des fins civiles de production agricole, mais malgré l'accueil favorable qu'il rencontra chez les anciens soldats, il fut abandonné par les autorités. Celles-ci choisirent plutôt de démobiliser les forces combattantes composées d'environ 62 000 hommes et 4 000 femmes, ces chiffres n'étant cependant qu'une estimation car il se révéla difficile d'identifier exactement les militants armés de libération dont beaucoup avaient changé de nom pour protéger leur famille ou s'étaient réfugiés hors des frontières. Dans une première phase, on remettait aux soldats qui quittaient volontairement le camp une prime de 400 Z\$, mais l'opération fut un désastre et une fois la prime dépensée, incapables de trouver un emploi, ces soldats revinrent au camp, ne serait-ce que pour y trouver de quoi manger. Après cet échec, on décida d'une autre politique à partir de juillet 1981 : 35 000 soldats furent démobilisés, recevant chacun pendant deux ans une prime mensuelle de 185 Z\$ – environ 1800 francs – qui devait leur permettre de reconstruire leur vie. Avec cet argent, 5 000 d'entre eux se regroupèrent pour créer des coopératives dans des domaines très variés : agriculture, petit commerce, transport, édition. En théorie, le gouvernement soutint ce mouvement, mais dans la pratique il se révéla incapable de fournir les capitaux nécessaires et beaucoup de ces projets ne purent être menés à bien, certains réussissant toutefois grâce à l'aide des ONG, notamment du Zimbabwe Project dont je fais partie. Au bout du compte, au moins 25 % des anciens combattants n'ont cependant pas pu trouver d'emploi et ils se trouvent toujours plus marginalisés en raison de la concurrence avec les jeunes qui chaque année arrivent sur le marché du travail.

Après l'indépendance, le Zimbabwe a connu une très courte période de stabilité mais au bout d'un an les relations entre la ZANU et la ZAPU se sont détériorées essentiellement en raison des tentatives de déstabilisation menées par l'Afrique du Sud. Certains anciens combattants furent persécutés, en particulier ceux de la ZIPRA, quelques-uns disparurent et d'autres fuirent vers le Botswana. Plus tard, vers 1988, la ZAPU fut finalement absorbée par la ZANU et les anciens combattants purent alors former leur propre association au début 90,

mais il est à craindre qu'elle soit récupérée par des partis politiques et qu'elle ne soit donc pas véritablement représentative des aspirations de ses membres.

Pour conclure, je voudrais reprendre la remarque de M. Assegid sur la terminologie que nous employons pour les anciens combattants. Nous parlons à leur propos de démobilisation ou de réinsertion, de « réhabilitation » en anglais, ce qui laisse entendre que l'on n'a plus besoin d'eux, qu'il y a quelque chose de négatif en eux que l'on devrait corriger. On oublie ainsi que ces hommes et ces femmes ont tout sacrifié pour justement réhabiliter leur pays et qu'ils sont donc au départ les acteurs d'un processus de réinsertion plus vaste que celui dont ils deviennent ensuite la cible.

Enfin, avant de me rendre à ce séminaire j'ai demandé à des anciens combattants du Zimbabwe quel message ils souhaitaient transmettre à nos amis éthiopiens. Voilà ce qu'ils m'ont répondu : « *Dites-leur que les anciens combattants, quel que soit leur pays, ne devraient jamais se fier aux promesses des gouvernements ou des ONG, qu'ils doivent compter avant tout sur eux-mêmes* ».

5. LE CAS DE HAÏTI

Exposé de M. Jean-Hugues HENRYS

Je voudrais vous parler de la réinsertion des « rapatriés » en Haïti après la chute de la dictature en février 1986. On estime aujourd'hui à plus d'un million le nombre de Haïtiens vivant à l'extérieur du pays, soit un sixième de la population.

L'émigration haïtienne a vraiment commencé après le début de l'occupation américaine de 1915 et l'on peut distinguer trois grandes périodes. Entre 1920 et 1934 d'abord, on assiste à un départ massif des jeunes paysans vers les champs de canne de la République Dominicaine et de Cuba, encouragé par l'occupant qui veut mater la résistance armée dans les campagnes : ce sont alors 200 000 à 250 000 Haïtiens qui émigrent, ce dont on observera les répercussions sur la pyramide des âges dans les années 50. Plus tard, au cours des années 60, nombre de professionnels haïtiens persécutés par la dictature partent vers l'Amérique du Nord ou vers l'Afrique, qui est en pleine décolonisation. Vient enfin, au cours des années 70 et jusqu'en 86, la période des boat people, des exilés économiques qui quittent le pays sur de frêles embarcations vers les rives des Bahamas et de la Floride : ce sont des jeunes, surtout des paysans, qui estiment n'avoir plus d'avenir en Haïti et dont le monde découvre le sort tragique avec le drame de Cayo Lobos en 1980. Au total, à la fin de la dictature, on comptait environ

500 000 Haïtiens émigrés aux Etats-Unis, près de 400 000 en République Dominicaine, 200 000 à Cuba et 40 000 au Canada.

Le départ de Jean-Claude Duvalier fait naître l'espoir d'un retour rapide aux libertés fondamentales, mais aussi d'un nouveau développement et de l'avènement d'une ère de prospérité. Les Haïtiens de l'extérieur commencent ainsi à revenir, parmi lesquels on trouve d'une part les rapatriés volontaires – intellectuels, classes moyennes et paysans –, d'autre part les expulsés, c'est-à-dire ceux auxquels la chute de la dictature a fait perdre le statut de réfugié politique dans le pays qui les avait accueillis et qu'ils se voient contraints de quitter. Les conditions du retour ne sont évidemment pas les mêmes pour tous : les intellectuels reviennent pour la plupart avec un projet personnel de réintégration et on les retrouve généralement dans les organisations politiques, les ONG ou l'enseignement supérieur, voire dans l'administration publique ; les autres catégories de rapatriés volontaires arrivent souvent avec une épargne qu'ils sont prêts à investir dans des petits projets rentables ; pour les expulsés, qui avaient dû s'appauvrir pour financer leur départ et qui représentaient l'espoir d'un meilleur avenir pour leur famille restée en Haïti, la situation est beaucoup plus précaire, d'autant que le retour au pays apparaît comme un constat d'échec et même une honte.

C'est dans ce contexte que s'est déroulée l'action du Service Oecuménique d'Entraide, orientée vers trois directions principales. L'accueil tout d'abord le rapatrié est reçu pour une mise au point de sa situation, et, dans la plupart des cas, on l'aide à regagner sa région d'origine. L'assistance médicale ensuite accordée au rapatrié et à sa famille, elle consiste en un premier bilan médical et en la prise en charge des frais de médicaments, d'examens de laboratoire et de consultations de spécialiste. Le soutien aux petits projets de réintégration enfin ces projets très variés – petit commerce, artisanat, élevage, agriculture – font l'objet d'une étude préliminaire et, s'ils sont acceptés, bénéficient de la moitié du financement total au moment du lancement, le solde étant versé après évaluation. Sur l'ensemble des projets aidés depuis 86, on compte environ 30 % d'échecs, en particulier dans le secteur du petit commerce, échecs dus notamment à l'insuffisance du personnel, à l'extension trop rapide des activités, au climat politique incertain, à l'absence de formation des rapatriés en comptabilité et gestion, à la lenteur aussi des organismes de financement. Un autre élément a sans doute joué, je veux parler de la façon dont la population locale a perçu le principe de l'aide à la réinsertion des rapatriés : les Haïtiens restés au pays sous la dictature comprenaient mal que ceux qui avaient immigré trouvent à leur retour une aide et un soutien dont eux-mêmes n'avaient jamais pu bénéficier.

Ce programme a suscité un certain nombre d'interrogations au sein du SOE. Nous nous sommes ainsi demandés combien de temps nous devons prolonger l'assistance médicale, c'est-à-dire là encore accorder aux

rapatriés un privilège par rapport au reste de la population. Autre question : sur quels critères sélectionner les projets que nous allions financer ? Il faut en effet concilier l'aide individuelle à la réintégration et le développement économique du pays, donc choisir des projets qui puissent assurer la survie de leurs initiateurs tout en contribuant, sur le plan national, à la création d'emplois et d'activités productrices. En outre, il est également important de favoriser les actions de type collectif, qui associent la population locale et facilitent par là même l'intégration des rapatriés.

Pour conclure, je dirai que les problèmes de l'émigration haïtienne sont loin d'être résolus et que la réinsertion des rapatriés reste difficile, certains d'entre eux ayant d'ailleurs déjà tenté de repartir hors du pays. La récente décision du Président de la République Dominicaine d'expulser tous les Haïtiens en situation irrégulière risque de compliquer encore un peu plus les choses, mais elle montre bien en même temps que la question doit être replacée dans une dynamique régionale et internationale. On ne peut en effet ignorer le rôle qu'ont joué certains pays dans la décision dominicaine, mais c'est là un autre débat...

6. LE PROBLEME PARTICULIER DES ENFANTS ET DES JEUNES

Sur une question posée concernant les problèmes spécifiques aux jeunes et aux enfants, ont été notées les observations complémentaires suivantes.

M. PETRIS :

Au Cambodge, les ONG intervenant dans les camps frontaliers s'efforcent de prendre en charge ces jeunes, mais elles ne sont évidemment pas maîtresses de la situation et ne peuvent s'assurer que tous soient libres de suivre un enseignement. Elles n'ont pas non plus les moyens d'empêcher que des mouvements militaires ou idéologiques essayent encore de recruter parmi eux.

A propos des enfants manipulés, je voudrais évoquer le cas du Liban. Dans ce pays en effet, non seulement les jeunes ont été enrôlés dans les milices depuis 75, mais ils sont depuis beaucoup plus longtemps formés par tout un système d'éducation familiale et scolaire à prendre le parti du clan auquel leurs parents appartiennent. En 1990, les ONG libanaises se sont réunies à l'UNESCO sur le thème de la reconstruction de la paix et elles se sont accordées pour reconnaître que la formation des enfants constituait un enjeu prioritaire. Un cadre scolaire neutre ou, mieux encore, permettant l'émergence d'une conscience libanaise pluraliste est ainsi apparu comme une condition déterminante pour

l'édification de la paix, la reconstitution de la nation exigeant la transformation de l'ensemble du pays et non de tel ou tel groupe. C'est là-dessus qu'ont insisté les participants à la rencontre de l'UNESCO, qui avait pour objectif de favoriser une prise de conscience de la communauté internationale et également de réunir les moyens financiers indispensables.

M. KABERUKA :

En Ouganda, les enfants ou les adolescents devenus soldats sont, pour la plupart, ceux dont les parents ont été tués au cours de la guerre civile. Ces orphelins sont soit récupérés par les mouvements de libération, soit placés dans des camps où ils n'ont bientôt plus d'autre choix que de se faire soldats au service du gouvernement. Lorsqu'ils ont enfin pu rejoindre la vie civile, certains n'étaient plus des enfants. Ils avaient dix-huit ou vingt ans et on ne pouvait donc les envoyer dans des établissements scolaires, aussi ont-ils été admis dans des écoles militaires où ils ont reçu une formation générale et professionnelle, qui d'ailleurs a permis à certains d'entrer plus tard à l'université. Mais les choses ne sont évidemment pas simples pour ces jeunes qui ont vécu des années au combat et se réadaptent difficilement à la condition d'élève. Nous essayons donc de créer, dans le cadre des écoles militaires, une institution spécialisée leur assurant une formation qui tienne compte de leurs problèmes spécifiques, libre à eux ensuite de rester dans l'armée ou de retourner à la vie civile.

M. SIGG :

Les humains ne sont pas des objets et tout ce qui nous arrive laisse en nous une trace qu'on ne peut pas se contenter d'ignorer. Ainsi, on ne peut pas juste dire d'oublier à ceux qui ont été recrutés dans une armée à huit ou dix ans et ont ensuite passé des années au combat : ils ont été privés de leur enfance, de cette période fondamentale que constitue l'adolescence et ce sont là des facteurs qu'il faut bien prendre en compte si l'on veut vraiment assurer leur réinsertion. A cet égard, l'exemple des vétérans américains du Viêt-nam ou des anciens combattants soviétiques d'Afghanistan est très significatif. Ceux qui sont revenus de la guerre à dix-huit ans étaient très déstructurés, ils pensaient qu'ils étaient adultes alors qu'ils n'avaient en réalité aucune maturité et beaucoup d'entre eux se sont vite retrouvés plongés dans la délinquance, la criminalité, l'alcoolisme ou la drogue.

Que peut-on faire pour ces jeunes ? L'éducation ne résoudra pas tout, pas plus que la formation, car elles ne s'adressent pas à l'inconscient. L'insertion professionnelle ne suffira pas non plus dans la mesure où elle ne tient pas compte des composantes psychologiques du problème :

il ne s'agit pas simplement d'assurer l'avenir, il faut aussi réparer ce qui a été brisé, volé, rendre à ces jeunes leurs années d'adolescence.

Mais l'Algérie n'a pas connu le problème des très jeunes soldats, sinon dans certains cas où des adolescents ont été emmenés dans des camps puis enrôlés. L'armée de libération nationale n'a, elle, jamais fait combattre des enfants : ceux-ci jouaient juste le rôle de messagers ou de guetteurs.

Mme TODD :

Au Zimbabwe également, les jeunes ont surtout joué le rôle de messagers et ceux qui furent enrôlés par les armées de libération n'étaient, pour la plupart, pas armés. Après l'indépendance, on a créé pour eux une école qui assurait leur éducation et les aidait ensuite à s'insérer dans la vie active, mais cette insertion a parfois été difficile du fait de l'important taux de chômage que connaît notre pays. Quant au soutien d'ordre psychologique, je reconnais tout à fait qu'il est nécessaire mais encore faut-il qu'il soit possible. Car beaucoup de pays ne disposent d'aucun moyen dans ce domaine – le Zimbabwe compte en tout et pour tout quatre psychiatres – et doivent parer au plus pressé. Ainsi, pour notre part, avons-nous accordé la priorité à la mise en place d'un système efficace d'enseignement primaire et, plus généralement, à l'éducation ; le Zimbabwe est l'un des Etats du monde où les crédits publics consacrés à ce secteur sont les plus forts.

M. PETRIS :

Je voudrais souligner les risques que peut présenter un système de protection des enfants centré seulement sur l'enseignement ou la formation. Dans les camps cambodgiens par exemple, où l'enseignement est tout ce que l'on a à proposer aux jeunes, on finit par leur apprendre notamment la gestion d'entreprises, c'est-à-dire quelque chose de totalement inadapté à l'économie locale et dont ils n'auront donc aucun usage s'ils veulent rester dans leur pays. On en vient ainsi à renforcer leur inadaptation, sous prétexte de favoriser leur future réinsertion. C'est un peu le même phénomène que lorsque l'on envoie les étudiants se former à l'étranger et qu'ils ne peuvent, à leur retour, se réhabituer à la réalité de leur pays.

M. SIGG :

Quelque chose doit être fait pour ces jeunes sur le plan psychologique et il n'y a pas forcément besoin de centaines d'analystes pour cela. Je ne sais pas ce qui peut être réalisé en Ouganda, car je ne connais pas ce pays et chaque situation est très spécifique. En URSS par exemple, à l'initiative de Matarenko, furent créées des sortes de homes pour jeunes adultes, soldats ou délinquants, qui n'étaient pas vraiment des établissements de formation, mais plutôt des centres d'apprentissage ou de réapprentissage de la vie collective. Le but de cette expérience, menée en grande partie avec des non spécialistes, n'était pas d'enseigner à ces jeunes un savoir, mais de leur permettre de se reconstruire à l'intérieur d'un groupe où les valeurs ne seraient, plus, comme dans l'armée, la destruction ou le meurtre ; après seulement venait l'acquisition d'un savoir-faire. La méthode fut d'ailleurs reprise en France et aux Etats-Unis pour le traitement de psychotiques ou d'asociaux.

THEME 6

MOBILISATION DE L'AIDE INTERNATIONALE ET ROLE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG) DANS UNE PERIODE DE TRANSITION.

- * *Le Kurdistan, par M. Kendal NEZAN*
- * *La réconciliation franco-allemande par M. Antoine WAHL*
- * *Point de vue sur le rôle des ONG du Nord par M. Christian
LECHERVY*
- * *Le Cambodge, par M. Richard PETRIS*
- * *L'Ethiopie, par M. Taye MENGISTAE*
- * *Le Guatemala, par Mme MICHEL*

1. LE CAS DU KURDISTAN

*Exposé de M. Kendal NEZAN
Président de l'Institut Kurde de Paris*

Les Kurdes sont aujourd'hui plus de 25 millions dans les pays du Proche-Orient : 12 millions en Turquie, 8 en Iran, 4,5 en Irak et 1 en Syrie. On trouve également des communautés kurdes en URSS et la diaspora établie en Europe occidentale compte environ 650 000 membres. Les Kurdes sont un des peuples Indigènes les plus anciens du Proche-Orient. Ils ont Été gouvernés par différentes dynasties avant que n'émerge l'idée de l'Etat-nation, née de la Révolution française et qui s'est propagée au XIXème siècle dans les autres pays européens, jusqu'à l'empire ottoman. Celui-ci a alors aboli les privilèges des principautés kurdes indépendantes ou semi-indépendantes, qui échouèrent à créer un Etat du fait de la puissance impériale, renforcée par l'action conjuguée de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne.

Après la Première Guerre mondiale, l'Angleterre et la France ont tracé les frontières de cette partie du monde, et dans ce partage colonial, notre pays a été divisé comme il continue de l'être aujourd'hui entre la Turquie, l'Iran, l'Irak et la Syrie. Ce tracé a été effectué avec un cynisme total, dont je voudrais vous donner un exemple. En 1925, la Société des Nations a envoyé sur place une mission d'enquête qui a réalisé un travail approfondi, dont l'une des conclusions était que 7/8° des populations kurdes souhaitaient la création d'un Etat indépendant. Pourtant, pour des raisons qui tenaient uniquement à l'importance des ressources pétrolières du territoire, la Grande-Bretagne a convaincu la SDN d'annexer celui-ci à l'Irak. En contrepartie, on a promis aux Kurdes une autonomie administrative, culturelle et politique qu'ils n'ont bien sûr jamais obtenue. Par la suite, le principe de l'intangibilité des frontières a toujours été opposé à toute revendication d'indépendance.

En Turquie, l'Etat-nation a pris une forme caricaturale, empruntant à la fois au jacobinisme français et au nationalisme allemand des années 20 à 30 : de cette « boîte à outils idéologiques » est sorti un système particulièrement répressif pour les Kurdes, auxquels on a interdit l'usage de leur langue et qui ont été victimes de nombreux déplacements de populations. L'Iran, lui, était un empire ressemblant à celui d'Haïlé Sélassié, composé de peuples divers, mais où l'Empereur ne reconnaissait aucune liberté politique ou culturelle à d'autres que les Persans.

C'est dans ce contexte général d'injustice et d'intolérance que s'inscrit le mouvement du peuple kurde. A partir de 1961, se développe ainsi au Kurdistan irakien une résistance armée à la politique d'arabisation forcée prônée par le gouvernement central.

En Iran, après la révolution islamiste, les Kurdes ont demandé leur autonomie et l'instauration d'une démocratie pluraliste, devenant alors la principale cible d'un régime qui a institutionnalisé la discrimination à l'encontre des populations sunnites.

Face à cette situation, quel peut être le rôle des ONG ? Le Kurdistan est une enclave sans débouchés maritimes, entourée d'Etats tous hostiles aux aspirations démocratiques du peuple kurde et son accès est très difficile, notamment pour les médias. Or l'on sait que pour le monde occidental, un événement n'existe que s'il est médiatisé : sans écho dans la presse, à la radio ou à la télévision, on peut crier pendant des années dans le désert sans jamais être entendu, comme je l'ai fait longtemps depuis le début des années 70. Paradoxalement, c'est la guerre entre l'Iran et l'Irak qui va changer les choses, chacun des protagonistes autorisant quelques ONG à se rendre sur place pour leur montrer combien l'adversaire se comportait de façon monstrueuse. Mais aucun journaliste ne vint jusqu'en 88 et les ONG présentes étaient confrontées à une contradiction difficile à résoudre : soit elles voulaient continuer leur travail humanitaire et elles acceptaient de se taire sur la réalité de ce qu'elles voyaient, soit au contraire elles rompaient le silence et alertaient l'opinion, mais alors elles étaient vite contraintes de quitter le pays. En Iran par exemple, les ONG étaient prises en charge par le gouvernement dès leur arrivée et ne pouvaient donc remplir leur mission de témoignage que de façon très imparfaite.

En 1988 donc, l'Irak gaze pour la quinzième fois en moins d'un an la population de toute une ville à la frontière avec l'Iran, faisant 5 000 morts en quelques minutes ; l'occasion est trop belle pour l'Iran de montrer à la communauté internationale la barbarie de son ennemie. Il autorise donc la venue de journalistes, et même si l'assistance humanitaire est pratiquement impossible à ce moment, le monde est soudain alerté on assiste à un sursaut de conscience dans les opinions publiques, dont les gouvernements ont cependant continué de soutenir le régime de Saddam Hussein qui présentait pour eux l'immense avantage de contenir l'expansionnisme chiite. L'action des ONG ou des particuliers et les efforts de notre diaspora se heurtaient ainsi à l'incompréhension des administrations, à tel point que les sanctions votées par le Sénat américain n'ont pu être appliquées en raison de pressions exercées par l'exécutif, qui a même accordé alors un crédit supplémentaire d'un milliard de dollars à l'Irak. Ceci pour vous dire la relative inefficacité de l'action des ONG dans des situations aussi dramatiques : pas plus qu'au Cambodge par exemple, nous n'avons été capables au Kurdistan d'éviter des massacres et la destruction d'un pays.

Pourtant, un peu plus tard et dans un contexte différent, nos efforts ont mieux abouti. Lors de la guerre du Golfe en effet, la forte présence médiatique pour couvrir les événements militaires a permis de donner un large retentissement à l'exode de deux à trois millions de Kurdes vers les pays voisins. L'émotion dans l'opinion publique a été vive et les ONG ont

ainsi pu recueillir des fonds pour apporter l'aide nécessaire aux populations en détresse, sauvant ainsi des dizaines de milliers de vies humaines. Mais la tâche était trop immense pour que l'action humanitaire puisse suffire et il fallait donc que les gouvernements interviennent. C'est alors qu'a été votée la résolution 688 des Nations Unies sur le droit d'ingérence, qui a fixé un cadre politique à l'intervention humanitaire des armées américaine, française et britannique, leur permettant de porter secours aux populations pourchassées et de les réinstaller dans des camps.

Aujourd'hui, nous sommes dans une période transitoire. Pour la plupart, les réfugiés ont regagné leur région d'origine, les autres étant encore dans les camps en attendant un règlement politique. Car si l'aide humanitaire peut suffire lors d'un cataclysme ou d'une catastrophe naturelle, on ne saurait s'en satisfaire quand c'est tout un peuple qui fuit un régime despotique : à un problème politique, il faut une solution politique et c'est seulement lorsque celle-ci aura été trouvée que les ONG pourront intervenir efficacement pour aider à la reconstruction du pays. Lorsqu'on sait qu'avant sa destruction, le Kurdistan était le grenier à blé et la principale zone d'élevage de l'Irak, qui avait réussi à atteindre l'autosuffisance alimentaire alors qu'il dépend à présent à 80 % des importations de l'étranger, on mesure l'ampleur de la tâche à accomplir rebâtir les villages, les écoles, redévelopper l'agriculture et l'élevage, réinstaller des entreprises manufacturières et d'artisanat local... C'est un nouveau champ d'action qui s'ouvre aux ONG, dont l'intervention sur le terrain est jusqu'ici restée presque exclusivement limitée à l'aide médicale et, à l'extérieur, au domaine culturel. Je voudrais d'ailleurs, pour finir, saluer ici le CCFD, qui a été l'une des rares ONG à nous soutenir, à essayer de faire avec nous que notre cause soit enfin reconnue. Cela aussi est très important, car quand on ne peut pas agir directement sur place, il faut aider les peuples victimes de l'oppression à faire entendre leur voix, de façon à pouvoir sensibiliser l'opinion publique internationale dont on sait le rôle essentiel.

2. PAX CHRISTI ET LA RECONCILIATION FRANCO-ALLEMANDE

Exposé de M. Antoine WAHL

Je voudrais vous parler de Pax Christi, mouvement de l'église catholique, ONG confessionnelle née pour favoriser la réconciliation franco-allemande et qui a peu à peu élargi son champ d'intervention pour se mettre au service de la paix, situant son action et sa réflexion au niveau de l'opinion et non des décideurs, sur lesquels elle ne cherche pas à influencer directement.

Quelques repères historiques d'abord. Chacun sait qu'en France, pendant l'Occupation, s'opposaient d'un côté la Résistance, de l'autre les nazis, dont les exactions sont connues : Tulle, Oradour-sur-Glane restent ainsi des villes symboles dans nos mémoires. A la fin de la guerre, on assiste à un mouvement de fond de résistance passive à l'envahisseur, chez certains destiné simplement à racheter un passé ambigu de relations avec les Allemands. Puis très vite se développe chez nos concitoyens un profond esprit de revanche, qui d'ailleurs se manifestera dans l'attitude de certaines unités des forces françaises d'occupation stationnées en Allemagne, notamment à Fribourg.

C'est dans ce contexte que pendant l'été 44 naît un groupe de prières : « La croisade pour la conversion de l'Allemagne », qui semblait alors une condition nécessaire à l'instauration de la paix. En novembre de la même année, Mgr. Theas, évêque de Lourdes Interné à Compiègne pour résistance spirituelle contre les Allemands, célèbre une messe pour la réconciliation franco-allemande dans le camp où il est retenu prisonnier. Plus tard, il rencontre les membres du groupe de prières dont il devient le président, puis le nonce Mgr. Roncalli qui lui suggère de ne plus faire référence à la conversion de l'Allemagne, celle-ci rappelant trop les croisades. C'est alors que le groupe prend le nom de Pax Christi, titre de son bulletin interne, et qu'il se fixe pour objectif la réconciliation franco-allemande. Dès 1950, cet objectif s'élargit à l'action et à la prière pour la paix, le mouvement s'internationalisant rapidement et s'implantant en Allemagne grâce aux aumôniers militaires, ainsi qu'à certains membres de familles de soldats stationnés outre-Rhin. Il devient ainsi un moteur parmi beaucoup d'autres de la réconciliation franco-allemande.

Depuis sa création, Pax Christi s'est appuyé sur quelques convictions de base qui sont encore les nôtres aujourd'hui. Nous pensons tout d'abord que pour une réconciliation vraie, il faut une conversion réciproque car personne n'a jamais tous les torts : conversion du langage, des images stéréotypées et fausses, des généralisations indues et surtout de l'agir. Nous croyons également que le respect mutuel se construit à partir d'une volonté de toujours mieux connaître l'autre et surtout ce qu'il y a de meilleur en lui. Nous savons aussi que la persévérance est une condition nécessaire pour la réussite et que toute action doit être menée de façon suivie, car rien n'est jamais acquis : un mouvement germanophobe a reparu en France lors du miracle économique allemand et plus récemment, après la chute du mur de Berlin, la crainte a resurgi que l'Allemagne ne préfère tisser des liens avec l'Est plutôt que de rester ancrer dans la communauté européenne. Une autre de nos convictions est qu'il convient de privilégier l'action avec, par et pour les jeunes, car ceux-ci sont moins marqués que leurs aînés par un passé tragique plus tournés vers l'avenir, et c'est, pourquoi nombre de nos initiatives sont menées en leur direction mise en relation de correspondants qui s'écrivent régulièrement, organisation de rencontres

et de nos « routes internationales ». Nous entendons aussi ne pas nous isoler, en prétendant être les seuls à oeuvrer pour la réconciliation franco-allemande et nous travaillons donc avec tous ceux qui poursuivent cet objectif, ainsi qu'avec des partenaires internationaux comme l'ONU, l'UNESCO ou le Conseil de l'Europe. Enfin, Pax Christi privilégie toujours la recherche de solutions non violentes et accorde une importance essentielle à la prière, l'existence d'une foi commune à la France et l'Allemagne ayant, à cet égard, beaucoup facilité nos efforts de rapprochement entre les peuples de ces deux pays.

3. LE ROLE DES ONG DU NORD POINT DE VUE D'UN OBSERVATEUR

Exposé de M. Christian LECHERVY

Je n'ai plus aujourd'hui de responsabilités dans aucune ONG et je mène un travail de recherche en tant que directeur d'un Institut de relations internationales et stratégiques dépendant de l'université de Paris-Nord. Mes réflexions seront donc celles d'un observateur plus que d'un acteur, et si mon exposé est quelque peu critique, c'est que je vais essayer ici de donner un cadre conceptuel d'ordre politique à l'intervention des ONG plutôt que des conseils d'action. Je précise que dans cette intervention, l'appellation générique d'ONG ne désigne que celles du Nord.

Lorsque l'on parle d'aide ou de coopération humanitaire dans un processus de transition démocratique, il ne faut jamais oublier que l'on se situe encore dans une période de conflit et l'on doit ainsi distinguer deux types d'interventions. Soit les ONG sont déjà sur place et entretiennent des relations avec les forces politiques au pouvoir ou dans l'opposition ; elles sont alors nécessairement conduites à adopter une attitude partisane déterminée par ces relations, c'est-à-dire à s'engager dans le débat national qui s'instaure. Soit la surmédiation des évolutions internationales provoque l'arrivée brutale des ONG humanitaires, qui n'ont pas planifié leur action ni procédé à une évaluation économique, politique ou culturelle des rapports qu'elles vont établir avec les différentes forces existant dans les pays où elles s'installent, cette absence de réflexion posant évidemment des problèmes majeurs qui risquent d'ailleurs de s'aggraver au cours des années à venir.

Face à cette situation finalement très trouble, il faut d'abord faire voler en éclats le mythe de l'apolitisme des ONG, de la prétendue absence de liens politiques entre elles et le corps social où va se développer leur action. Cette clarification doit avoir lieu à trois niveaux. Le premier est

celui des donateurs, peut-être le plus important il est illusoire de continuer à affirmer que l'on intervient de façon neutre dans des régions où se déroulent des conflits armés ou dont la situation politique est très instable, de ne pas vouloir expliquer nettement avec quels acteurs et sur quels programmes politiques on est d'accord.

Le second niveau est celui de l'Etat d'origine de l'ONG. On observe depuis cinq ou six ans que les pays occidentaux, la France en particulier, cherchent à instrumentaliser l'action humanitaire, pour en faire un bras para-diplomatique de leur politique extérieure. On l'a bien vu lors de la guerre du Golfe, mais dans d'autres conflits comme celui du Cambodge par exemple, il est clair que cette action a été considérée comme une sorte de supplétif à la présence diplomatique. Dans ces conditions, il faut qu'il y ait sinon un débat, du moins un échange de vues entre les autorités nationales ou européennes et les ONG, dès lors que leurs positions commencent à diverger par rapport aux acteurs ou aux solutions politiques qu'il convient de soutenir.

Dernier niveau celui des forces politiques locales. Si l'on accepte de mener un programme de coopération en liaison avec un appareil d'Etat ou un mouvement politique, fût-il d'opposition, fût-il même démocratique, il est utile de préciser jusqu'à quel point peut aller la solidarité. En effet, dans toute situation de conflit, il se peut que les organisations avec lesquelles travaillent les ONG soient conduites, sous la pression des événements, à commettre certaines violations des droits de l'homme. Il faut donc que les ONG soient en mesure d'avoir avec leurs partenaires un dialogue critique, qui peut aller jusqu'à la rupture, car il est illusoire de croire que ces partenaires, même s'ils sont humanitaires, culturels ou économiques, se situent en dehors de la scène politique et n'en sont pas les acteurs au même titre que tous les autres.

La clarification du rapport des ONG à la violence légitime se fera différemment selon la nature politique des processus en cours. Prenons le cas chilien par exemple, qui est le cas parfait de la démocratisation. Aujourd'hui, auprès du Président Aylwin, on trouve nombre de dirigeants issus d'ONG ou d'organisations humanitaires, phénomène dont on peut se réjouir, mais qui n'en pose pas moins le problème du rapport de ces organisations à l'Etat. Il serait en effet dangereux que sous prétexte des liens amicaux tissés par le passé, une ONG perde son sens critique et renonce à prendre le recul nécessaire vis-à-vis de l'action gouvernementale, même lorsque celle-ci s'inscrit dans un processus démocratique. Mais la situation à laquelle sont confrontées les ONG dans la plupart des pays du tiers monde n'est pas aussi favorable : les Etats sont en général semi-totalitaires et les forces démocratiques pratiquement inexistantes. Au moment où l'alternative politique au système tyrannique se fait jour, les ONG doivent choisir

d'être ou non instrumentalisées par le nouveau pouvoir, avec lequel il est donc impératif qu'elles clarifient leurs relations.

Au cours des vingt ou trente dernières années, les phases de transition se présentaient de façon presque idéale par rapport à ce qui nous attend à l'avenir. Les processus démocratiques se déroulaient en effet sous le signe de la bipolarisation, comme au Chili ou aux Philippines par exemple, et il était facile de faire des choix. Tel n'est plus le cas aujourd'hui, car tous les conflits sont devenus multipolaires et il n'est donc plus possible de distinguer d'emblée les bons des méchants. Cette évolution devrait conduire à un émiettement de l'action humanitaire, qu'on a déjà pu observer lors de la guerre du Golfe et qui apparaît clairement au Cambodge, en Somalie ou au Libéria notamment. Face à de multiples acteurs politiques qui n'ont pas plus de légitimité les uns que les autres à prendre le pouvoir et qui parfois, comme en Birmanie ou en Afghanistan, sont dans l'incapacité de gérer l'ensemble du territoire national, les ONG pourront sans doute être financièrement à la hauteur de l'atomisation politique mais elles n'auront sûrement pas les moyens d'exercer une pression en faveur d'une stratégie d'Etat ou d'Etat-nation.

Il existe également un autre élément central sur lequel je voudrais insister, c'est cette sorte de magie qui entoure à présent l'action humanitaire dans toutes les périodes de crises. On laisse ainsi entendre depuis dix ans que l'intervention des ONG pourrait résoudre tous les problèmes et je pense que pour ne pas maintenir une illusion dramatique pour le tiers monde, il faut être clair sur ce à quoi peuvent servir les ONG et sur ce qu'elles peuvent faire, revenir à l'essence de l'action humanitaire. Celle-ci ne doit intervenir qu'après qu'une solution politique a été trouvée à un conflit et elle ne saurait en aucun cas constituer l'outil principal de la reconstruction ou de la réconciliation nationales. Complément utile, parfois même indispensable à l'action des organisations multilatérales et à celle des Etats, elle ne peut s'y substituer et il serait dangereux de laisser croire à une telle possibilité.

Il faudra donc savoir régler deux problèmes importants. Clarifier d'abord le rôle, l'utilité et le coût des ONG par rapport à ceux des autres organismes de coopération et à ce propos, il me paraît nécessaire de ne pas accepter le processus de privatisation progressive des aides d'institutions comme la Banque Mondiale ou le FMI. Lutter ensuite contre l'émiettement – il y a plus de 1 500 ONG en France ! – en essayant d'arriver à un accord entre les ONG sur des programmes régionaux et de type différent sur le plan économique, de façon à parvenir à une action coordonnée et plus efficace. On peut penser ainsi à la constitution d'un grand consortium européen, qui présenterait certes un risque réel de bureaucratisation, mais permettrait que l'action humanitaire fasse l'objet d'une véritable planification et que les ONG puissent peser d'un poids critique dans les négociations.

Observations complémentaires

S'agissant de la collecte de fonds pour l'action humanitaire, il est clair que les pays en guerre se « vendent » mal, même s'ils sont populaires dans l'opinion. A cet égard, l'exemple du Liban est significatif : au plus fort des bombardements syriens sur la zone chrétienne, les ONG des milieux catholiques ont lancé des appels de fonds, pensant que la référence culturelle à un pays pro-occidental et pro-chrétien devait favoriser les dons ; l'une d'elles, qui avait ainsi envoyé un million et demi de messages, n'a pourtant récolté qu'à peine 20 000 F. C'est dire que les outils les plus performants ne peuvent pas changer les tendances de fond : plus un pays est en guerre et plus les donateurs hésitent, de peur d'être engagés dans un processus politique et non plus humanitaire.

Dans le passé, pratiquement tous les conflits se déroulaient entre une guérilla armée et un Etat ; le problème du positionnement des ONG se posait en termes relativement simples. Aujourd'hui, la situation est différente car les guerres, comme d'ailleurs les ONG, sont moins idéologisées et il est donc beaucoup plus difficile de choisir le partenaire avec lequel on va travailler. En Afghanistan par exemple, au début des années 80, les ONG ont décidé d'aider la résistance non pas pour ce qu'elle était, mais plutôt à cause de l'ennemi qu'elle combattait et à présent que cet ennemi s'est retiré, tout le problème est de savoir quelle tendance de la résistance on va soutenir. Ainsi, alors que la situation afghane est toujours difficile et exige encore la présence de l'aide internationale, on peut craindre que les ONG soit dispersent de plus en plus leurs actions, soit qu'elles se retirent purement et simplement comme elles l'ont fait en Birmanie. Ce cas n'est pas isolé et le processus risque d'être le même en Somalie ou au Libéria.

Il est clair toutefois que si les ONG ont des difficultés à cerner le programme des différents mouvements en présence, elles engageront des fonds moins importants, et cela d'autant plus que leurs donateurs seront eux-mêmes réticents à aider une intervention en faveur d'un pays où la situation politique est confuse. En outre, si depuis 85 l'Ethiopie a conservé un certain taux de notoriété qui peut encore permettre l'afflux de dons, il n'en est pas de même pour des pays comme la Somalie, le Mozambique, le Libéria ou le Soudan, où se déroulent des guerres qui ne sont pas médiatisables. Il ne sera donc pas possible de mobiliser pour eux de nouveaux donateurs et l'on doit craindre que les ONG se retirent, afin d'intervenir dans des pays où elles pourront montrer à leurs financeurs que leur action est plus efficace.

Par ailleurs, si deux tiers des donateurs refusent que l'aide soit conditionnée à la nature démocratique des Etats récipiendaires, on sait en même temps qu'il existe une sorte de hit-parade des pays aidés, qui se traduit bien sûr dans la présence plus ou moins forte des ONG sur le terrain. Dans les années 70, on s'est ainsi précipité au Bangladesh, mais

cinq ans plus tard les ONG en étaient déjà parties et elles n'y sont revenues que très récemment. De même en Ethiopie, où l'on a compté jusqu'à trente ONG françaises en 85, alors qu'elles n'étaient que deux l'année précédente, et je pense qu'à l'heure actuelle elles sont au maximum une dizaine. De même encore au Cambodge, où les ONG se sont ruées dès qu'elles ont été autorisées à travailler dans l'ensemble du pays et non plus seulement dans les camps installés à la frontière avec la Thaïlande : leur nombre est passé, tous pays confondus, de quatre à soixante-dix en trois ans, mais je suis prêt à parier que si aucune solution politique n'est trouvée d'ici deux ans à la situation cambodgienne, la plupart de ces ONG s'en iront.

4. LE CAS DU CAMBODGE

Exposé de M. Richard PETRIS

Fin 79, l'assemblée générale des Nations Unies a fait explicitement appel aux Etats et aux ONG afin qu'ils aident les réfugiés du Cambodge qui se pressaient alors à la frontière avec la Thaïlande. Cette aide est arrivée massivement, d'abord consacrée aux actions humanitaires indispensables, puis progressivement orientée vers des projets de développement. Dix ans après, les mêmes acteurs sur la même frontière s'interrogent sur le rôle qu'ils ont joué. Certes ils ont soulagé des détresses, mais ils ont aussi contribué à fixer des populations qui continuent à être soumises aux pressions de groupes rivaux ; ils ont même participé à quelque chose de plus pervers encore en permettant à des réfugiés, c'est-à-dire à des gens venant de l'extérieur, de bénéficier d'un minimum de confort et de développement, ce qui est perçu comme une injustice par les populations locales qui n'ont eu droit à aucune aide et dont le niveau de vie est resté nettement moins élevé. Depuis, les choses se sont encore compliquées avec le redéploiement et l'extension de l'activité des ONG à l'ensemble du territoire cambodgien, car cette participation à la reconstruction du pays sous le contrôle obligé des autorités est une forme de complicité avec la politique de l'Etat, qui pose d'ailleurs d'autant plus de problèmes que les pays d'origine des ONG n'ont pas tous reconnu le pouvoir en place.

Un mot encore de ce fameux « réalisme » dont veulent faire preuve aujourd'hui les organisations internationales par rapport au problème des réfugiés. C'est le grand débat actuel, auquel participent des organisations comme Médecins du Monde et Médecins sans Frontières, très actives au début de l'exode des boat-people : avons-nous des responsabilités dans cet exode ? N'avons-nous pas fini par le favoriser ? N'avons-nous pas contribué à fabriquer un nombre toujours plus grand

de réfugiés économiques ? Ceux qui se posent de telles questions pensent aujourd'hui qu'il faudrait peut-être intervenir pour faire comprendre aux gens qu'ils ne doivent pas fuir, mais plutôt essayer de faire évoluer le pays, surtout si l'Etat lui-même fait des efforts en ce sens. Et ils se sentent d'autant plus habilités à tenir ce langage, d'autant plus autorisés à pousser les réfugiés à cette prise de conscience qu'ils ont participé naguère au sauvetage de ceux qui s'enfuyaient. C'est en tous cas un peu le discours d'un Bernard Kouchner, qui continue à se référer à son rôle de fondateur de Médecins sans Frontières puis de Médecins du Monde, mais qui est en même temps secrétaire d'Etat à l'action humanitaire dans le gouvernement français...

5. LE CAS DE L'ETHIOPIE

Exposé de M. Taye MENGISTAE

Je voudrais vous parler du problème de la mobilisation de l'aide internationale au développement en Ethiopie au cours des dix dernières années. Vous savez tous qu'un gouvernement de transition doit être bientôt mis en place dans notre pays pour une période de deux ans, avant que soit instauré un régime pluraliste. Outre le secours aux victimes des conflits et des sécheresses et la réinsertion des soldats démobilisés, ce gouvernement devra assurer la remise en route d'une économie dévastée par la guerre, permettre la poursuite des actions de développement déjà engagées et favoriser l'implantation de nouveaux projets, pour lesquels il faudra trouver les ressources internes et externes nécessaires, et cela sans attendre car l'Ethiopie ne peut en effet se permettre le luxe d'une pause de deux années.

Selon tous les indicateurs, notre pays est le plus pauvre de l'Afrique sub-saharienne, elle-même la région la plus pauvre du monde : le revenu par tête est inférieur de moitié à celui des autres Etats du sous-continent, l'espérance de vie et l'apport calorique quotidien moyen parmi les plus faibles de toute l'Afrique, la mortalité infantile très forte, les systèmes de soins et d'éducation très insuffisants. On notera également que le taux d'épargne et d'exportation est extrêmement bas, d'où un accès moins privilégié que les autres pays africains aux biens et services extérieurs.

Dans la structure de l'économie éthiopienne, l'agriculture traditionnelle tient une place prépondérante puisqu'elle occupe 85 % de la population et que sa production représente 40 % du PIB. Mais les ressources naturelles s'épuisent vite du fait de l'érosion des sols et de la déforestation, du fait aussi des sécheresses qui ont provoqué des famines cycliques et totalement ravagé les campagnes. En outre, dans

un pays où la mobilité entre les zones urbaines et rurales est faible, où le pouvoir économique reste très lié au pouvoir politique, des relations marchandes très inégales se sont établies entre les villes et les régions agricoles, notamment à travers les circuits de distribution, et ce bien sur au détriment des campagnes. Par ailleurs, la crise agricole des deux dernières décennies a provoqué une hausse des prix des produits alimentaires et une stagnation des exportations, d'où une réduction des capacités d'importation et d'investissement dont les conséquences se sont vite fait sentir dans le secteur industriel, en particulier sur l'emploi et la productivité, entraînant une dépendance croissante du pays vis-à-vis de l'extérieur. Entre 1980 et 1987, le déficit des échanges a ainsi plus que doublé, l'endettement est passé de 701 à 2 434 millions de dollars et le service de la dette de 10 % à environ 33 % de la valeur des exportations.

Ces chiffres révèlent bien toute l'ampleur de la crise, dont les effets sociaux et politiques ont été plus graves qu'on ne pouvait le penser. Ils l'auraient été encore davantage sans l'aide internationale accordée par des organismes comme les Nations Unies ou la Banque Mondiale, par la Communauté européenne, par des Etats dans le cadre d'accords bilatéraux et aussi par les ONG. Entre 80 et 85, les prêts à moyen et long terme s'élevaient à 241 millions de dollars ; ils ont atteint environ 2 300 millions de dollars en 88 et l'on estime que sur la dernière décennie, les aides au développement ont été en moyenne de 196 millions de dollars par an, dont 80 % accordés par les agences des Nations Unies et la CEE. Même si l'aide internationale à l'Ethiopie a progressé de façon sensible au cours des années 80, elle est restée inférieure à celle que le reste de l'Afrique a reçue et a été attribuée dans de très mauvaises conditions. Entre 80 et 87, elle est ainsi passée de 6 à 14 dollars par tête, alors qu'elle augmentait de 25 à 32 dollars en moyenne pour les autres pays sub-sahariens ; en outre, les taux d'intérêt étaient plus élevés et les délais de remboursement plus courts que pour ces pays.

Si l'on en croit la Banque Mondiale elle-même, l'aide internationale à l'Ethiopie a été très insuffisante, non seulement par rapport aux Etats voisins mais aussi au regard des besoins vitaux du pays. Ce phénomène a sans doute plusieurs raisons, dont la première tient aux relations qu'a entretenues notre pays avec les pays donateurs ; hostilité latente avec les pays du Moyen-Orient, absence des liens qui malgré tout unissaient certains pays africains aux anciennes puissances coloniales, orientation marxiste du régime qui entraînait certaines réticences chez les Occidentaux. On peut également voir dans la relative faiblesse de l'aide internationale le résultat de la politique de Mengistu, qui n'a pas voulu appliquer les directives qu'imposaient la Banque Mondiale et le FMI, mais aussi certains Etats donateurs, en contrepartie de leur soutien aux programmes de développement. Enfin, la guerre a probablement découragé bien des aides bilatérales, car on savait qu'une partie des

crédits serait détournée de ses objectifs et consacrée à des fins militaires.

Aujourd'hui que le conflit a pris fin, il est possible que se produise une amélioration des relations de l'Ethiopie avec la communauté Internationale, ce qui devrait largement contribuer à un renforcement de l'aide au développement. Mais il faut aussi pour cela que les nouveaux dirigeants réforment profondément la politique économique du pays et formulent avec précision leurs projets pour l'avenir. Or sur ces deux points, rien n'incite vraiment à l'optimisme...

6. LE CAS DU GUATEMALA

Exposé de Mme MICHEL

Avant de vous faire part de l'expérience de l'organisation Enfants réfugiés du Monde, que je représente ici, je voudrais souligner un rôle pour moi essentiel des ONG, leur mission de témoignage. Car même si l'impact médiatique est faible, même si le silence est souvent une obligation pour pouvoir continuer l'action sur le terrain, les ONG peuvent toujours être un relais et informer les associations des droits de l'homme comme Amnesty, intervenir pour la création de commission d'enquêtes ou alerter les ambassades pour que des délégations officielles se rendent sur les lieux, participer aux instances spécialisées des Nations Unies. Sans doute n'est-ce pas une tâche facile, mais elle est part intégrante de notre action, de même que notre présence auprès des populations peut aider à garantir leur sécurité.

J'en viens à notre expérience proprement dite. Nous intervenons notamment au Guatemala, dirigé depuis 86 par un gouvernement civil, mais où le génocide des Indiens ne s'est pas pour autant arrêté, où continuent encore les assassinats et les disparitions. Parallèlement aux efforts de sensibilisation de l'opinion que nous menons en faveur de ce pays, nous travaillons sur le terrain pour aider à la prise en charge des enfants qui sont souvent dans une situation difficile, dans la mesure où leurs parents ont eux-mêmes été confrontés à la violence et contraints, dans une économie dévastée, de repartir à zéro. Une action d'accompagnement est donc nécessaire, que la plupart des familles sont matériellement incapables d'assurer, et c'est pourquoi nous avons créé des espaces formels ou informels qui doivent permettre aux enfants de s'exprimer, de surmonter ainsi les traumatisme dont ils ont été victimes et de retrouver un niveau normal de développement physique et mental. Nous avons par exemple ouvert des centres d'animation, des jardins d'enfants, des ateliers de tissage, et

nous proposons aussi des activités telles que le dessin ou la culture de jardins potagers. Tout cela répond à une demande réelle des populations, puisque le problème de l'éducation des enfants vient au second rang des préoccupations des communautés auxquelles nous nous adressons après les demandes de matériel agricole mais avant celles concernant la santé.

Parallèlement, nous menons en direction des adultes une action de formation dans les domaines sanitaire et éducatif, de façon à aider à la restructuration du groupe familial et social dans lequel sont intégrés les enfants. Dans la même optique, nous jouons un rôle de mise en relation des populations avec les structures existantes susceptibles de soutenir de petits projets productifs et d'apporter une aide que nous ne sommes pas nous-mêmes en mesure de donner. En présentant ces projets à d'éventuels financeurs, en facilitant les contacts avec les ONG locales et en permettant ainsi à des initiatives de voir le jour nous faisons donc office d'intermédiaires. Cela correspond tout à fait à la mission d'accompagnement que nous nous sommes fixés pour favoriser la création d'une dynamique sociale au sein des communautés avec qui nous travaillons et leur permettre de se prendre en charge elles-mêmes, car c'est probablement là la meilleure façon d'assurer aux enfants un certain équilibre dans les conditions difficiles qui sont les leurs.

THEME 7

QUELS SYMBOLES DE LA COHESION NATIONALE ?

- * *L'Ukraine, par M. Nicolas JECQUIER*
- * *Le Nigeria, par M. Auguste LINDT*
- * *L'Ethiopie, par M. Dereje ALEMAYEHU*
- * *Le Cambodge, par M. Nouth NARANG*
- * *L'Espagne, par M. Jordi PLANES*
- * *La Colombie, par M. Luis Alberto RESTREPO*

1. LE CAS DE L'UKRAINE

Exposé de M. Nicolas JECQUIER

Les thèmes développés au cours de ce séminaire sont très actuels en Ukraine. On assiste en effet au passage de cette république soviétique à l'indépendance sans violence et sans pogrom.

La situation de l'Ukraine est très particulière. Il s'agit d'une nation distincte par sa langue ; occupant un territoire qui n'a jamais formé un Etat. On peut parler à son sujet de nation sans Etat quoique l'Ukraine ait été au IX^{ème} et X^{ème} siècles le coeur de la constitution du futur Etat Russe.

Dans le contexte actuel de l'effondrement de l'empire soviétique, l'Ukraine permet de voir comment, au sein d'un Etat multinational, une nation arrive sans violence, sinon à son indépendance, du moins à l'autonomie. Cette question a une haute portée au plan international. Les nationalités en effet sont souvent si enchevêtrées qu'on ne peut imaginer que chaque peuple ait un Etat.

En Ukraine le problème est plus simple car il y a une certaine correspondance entre un territoire et une ethnie dominante. Comment dans ce contexte se détacher sans violence d'un empire multinational ?

Historiquement **la constitution d'un Etat indépendant est un processus très lent** qui rencontre souvent des échecs ; ainsi l'Ukraine a été indépendante en 1921-1922, mais cette première constitution d'un Etat a été un échec avec la vague de répression marxiste-léniniste.

Cela conduit à la notion **d'opportunité historique**. Pour bâtir un Etat il faut **saisir les opportunités de réaliser une aspiration parfois centenaire ou millénaire, au moment où les circonstances sont réunies pour le faire**. Ce fut le cas pour l'Ukraine en 1917-1919. Si on laisse passer ces moments de l'Histoire, ces opportunités, ce que les Américains appellent une « window opportunity », c'est ensuite trop tard, la situation se fige.

Dans le cas de l'Union Soviétique, l'opportunité actuelle est créée par le fait que soudain le pouvoir central se trouve vidé de sa substance. Cette opportunité ne va peut être durer qu'un ou deux ans. C'est elle qu'ont saisie la Géorgie, les pays Baltes, l'Ukraine qui ont fait en six mois ou un an ce que certains rêvaient depuis 200 ans. Lorsque de telles opportunités se présentent, il faut créer une situation politique, économique et sociale telle que la marche arrière soit impossible.

Je pense qu'on peut aussi tirer une seconde leçon de l'histoire : **un des facteurs de cohésion dans des ensembles multinationaux est que**

chacun puisse se réaliser, en fonction de son génie propre, dans un ensemble plus vaste.

La renaissance politique d'un peuple n'est pas un phénomène isolé. Elle est conditionnée par une renaissance culturelle sociale et politique ; elle est inséparable d'elle. **La créativité politique n'est qu'une partie d'une explosion plus large de créativité.** Dans le cas de l'Ukraine on a envie de parler d'un rattrapage après tant d'années où la créativité, l'initiative, l'expression des différences étaient étouffées.

Il y a dix ans a commencé une extraordinaire renaissance linguistique. Or la langue est fondatrice d'identité ; **on s'affirme par sa langue.**

On s'affirme aussi par son histoire. D'où l'extraordinaire renaissance des études historiques. On redécouvre son identité culturelle avec la floraison des arts plastiques.

Construire son autonomie pour un peuple c'est réaliser qu'il n'est plus le dernier des persécutés mais qu'il est quelqu'un comme individu et comme peuple. C'est la renaissance de la fierté. En Ukraine, ceux qui étaient considérés ou se considéraient eux-mêmes comme de vulgaires paysans zaporogues se rappellent maintenant qu'ils étaient les guerriers qui ont défendu l'empire.

De la même manière l'Irlande, d'où j'arrive, était considérée il y a peu comme une sorte de rebut de l'Angleterre alors qu'elle fut point de départ de la civilisation pour les Iles Britanniques et au-delà. L'Ukraine était jusqu'il y a peu considérée comme un rebut, alors que c'est d'Ukraine qu'a démarré la civilisation russe.

Un peuple, pour devenir autonome, doit redécouvrir sa compétence culturelle, politique, artistique.

La stratégie de construction de l'indépendance ukrainienne a consisté à utiliser toutes les ressources de la loi. Ainsi, l'Ukraine vient-elle de fêter le premier anniversaire de son « indépendance ». Celle-ci avait été affirmée il y a un an au détour d'une phrase sans pratiquement que personne ne s'en aperçoive. C'est la tactique du salami. Par exemple le parlement ukrainien a promulgué une loi disant qu'une loi votée par le parlement soviétique, pour être applicable en Ukraine, devait être approuvée par le parlement ukrainien. Merveilleux dispositif permettant de bloquer la situation. Dans le contexte fluide des transformations de l'Union Soviétique, personne n'a eu le temps de voir ce qui se passait. C'est ainsi aussi que l'Ukraine a introduit sa monnaie nationale sans que personne ne s'en aperçoive. C'est aussi le premier Etat de l'Union Soviétique à avoir décidé d'être neutre et dénucléarisé ; ce qui implique que l'Union Soviétique retire d'Ukraine les armes nucléaires.

Certains problèmes ethniques ont été réglés très rapidement en promulguant une loi selon laquelle **tout résident en Ukraine a droit à**

la nationalité ukrainienne tout en conservant son autre nationalité. Or c'est un pays pluri-ethnique. Grâce à cette loi, la majorité des 20 % de Russes qui résident en Ukraine est devenue favorable à l'indépendance.

La nation ukrainienne n'a jamais eu d'Etat. Une partie de sa population se situait jusqu'à la deuxième guerre mondiale en Pologne, en Lituanie, en Roumanie. C'est Staline qui, pour la première fois, a regroupé toute la « nation ukrainienne » sur un seul territoire. C'est sa contribution involontaire à la constitution de l'Etat Ukrainien.

En ce qui concerne l'armée, le parlement ukrainien a passé une loi, selon laquelle « les soldats ukrainiens n'ont le droit de servir qu'en Ukraine ». C'est toujours la technique du salami.

En ce qui concerne l'économie, on retrouve le principe de saisie d'une opportunité historique. L'opportunité, là, c'est la catastrophe financière de l'empire soviétique : l'Union n'a plus les moyens de payer quoi que ce soit et dit aux républiques : « je ne peux plus subventionner l'industrie, prenez ces subventions en charge ». Du coup, tout le contrôle des industries passe aux mains des républiques autonomes. En Avril 1991, 52 % du budget soviétique servaient à payer simplement les salaires de l'armée.

Ceci dit, on préfère en Ukraine parler de souveraineté plutôt que d'indépendance. Là aussi l'Ukraine a su exploiter habilement une circonstance historique. Après la guerre, Staline, en se fondant sur l'exemple du Commonwealth où le Canada et l'Australie avaient des sièges aux Nations-Unies, a revendiqué plusieurs sièges pour l'Union Soviétique. C'est ainsi que l'Ukraine et la Biélorussie disposent d'un siège aux Nations Unies. Cela permet maintenant de mettre en avant cette situation pour affirmer sa souveraineté.

Historiquement, tout pays a ses traumatismes. Au cours des années 30, l'Ukraine a été violemment persécutée par le gouvernement Stalinien. Grenier à blé de l'empire, elle a perdu 6 millions d'habitants par une famine systématiquement organisée. **On ne pardonne jamais à un peuple, le peuple russe, qui a imposé une telle saignée.** Ceci dit, les Ukrainiens ne veulent plus vivre avec les Russes mais ils sont d'accord d'être unis à eux dans une sorte de marché commun. L'Histoire, à l'évidence, compte beaucoup mais elle n'explique pas tout. Le facteur primordial à l'heure actuelle reste l'effondrement économique de l'empire. Les Ukrainiens sont convaincus que le système économique soviétique ne fonctionne pas et qu'il est impossible de réformer l'URSS par le haut : **la réforme ne peut partir que du niveau local.**

2. LE CAS DU NIGERIA

Exposé de M. Auguste LINDT

Le Nigeria n'a pas d'histoire propre en tant qu'Etat. C'est un produit de l'ère coloniale. Ses frontières ont été fixées sans respect des réalités ethniques, linguistiques et géographiques. La frontière s'établissait là où une puissance coloniale rencontrait une puissance plus forte qu'elle. Ce caractère artificiel des frontières différencie les autres pays africains de l'Ethiopie.

Le Nigeria a souffert depuis toujours du conflit entre le Nord, principalement musulman et le Sud, dont la population est en grande partie chrétienne. Le Nord est relativement isolé par la géographie. Le Sud est en contact avec la mer et avec l'étranger.

Lors de la décolonisation, Anglais et Français ont utilisé des méthodes très différentes. Les Français ont pris le parti de créer une multitude de pays indépendants, « balkanisant » l'ancien empire pour garder leur influence. Les Anglais au contraire ont constitué des entités plus grandes.

Au début de l'indépendance, le Nigeria fut un pays plus ou moins démocratique : beaucoup de partis coexistaient mais chacun était largement dominé par une ethnie, les chefs de partis étant eux-mêmes soit les chefs de tribu, soit des serviteurs contrôlés par eux.

Au cours d'une première période tout ne se passa pas si mal. On avait un Etat fédéraliste dominé par le Nord qui avait une tradition militaire. Cette domination politique et administrative du Nord s'accompagnait d'une domination d'une ethnie du Sud, les Ibos, sur la vie économique de l'ensemble du pays.

Puis vint une série de coups d'état. Le premier, mené par le Nord, visa à affaiblir l'influence des Ibos en augmentant le nombre d'Etats au sein de la fédération. Puis vint un massacre, organisé minutieusement, contre les Ibos. Ceux-ci réagirent et la province orientale déclara son indépendance sous le nom de Biafra. Ce fut le début d'une guerre civile très passionnelle et très cruelle.

Le seul à tenter une médiation fut l'Empereur Haile Selassie. En tant que Président de l'OUA, il ne pouvait pas plaider pour l'indépendance du Biafra mais pouvait plaider pour son autonomie.

Il a même offert un avion au colonel Ojuku (dirigeant du Biafra) pour aller discuter à Addis Abeba. Mais Ojuku ne voulut pas quitter son pays. Il fut bientôt clair que le Biafra ne pouvait gagner la guerre. Le reste du Nigeria était appuyé par l'Angleterre et par l'URSS via l'Egypte tandis que le Biafra n'était soutenu, d'ailleurs tièdement, que par la

France. L'Empereur fit une seconde tentative pour plaider l'autonomie mais les Ibos ne voulaient pas faire marche arrière vis-à-vis de leur déclaration d'indépendance. Tout cela finit par une reddition sans condition du Biafra.

Heureusement, le dirigeant d'alors du Nigeria, le Général Gowen, lui-même chrétien, sut faire preuve de compréhension à l'égard des vaincus. Il n'y eut ni massacre, ni vengeance. Le dirigeant du Biafra, le Colonel Ojuku s'était enfui en Côte d'Ivoire mais il eut la possibilité de revenir au Nigeria et devint même sénateur jusqu'au coup d'Etat débouchant sur le régime militaire que l'on connaît maintenant.

Y-a-t-il un symbole de la cohésion nationale du Nigéria ? Pas vraiment. Il y a seulement une certaine forme de cohabitation. Les problèmes nigériens ne sont pas résolus. Mais la cohabitation fut facilitée par la relative prospérité économique. Les difficultés économiques actuelles se sont traduites par l'expulsion des nombreux étrangers qui étaient venus, attirés par la prospérité.

3. LE CAS DE L'ETHIOPIE

Exposé de M Dereje ALEMAYEHU

Dans la première partie de ce bref exposé, je m'efforcerai de montrer que notre pays n'a pas de symbole d'union nationale hérité du passé. Dans la deuxième partie, j'énoncerai quelques propositions qui pourront servir de base à une future unité nationale.

1. Nous ne partageons pas un long héritage historique qui puisse représenter symboliquement notre union nationale et nous servir de fondement pour une stabilité politique. Il n'y a pas 3 000 ans d'histoire éthiopienne comme le prétendent les historiographes mais ainsi que le mouvement étudiant éthiopien la qualifiait avec justesse : « 3 000 ans d'histoire abyssinienne et 100 ans d'histoire éthiopienne ».

Si nous considérons les relations historiques entre les Amharas et les Tigrés – les deux principaux groupes d'Abyssinie – celles-ci ont été davantage marquées par des violentes rivalités que par l'union reposant sur un héritage commun et ceci même lors de confrontations avec des ennemis extérieurs. Le rôle joué par la noblesse du Tigré au cours de l'expédition de Napiers contre Théodoros et la perfidie de Ménélik pendant la guerre menée par Yohannes contre les Dervishs en sont des illustrations flagrantes.

En ce qui concerne les autres nationalités qui forment aujourd'hui la majorité de la population, leur intégration à l'Empire Ethiopien sous le

règne de Ménélik ne fut pas le fait d'une réunification comme certains le prétendent sinon d'une annexion par la force de peuples et de territoires étrangers. Les quelque cent ans qui ont suivi le règne de Ménélik se sont caractérisés par la domination du groupe hégémonique des Amharas sur ces peuples opprimés et non par un processus qui aurait permis aux différentes nationalités habitant ce qui est actuellement l'Ethiopie de forger un destin commun pour vivre ensemble dans un même pays. Je n'insisterai pas davantage sur ce point. Il suffit de rappeler que ce n'est pas un fait du hasard si le régime de Mengistu a été renversé par des mouvements nationalistes et non par des organisations multinationales.

2. Si le passé n'a pas été doté de symboles capables de nous unir, que devons-nous faire quant au futur ?

* Gramsci définit une crise comme une époque dans laquelle l'ancien est déjà mort et le nouveau n'est pas encore né. L'Ethiopie traverse une situation de ce type actuellement et ceci implique à la fois des dangers et la possibilité de la création et de la consolidation de l'unité nationale et d'un développement politique du pays dans la paix.

On ne peut éviter les dangers imminents et saisir les opportunités qu'à condition que l'élite politique éthiopienne parvienne à un consensus minimum sur lequel pourra s'étayer une situation politique permettant de trouver des solutions pacifiques aux problèmes de l'Ethiopie.

Je considère que les trois points clefs sur lesquels peut reposer ce consensus sont les suivants :

a) le renversement du régime sanglant de Mengistu est un tournant dans l'histoire de l'Ethiopie. Mais, malheureusement pour nous, le nouveau pouvoir politique s'est instauré une fois de plus par la force des canons. Le groupe politique au pouvoir actuellement possède une puissance militaire disproportionnée par rapport à sa capacité politique et administrative pour gérer les problèmes du pays. La loyauté de l'armée actuelle et des forces de sécurité n'est pas à l'égard d'une constitution qui lierait tous les Ethiopiens mais envers le groupe politique qui détient le pouvoir ; ce n'est pas une armée nationale mais une armée nationaliste. Ceci étant le cas, une des conditions préalables pour la paix et l'union nationale dépend de la possibilité de démocratiser la vie politique dans ce pays de telle sorte que le jeu du tout ou rien dans lequel le gagnant prend tout et le perdant n'a rien cesse d'être la règle. En d'autres termes, ce n'est pas le silence momentané des canons sinon leur retrait complet de la scène politique qui est une condition sine qua non de la démocratisation de la vie politique en Ethiopie.

b) Le renversement du régime de Mengistu par la révolte militaire dirigée par les Tigrés a pour le moins affaibli la domination vieille d'un siècle des Amharas. C'est une bonne chose mais elle comporte des

dangers si les Tigrés de leur côté essaient de remplacer l'hégémonie Amhara par la leur ou si la rivalité entre ces deux nationalités va caractériser l'évolution politique future de ce pays. Ce n'est qu'en rendant possible la démocratisation des relations entre toutes les nationalités et donc la possibilité d'une union libre et volontaire que nous pourrions créer une unité nationale viable et l'espoir d'un développement dans la paix. Les alliances stratégiques entre telles ou telles nationalités peuvent servir les calculs d'équations de pouvoir de différents groupes politiques mais ne peuvent pas résoudre le problème des nationalités.

c) En dernier lieu mais tout aussi important, ce n'est pas un passé glorieux mais la misère actuelle de notre peuple qui devrait être le facteur d'union de tous les Ethiopiens au-delà des considérations de nationalité, de religion ou de convictions politiques.

Pour résumer, en l'absence de symbole traditionnel qui puisse contribuer à l'union nationale, seul le consensus quant à la nécessité de démocratiser la vie politique, de démocratiser les relations entre les diverses nationalités et le partage de la tâche pour lutter contre la misère peuvent être les fondements de la cohésion nationale et du développement dans la paix de l'Ethiopie.

Ce n'est pas seulement en Ethiopie que l'on peut observer qu'en périodes de crises les forces centrifuges sont plus actives et influentes que le pouvoir central discrédité. Voir à cet égard l'Union Soviétique, la Yougoslavie. Cependant, je peux affirmer que ce ne sont pas les aspirations à l'auto-détermination des nationalités opprimées qui mettent en danger l'unité nationale mais la rivalité des deux nationalités du centre qui cherchent à perpétuer leur hégémonie sur ce pays actuellement unifié contre son gré.

* La monarchie qui, en tant qu'institution pourrait servir de symbole de cohésion, s'est discréditée.

En premier lieu, presque tout ce que j'ai dit précédemment quant à l'absence d'héritage historique commun s'applique également à la monarchie. Deuxièmement, si nous considérons les monarques qui se sont succédé après la soi-disant restauration de l'unité éthiopienne, je dirais que seul Hailé Sélassié était quasiment un monarque absolu pour tous les Ethiopiens, particulièrement après sa restauration sur le trône avec l'aide des Britanniques à la fin de la guerre entre l'Italie et l'Ethiopie.

Mais ceci n'était, d'un point de vue historique, qu'un succès éphémère qui ne justifie pas la légende séculaire de la dynastie solomonique qui serait prétendument profondément enracinée dans la culture éthiopienne.

Je dis que ce succès était éphémère parce que, du moins après la tentative de coup d'État en 1960, la légitimité de la monarchie était affaiblie. D'une manière générale, la famille royale n'était plus une institution révérencée mais l'objet des risées du fait de ses prétentions hédonistiques. L'échec des tentatives ridicules du vieil Empereur pour assurer sa succession à la veille de la révolte populaire de 1974 montrait clairement que la Monarchie avait cessé d'être omnipotente. En dernier lieu, l'abolition de la Monarchie n'est pas seulement due au succès du coup d'Etat du Dergue mais aussi à l'indifférence scandaleuse de l'aristocratie éthiopienne face à la famine du Wollo en 1973/74 qui a porté un coup mortel à la légitimité de la Monarchie. Notre version de « qu'ils mangent des brioches » est l'histoire d'un aristocrate Ethiope qui a fait venir un gâteau de Londres pour le mariage de sa fille au moment où la famine au Wollo était particulièrement dramatique.

* Bien que l'Ethiopie soit un pays où la population se répartit presque par moitié entre deux religions – l'Islam et la Chrétienté – beaucoup considèrent que l'Eglise Chrétienne Orthodoxe est le symbole de l'union nationale car son autorité morale impose le respect. Les partisans de l'ancien régime ont essayé de s'en servir comme point d'union mais sans succès. Mengistu a lui aussi essayé mais sans succès d'utiliser l'Eglise comme élément mobilisateur contre les mouvements nationalistes.

La religion joue un rôle important dans la vie privée quotidienne des peuples éthiopiens. Mais jusqu'à présent, elle n'a pas desservi les ambitions d'aucun groupe politique. En termes politiques, elle n'a été ni un élément d'union ni de division, ce qui est une bonne chose pour l'Ethiopie si nous tenons compte de la renaissance du fanatisme et des conflits religieux à travers une grande partie du tiers monde.

* Il n'y a pas de personnalité charismatique, patriotique ou politique qui soit en mesure de symboliser les aspirations des peuples éthiopiens pour la paix, le pain et la démocratie ;

Les mouvements de résistance contre la dictature de Mengistu n'ont donné naissance à aucun Aquino, Bhuto ou Peron. J'ignore si notre culture ou notre histoire ne permet pas que de telles personnalités charismatiques se dégagent mais tel semble être le cas si nous considérons les deux leaders des deux ailes du mouvement étudiant éthiope Haile Fida et Berhane Maskel.

Tous deux possèdent les éléments qui font le charisme des personnalités. Mais le leader charismatique d'un groupe est l'incarnation du diable pour l'autre groupe.

Il est impossible de créer un leader charismatique au moyen des techniques de propagande consciente. Depuis que Mengistu est monté sur le trône impérial avec ses bottes de cow-boy, des adulateurs et des opportunistes ont essayé de présenter ce dictateur comme le leader

général appelé par l'Histoire pour faire sortir l'Ethiopie de son état arriéré, etc. Leurs efforts ont fourni du matériel de bon cru pour alimenter la construction de plaisanteries des intellectuels cyniques mais a difficilement desservi un but politique. Mengistu n'a pu gouverner que par la terreur brutale et la peur qu'il semait tant parmi ses subordonnés qu'au sein du peuple et non par la loyauté que sa personnalité inspirait.

Pour résumer, aucun des symboles traditionnels qui théoriquement permettent aux peuples de forger leur unité et de vivre ensemble en paix n'existe en Ethiopie.

4. LE CAS DU CAMBODGE

Exposé de M Nouth NARANG

La société cambodgienne actuelle est éclatée. Désordre et absence de cadres menacent l'ensemble de son destin. Coupée de ses racines avec le passé, sans cadres pour gérer le présent, sans perspectives pour gérer le passage dans le monde moderne. Dans ce contexte, le premier objectif à court terme est d'aider la société à se restructurer en gérant son patrimoine culturel.

La société cambodgienne se définit comme la combinaison de deux axes, horizontal et vertical, consubstantiels à son identité. L'axe horizontal, **celui des territoires**, égalitaire, cloisonné, est incarné par des clans familiaux matrilineaires regroupés en villages. L'axe vertical est **celui de la politique, de l'administration**, hiérarchique. Il renvoie à un ordre cosmique avec un réseau patrilineaire. Il est incarné par la dynastie. Les Khmers rouges d'ailleurs avaient repris ce même axe vertical.

Cette double structure, ces deux axes, se reconstituent en permanence dans toutes les structures mais, en période de crise, l'un ou l'autre se développe de façon cancéreuse. Ainsi, dans la crise actuelle, on assiste d'une part à un repli de la société sur des clans familiaux fermés sur eux-mêmes avec disparition des valeurs reconnues par l'ensemble de la société et d'autre part à l'affrontement de bandes rivales animées par des magiciens, les chamanes, des illuminés, etc. **Pour aider le société à se restructurer il faut reconstituer cette double trame, partir de ces deux axes et faire en sorte qu'ils se rejoignent.** A partir de l'axe horizontal, des familles et des terroirs qui forment la base de l'organisation sociale, il faut d'abord amener les familles paysannes qui se sont réfugiées en ville à se réimplanter dans les villages. A ce niveau, base de la vie sociale, il ne faut surtout pas injecter de l'argent

car le tissu social est fondé sur l'échange non monétaire. Si on y introduit l'échange monétaire, on touche au fondement de la structure Khmère. L'argent est du côté de l'axe vertical.

Ce retour à la terre doit être accompagné d'actes symboliques refondateurs portant sur la terre et sur les délégations rituelles de pouvoir.

L'axe vertical de son côté doit être restauré avec une « surenchère symbolique » reconstituant les Khmers en tant que nation. Il faut pour cela reprendre les grands rites symboliques, par exemple celui du nouvel an ; palais et monastères sont des éléments symboliques essentiels. Ils doivent être utilisés comme lieu d'éducation et non comme musée.

Après avoir restructuré ces deux axes, horizontal et vertical, il faudra s'attacher à combler le vide entre eux. De l'horizontal qui caractérise le niveau élémentaire de la vie sociale, au vertical qui caractérise celui de la nation toute entière, il faut ménager les étapes. A partir du village, il faut **remonter progressivement les niveaux de coordination collective**. Quelques dizaines de personnes forment des hameaux, quelques centaines des villages, etc. Puis il faut mettre en relation ces villages matrilineaires en une structure communautaire. On marquera cette structure par l'institution par exemple d'une maison communautaire rénovée servant d'accueil provisoire à la coordination et à la formation de base. Ceci permettra de constituer des communes de 3 000 personnes environ. A partir de là il faut construire un niveau plus haut, doté d'une structure permanente. Par ailleurs, partant de l'axe vertical, il faut redescendre. D'abord en partageant l'espace en cinq régions, selon la cosmologie traditionnelle fondée sur les points cardinaux. Puis décomposer chaque région en cinq provinces pour les mêmes raisons. C'est ainsi, en remontant de l'axe horizontal et en descendant en partie de l'axe vertical que l'on peut penser reconstruire le pays.

5. LE CAS DE L'ESPAGNE

Exposé de M Jordi PLANES

L'Espagne est traditionnellement une société structurée. **La cohésion sociale préexiste. C'est la cohésion politique qui avait été brisée** par le coup d'Etat de Franco. Franco a « volé la patrie » à ceux qui n'étaient pas d'accord avec lui. Son mouvement s'est qualifié lui-même de nationaliste face à ceux que l'on appelait les loyalistes ou les rouges. **Franco a usurpé les symboles traditionnels de la cohésion nationale.** C'est pourquoi au moment de la transition nous nous sommes trouvés avec une absence de références car Franco avait pourri toutes celles qui étaient à notre disposition. **Il a donc fallu chercher les symboles dans les idées et dans les hommes.**

Dans les idées tout d'abord. Nous avons retenu trois symboles : **la liberté** pour tout le monde ; **l'amnistie, l'autonomie** pour les différentes nationalités qui constituent l'Etat espagnol.

Dans les hommes ensuite. La Catalogne avait un symbole avec la personnalité de José Tarradellas. Dernier Président de la Catalogne autonome, il l'avait quittée en 1939. Au même moment, le chef du gouvernement Catalan avait été fusillé par Franco (c'est un cas unique où un chef de gouvernement autonome a été fusillé).

José Tarradellas fut élu président de la généralité de Catalogne en exil et l'est resté pendant 40 ans. Il a été l'image vivante de cette Catalogne autonome pendant tout le temps de l'exil. Le Premier ministre Suarez, qui a joué un rôle décisif dans la transition, a pris acte de cette réalité et a permis le retour de José Tarradellas à la présidence de la généralité : le président de la généralité en exil est devenu président de la nouvelle généralité. Du côté Basque par contre, il n'y a pas eu la même continuité.

La langue constitue également un symbole essentiel de cohésion.

Les cultures catalane, basque ou galicienne ne sont pas la culture castillane telle qu'on a voulu la présenter comme la culture espagnole tout court, avec le torero et le flamenco.

C'est autour de ces quelques symboles, des idées, des hommes et des langues que les minorités se sont regroupées.

Au début de la transition, la démocratie avait pour les gens un sens presque mythologique. On croyait qu'avec la démocratie les belles-mères seraient plus gentilles ! Pour la majorité des gens la démocratie était parée de toutes les vertues. A partir de là on est arrivé **à ce qui est maintenant pour nous le symbole essentiel : une nouvelle constitution établie par consensus, ne reflétant pas la victoire d'une**

tendance ou d'une classe sociale, élaborée par tous avec des renoncements de chaque côté. La nouvelle constitution est devenue un mot mythique. Depuis 12 ans qu'elle existe c'est le point de référence alors que le roi n'était pas, comme je l'ai dit, un point de référence au départ. Il ne l'est devenu qu'après le coup d'Etat de 1981. En Espagne, il n'est pas rare dans les conversations dans les bars que l'on entende dire par quelqu'un : « Ce que tu dis est anticonstitutionnel ». Je doute que l'on aie de telles conversations de bar dans les autres pays. En conclusion, dans le cas de l'Espagne, la cohésion sociale était déjà acquise et c'était la cohésion politique qui était en cause. Nous l'avons constitué grâce à un processus constitutionnel.

6. LE CAS DE LA COLOMBIE

Exposé de M. Luis Alberto RESTREPO

Toute l'histoire de la Colombie témoigne d'une tradition à la fois de conflit et de négociation, de guerres et de paix. La fragmentation géographique du territoire (deux fois grand comme la France et coupé par de hautes chaînes de montagnes) vient s'ajouter aux différences ethniques (blancs, noirs, indiens, métis). Ces divisions sont encore accrues par l'ampleur des disparités sociales et économiques, d'autant plus qu'il y a une relative coïncidence entre les différenciations ethniques et les différenciations sociales.

L'unité et la cohésion nationale étaient fondées, non sur la Nation-Etat (comme en France), ni sur la Nation-Peuple (Allemagne), mais sur la Nation-Eglise.

Jusqu'à la moitié de ce siècle, les élites se sont divisées pour des raisons religieuses entre conservateurs-cléricaux et libéraux-anti-cléricaux. L'Eglise était fondement à la fois de l'unité et de la division. Ce système de cohésion et de division nationales a débouché dans les années 50 sur une guerre civile à l'issue de laquelle les deux grands partis passèrent une alliance pour se partager le pouvoir, mais cette alliance engendra une **perte de crédibilité tant des partis que de l'Eglise.**

Faute de nouveaux fondements pour la cohésion nationale, les conflits se multiplièrent entre Etat, groupes révolutionnaires, trafiquants de drogue, etc. donnant naissance à l'éclatement de la société colombienne.

C'est la saturation et la lassitude de cette société face à cette situation de décomposition qui permit en 1991 la mise en place d'une assemblée constituante, qui devait déboucher sur la formation d'une Nation-Etat venant se substituer à la Nation-Eglise. Toutes les

ethnies et secteurs géographiques étaient représentés à l'assemblée constituante. Mais aujourd'hui, la crise économique, accentuant les clivages sociaux, rend extrêmement difficile la reconstruction de la cohésion nationale.

Jusqu'en 1950 le symbole de la cohésion nationale se trouvait dans l'Eglise catholique colombienne et dans la liturgie politique nationale. Ce qui devient aujourd'hui le mot clé, c'est la participation à la construction d'une nouvelle cohésion nationale.

Mais dans nos sociétés contemporaines, y-a-t-il encore des symboles ? N'est ce pas de plus en plus l'économie qui en tient lieu ? Et l'idée de symbole national, n'est-elle pas une idée typiquement française ?

THEME 8

LES CONDITIONS DE STABILITE ET DE DEVELOPPEMENT DANS UNE SOCIETE PLURI-ETHNIQUE ET PLURI- CULTURELLE

- * *L'Algérie, par M. Mohamed KHANDRICHE*
- * *L'Ethiopie, par M. Solomon TERFA*
- * *L'Espagne, par M. Jordi PLANES*
- * *La Tchécoslovaquie, par M. Christof LANGE*
- * *La Belgique, par Mme Marie-Paule VERLAETEN*

1. LE CAS DE L'ALGERIE

Exposé de M. Mohamed KHANDRICHE

On n'a assisté que tout récemment en Algérie à l'avènement et au développement de la vie associative. La grande Kabylie fut la première à se manifester à travers la revendication d'une reconnaissance de la langue et de la culture berbères. Le changement de la constitution en 1989 reconnaissait le droit à la vie associative en raison du rôle déterminant qu'elle pouvait jouer sur les plans socioculturel, économique et politique. Auparavant elle était limitée aux domaines sportif, culturel, et à certains secteurs sociaux mais sous réserve de l'agrément de l'autorité publique.

Si les associations, du type 1901 en France, n'avaient jamais existé jusque-là en Algérie, **le volontariat n'en était pas moins, et depuis toujours dans l'Algérie profonde, une pratique essentielle** dans la vie sociale et dans la solution commune apportée à des problèmes collectifs. De cette pratique était né un régime d'obligations mutuelles dans lesquelles se trouvait engagé chacun des membres de la communauté. Dans cette pratique, les défaillants devaient obligatoirement compenser leur défaillance par un apport au groupe sous forme de travail ou sous toute autre forme, faute de quoi ils étaient soumis à sanction : amende ou, très redoutée dans les villages, la quarantaine.

Cette forme d'organisation a été découragée par l'Etat algérien **après l'indépendance. C'est à l'administration que revint la mission de responsabiliser les fonctionnaires locaux ; il ne s'agissait plus de responsabiliser les communautés.** L'Etat-Parti construisait donc son monopole sur la vie nationale. Seules les organisations de masse avaient droit à l'existence.

La loi de décembre 1990 supprima toutes les contraintes pesant sur la vie associative, libérant, dans les villages ou dans les quartiers toutes les aspirations à l'organisation de groupes ou de communautés. Le mouvement associatif est alors considéré par les pouvoirs publics comme un partenaire essentiel, et peut prendre en charge des activités relevant jusqu'alors essentiellement de l'Etat, grâce notamment à la passation de conventions entre associations et pouvoirs publics.

Fondés sur la libre association volontaire, des gens motivés, porteurs d'un projet, retrouvent alors des formes organisation ancestrale qui s'étaient souvent maintenues très discrètement dans les villages ou les quartiers.

Ces formes traditionnelles se sont transformées en associations déclarées non seulement sur des objectifs concernant la vie quotidienne et immédiate mais aussi sur des objectifs à long terme et de développement. **En quelques mois 30 000 associations ont été créées dans des domaines très variés** : cultuel, religieux, culturel, soutien aux jeunes sans emploi, développement de l'entraide, solidarité, etc.

2. LE CAS DE L'ETHIOPIE

Exposé de M. Solomon TERFA

Le gouvernement militaire n'était ni pluraliste ni démocratique. Ses politiques en témoignent bien. Un seul groupe organisé, prétendant assumer la légitimité du peuple tout entier, détenait la totalité du pouvoir ; les dirigeants cumulaient les fonctions gouvernementales et celles de direction du parti dont 75 % des membres étaient des militaires, des intellectuels et des fonctionnaires, et 3 % seulement des ouvriers, bien qu'il se présente comme le « parti des travailleurs ».

L'exclusivisme du parti – avec renvoi ou élimination physique de ses opposants – a en fait accru la division et l'instabilité du pays. Au cours des 17 dernières années, l'Ethiopie n'a connu ni la paix ni le développement économique ; 60 % du budget de l'Etat était affecté à l'armée.

Aujourd'hui, quel système de remplacement ? Il faut reconnaître à toutes les forces sociales leur droit à s'organiser et à avoir un rôle dans la gestion du pays.

Le système politique doit alors avoir une connaissance approfondie de tout ce qui conditionne une vie politique saine. Une nouvelle culture politique devra être développée, alimentée par des discussions. C'est une nouvelle pratique qu'il faut mettre en place, qui permette une véritable stabilité politique.

Mais le peuple éthiopien peut-il passer de la monarchie absolue d'Hailé-Selassié et du régime monopolistique et totalitaire de Mengistu à une société pluraliste et démocratique ? Peut-il passer du messianisme prolétarien de Mengistu à des règles de droit fondées sur une constitution écrite ? **Les divers peuples et ethnies, dominés depuis la restauration de la dynastie solomide par les seuls Amharas, peuvent-ils retrouver une place dans un pouvoir partagé ?** Forcé de perdre depuis 17 ans estime et fierté de lui-même, ce peuple peut-il aujourd'hui les retrouver ? Les peuples d'Ethiopie sont-ils prêts à transcender leurs loyalismes ethniques ?

Autant de questions bien difficiles. Si la maturité d'un peuple pour la démocratie se mesure à l'importance de sa population formée, au développement de ses classes moyennes, à la présence et à l'utilisation correcte des mass-média, à l'enthousiasme (par opposition à la léthargie, à la docilité, à l'apathie et au cynisme), considérés comme autant de critères indispensables à la prise de racines de la démocratie, alors la réponse sera négative. Sur chacun de ces critères, la situation éthiopienne est à la mesure de son niveau de développement socio-économique et politique.

Mais – et c'est l'un des résultats positifs du précédent gouvernement – 63 % des Ethiopiens sont aujourd'hui alphabétisés et donc capables de lire, de comprendre et de voter en fonction de leurs Intérêts. Quant à la classe moyenne, si elle reste peu nombreuse en comparaison de son niveau dans les pays développés, elle existe cependant avec un sens indéniable et profond de ses responsabilités propres.

Les mass-média, comme dans la plupart des pays en développement, sont sous le contrôle de l'Etat. Le problème est encore aggravé par la très faible diffusion des journaux : 240 000 exemplaires par semaine, pour une population de 51 millions d'habitants !

Il faut donc reconnaître le **caractère herculéen des tâches qui attendent le gouvernement**. Cependant, avec de la bonne volonté, de la persévérance et du désintéressement de la part de chacun, et spécialement des gouvernements, une culture démocratique pourrait naître et se répandre.

La construction d'une nation nécessite l'élimination de l'esprit de clocher. Si le peuple commence à voter pour celui qui le mérite et non en fonction de son appartenance ethnique, alors les choses commenceront à bouger.

Concernant le développement économique, les pays du tiers monde se sont référés à l'un ou l'autre des deux modèles dominants dont l'affrontement a marqué l'histoire des dernières décennies. Aujourd'hui, nous vient d'Amérique latine la théorie de la dépendance : pour les uns le développement ne serait possible qu'en s'inscrivant dans ces rapports de dépendance, pour les autres qu'en s'en libérant. Mais nous nous ne pouvons préjuger de l'orientation à prendre vis-à-vis de l'un ou l'autre de ces modèles

.3. LE CAS DE L'ESPAGNE

Exposé de M. Jordi PLANES

Le thème du pluralisme national est tout à fait central pour l'Espagne. Les quatre guerres civiles qu'a connues ce pays en 100 ans avaient comme dénominateur commun le problème des rapports des divers cultures nationales avec un Etat hérité de la monarchie centralisée à la française. L'Etat-Nation n'a jamais existé que sur le papier dans un pays où les Catalans et les Basques avaient chacun leur langue, leur culture et leur histoire propres, en même temps qu'une conscience aiguë de leur particularité et de leur singularité.

La nouvelle constitution, symbole de l'Espagne actuelle, affirme ce pays comme « Nation de Nations », consacre 17 autonomies formées à partir de la volonté de regroupement de 50 anciennes provinces et établit leur possibilité d'auto-organisation.

Dix-sept statuts d'autonomie, pas tous identiques, définissent les compétences transférées, dans des domaines et à des niveaux différents, d'une autonomie à l'autre.

Certaines autonomies ont en charge la totalité de l'enseignement et de la santé. L'Etat central a en charge l'armée, les frontières, la justice, la police, les finances ; mais, par exemple, le Pays Basque et la Navarre collectent les impôts dont ils rétrocèdent une partie à l'Etat. C'est un système souple, respectant les différences.

Sur le papier, le problème est donc résolu. Mais le terrorisme catalan existait encore il y a peu de temps. Et, au Pays basque, l'ETA militaire continue le combat avec, derrière lui un parti politique, soutenu par l'électorat basque, représenté aux parlements basque et espagnol, aux débats duquel il ne participe d'ailleurs pas. Mais la majorité du peuple basque est pour la voie démocratique et pacifique.

Il reste cependant au Pays basque et en Catalogne beaucoup de gens qui accepteraient volontiers l'indépendance. Mais nous sommes réalistes : l'Espagne constitue le premier marché de ces deux régions ; et puis il y a un certain « melting pot », en Catalogne plus encore qu'au Pays basque.

La vie en commun est faite de compromis. Nous ne disons jamais : « l'Espagne » ; nous ne nous y reconnaissons pas, alors que nous nous reconnaissons dans « l'Etat espagnol ». Nous croyons que la richesse du pays réside dans sa diversité... Et l'Espagne progresse chaque année de 2 % plus vite que le reste de l'Europe.

4. LE CAS DE LA TCHECOSLOVAQUIE

Exposé de Monsieur LANGE

Le problème est ici celui des relations entre Tchèques et Slovaques, qui donne lieu à beaucoup de discussions. Mais, selon un sondage récent, 40 % de la population sont optimistes sur l'avenir de cette question. Beaucoup souhaitent une nouvelle constitution garantissant les droits de chaque peuple et définissant les responsabilités fédérales. Les dirigeants vont au Canada, en Espagne, pour étudier les différentes solutions possibles à ce problème institutionnel.

La question n'est pas nouvelle. Mais, du temps des communistes, on n'en parlait pas. Maintenant la question est posée publiquement. **En économie ouverte et de marché, il y a conflit d'intérêts entre les régions.** Les élections de l'année dernière ont été marquées par le souci d'intégration à l'Europe. Mais en Slovaquie (1/3 de la population), où les structures économiques créent de graves problèmes de conversion industrielle (notamment des industries de l'armement), les préoccupations à l'égard de l'Europe sont différentes : le souci de maintenir l'emploi y prime sur l'opportunité de la conversion.

Un gros problème est né le mois dernier du fait de positions du gouvernement fédéral opposées à la tendance populiste du « Forum civique » de Slovaquie. Les tensions nationalistes s'en sont trouvées accrues. **Et, face à la montée du chômage,** tous les observateurs s'attendent à une **aggravation de la crise politique et à sa polarisation sur cette question des nationalités** ; le Premier ministre de Slovaquie, déchu par le gouvernement fédéral, est très populaire et pourrait accéder au pouvoir à la grande crainte des chrétiens – démocrates actuellement au gouvernement.

Au cours de ce siècle, la Tchécoslovaquie a été occupée et réoccupée par des forces étrangères ; les groupes nationaux en ont beaucoup souffert. En 1938, les slovaques, déçus de la 1^{ère} République qui ne les traitait pas bien, ont profité de l'occupation nazie pour fonder leur propre Etat ; et de 1938 à 1945, la Slovaquie a connu une croissance plus rapide que le reste du pays ; ceci n'est pas sans rapport avec la montée actuelle de groupes fascistes.

L'Histoire n'est pas suffisante pour apprendre la cohésion nationale. Le régime communiste ayant souvent invoqué la tradition nationale du 15^{ème} siècle et de la réforme, cette référence se trouve aujourd'hui déconsidérée. **Les plus âgés** ont eu l'expérience de la première République ; mais la population avait été très déçue des démocraties occidentales qui n'avaient pas su empêcher l'occupation allemande.

Ceci explique en partie le prestige des communistes au départ car eux avaient combattu le nazisme.

La seconde génération n'a pas l'expérience de la démocratie. Elle a certes vécu la période de réforme après le congrès de 1956 du PC soviétique et l'espoir, au « Printemps de Prague », de trouver une « troisième voie ». Mais cette troisième voie n'a pu être trouvée, en raison de la répression qui fit s'effondrer toute confiance dans le parti communiste. L'impact de cette déception fut considérable et se fait encore sentir aujourd'hui.

La dernière génération a grandi dans les années 1970-80 où le PC tenta de stabiliser les choses par des avantages économiques, par la fourniture de biens de meilleure qualité... Ce fut le temps de la « normalisation » où les gens prirent peu à peu une mentalité « occidentale », bien que sous régime communiste. C'est cette génération qui réussit à renverser le pouvoir des communistes, lesquels avaient perdu leurs convictions d'antan.

En fait, **la révolution de 1989 ne fut pas une révolution « nationale » mais un rattrapage du mouvement général de transformation de l'Europe de l'Est** avec une extrême idéalisation de la démocratie occidentale et de ses valeurs. La question se pose aujourd'hui de savoir comment se feront les adaptations face aux tensions sociales croissantes auxquelles tout le monde s'attend.

Il ne sert à rien de parler abstraitement de la démocratie. Dans une période de transition, le plus important est d'atteindre les objectifs de la société. En 1989, en Tchécoslovaquie, les gens étaient déçus de la politique. Ce qui primait c'était les nouvelles valeurs, les « droits de l'homme », et l'espoir de les voir enfin appliqués. Maintenant cette référence a disparu et le gouvernement donne la priorité à l'économie, alors que la révolution était essentiellement négative, ne portant aucune idée de croissance économique. Comment des régions de niveaux de développement très différents peuvent-elles cohabiter ? La réponse, en Tchécoslovaquie, est toute entière tournée vers l'Europe et son économie de marché, avec tout ce qu'on en attend en termes de croissance économique.

Tous les autres problèmes – environnement, paix, culture, droits de l'homme – sont en train de perdre leur poids. Et on ne sait plus aujourd'hui quels sont les valeurs et les objectifs de la société tchécoslovaque.

5. LE CAS DE LA BELGIQUE

Intervention de Mme Marie-Paule VERLAETEN

La démocratie ne relève pas que de débats théoriques. C'est, ou ce doit être, un « vécu ». C'est d'abord dans la gestion du quotidien au niveau local que peut se faire l'apprentissage de la démocratie. D'où l'importance essentielle de la décentralisation. **La démocratie se construit sur des modules gérant les contraintes des citoyens, au niveau des citoyens.**

La Belgique existe, en tant que telle, depuis 1831. La cohabitation de trois communautés, trois langues, cinq confessions, y a créé des problèmes d'une ampleur telle que l'Etat belge a failli éclater au début des années 70. On est alors entré dans un processus de décentralisation poussée jusqu'au niveau local, enclenchant un processus de communautarisation jusque dans les domaines du travail et de l'emploi. Cela se fait de manière très progressive. Et réapparaît peu à peu un projet, le « projet Belgique » où la souveraineté appartiendrait à l'ensemble des organisations régionales, communautaires ou confessionnelles.

Cinq conditions apparaissent pour un bon fonctionnement démocratique :

- **affirmation d'un projet de société, d'un spectre de valeurs** valable pour tous, établissant un lien entre l'espace et le futur ;
- **il faut pouvoir « expérimenter » la démocratie** et cela ne peut se faire qu'aux niveaux de base ;
- **il faut pouvoir « monétariser » les expériences** leurs réussites et leurs échecs ;
- il faut une « information » sur la façon dont la démocratie est vécue ;
- **souci d'affirmer la relativité des expériences humaines** et leur continuité dans le temps. Une expérience est le fruit de ce que nous sommes à un moment. Or cette conscience de la relativité ne manque pas qu'aux pays du tiers monde. Elle nous manque aussi à nous. Ce n'est que par elle que nous apprendrons à supporter les erreurs des autres, et les nôtres propres.

Et puis, il faut que les gens puissent exprimer leurs libertés dans un cadre qui ne soit pas exclusivement monétaire.

THEME 9

LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE CIVILE, INSTRUMENT DE STABILITE ET DE DEVELOPPEMENT.

- * *Le Brésil*, par Mme. Henryane de CHAPONAY
- * *La Colombie*, par M. Luis Alberto RESTREPO
- * *Haïti*, par M. Jean-Hugues HENRYS
- * *Le Laos*, par M. SENEDAO
- * *La Pologne*, par M. André KRASNOWOLSKI

1. LE CAS DU BRÉSIL

Exposé de Mme Henryane de CHAPONAY

Cela fait plus de vingt ans que je suis les efforts de la société civile brésilienne, m'intéressant plus particulièrement à l'animation et à l'éducation populaires. J'ai travaillé plusieurs années avec le CCFD, puis avec le Conseil oecuménique des Eglises.

Je vous donnerai d'abord quelques points de repère sur le pays lui-même. D'une superficie seize fois supérieure à la France et pratiquement égale à celle de l'Europe, le Brésil compte environ 145 millions d'habitants, soit une population relativement peu nombreuse. Il s'est radicalement transformé au cours des trente dernières années, notamment sous l'effet d'une politique économique d'industrialisation accélérée et de substitution des importations, politique engagée avant le coup d'Etat de 1964 et que les militaires ont fortement accentuée, sans souci de son coût social énorme et du renforcement des inégalités qu'elle a provoqué. En 1983, on estimait ainsi que 46 % des richesses nationales étaient aux mains de 10 % des Brésiliens, quand la moitié de la population devait se partager 13 % seulement de ces richesses. De fait, le pays se caractérise par de très forts déséquilibres, à tel point que ses habitants l'ont surnommé la « Belgindia », mélange de Belgique et d'Inde puisqu'il est la huitième puissance occidentale, mais qu'il a aussi le triste privilège d'être un des plus endettés du monde avec une dette record de 121 milliards de dollars.

Le Brésil est une fédération de vingt-sept Etats, très différents les uns des autres et qui disposent chacun d'un gouvernement et d'une assemblée propre. A côté des grandes agglomérations comme Sao Paulo par exemple, qui compte 11 millions d'habitants sans les banlieues, on trouve de vastes zones rurales où une oligarchie toujours forte ne veut rien lâcher de ses privilèges.

La violence est relativement forte dans tout le pays, aussi bien dans les campagnes que dans les villes, et si l'on n'observe pas de phénomène visible de racisme, on constate néanmoins que dans sa grande majorité, la population d'origine africaine se trouve tout au bas de l'échelle sociale.

La dictature a duré une vingtaine d'années, témoignant d'une relative ouverture à partir de 77, jusqu'à ce qu'en 85 les militaires se retirent de l'avant-scène pour laisser place à un gouvernement civil. Pendant toute cette période, l'Eglise a joué un grand rôle dans le maintien d'une organisation sociale très diversifiée à laquelle avait abouti la forte mobilisation populaire qui s'était développée pendant les années

antérieures au coup d'Etat. Dans ce pays très majoritairement catholique, elle a en effet vite constitué, à travers les communautés ecclésiales de base, un des rares espaces de réunion, de réflexion et d'expression de la population. Plus qu'un lieu de pratique religieuse, ces communautés sont ainsi devenues l'endroit où pouvait être préservé un minimum de démocratie, où continuait d'exister des mouvements comme celui d'éducation populaire, créé par Paolo Freire avant 64 et qui avait pour objectif de sensibiliser et de conscientiser la population.

Lorsque la dictature s'est assouplie, des manifestations d'opposition se font jour et de grandes grèves éclatent à travers le pays, comme celle de Sao Paulo en 78, liées à la politique de forte compression des salaires menée par les militaires. Un mot à ce propos du mouvement syndical brésilien de l'époque, issu d'une législation inspirée du modèle fasciste italien organisé verticalement, corporatiste et dépendant de l'Etat, ce mouvement s'oppose à tout changement interne, mais il ne pourra pas empêcher cependant une modification de la loi et la création en 83 d'un syndicat autonome, la CUT, que suivra ensuite celle de la CGT. A la fin de la dictature, ces syndicats formeront une composante importante du mouvement populaire, tant dans les villes qu'en milieu rural où il se développe très vite.

Dans les zones urbaines où les inégalités sont particulièrement criantes du fait de l'extrême pauvreté des banlieues et de leur sous-équipement, des associations se créent et souvent se fédèrent pour revendiquer la mise en place des infrastructures essentielles. Parallèlement, des avocats ou des journalistes se regroupent pour agir en faveur des droits de l'homme, que défendent également des organismes comme Justice et Paix. L'Eglise continue à jouer un grand rôle, notamment par le biais des pastorales spécialisées, et à partir de 80, beaucoup d'ONG appuient et accompagnent sur le terrain les organisations populaires. Dans les campagnes, un des grands enjeux est la réforme agraire, promise par Tancredo Neves à la chute de la dictature mais dont la première ébauche, rendue publique en 85, est aussitôt enterrée sous la pression de l'oligarchie.

Je voudrais maintenant vous donner deux exemples de ce qui a pu se passer au Brésil depuis le retour d'un pouvoir civil. En 86, ont lieu des élections pour les sièges de gouverneurs, de sénateurs et de députés, la nouvelle assemblée nationale devant être aussi constituante. Aussitôt après ces élections, plusieurs associations et ONG, auxquelles se joint bientôt la Conférence épiscopale, mobilisent leurs forces et entreprennent auprès de la population un important travail d'éducation sur la citoyenneté. Elles essaient ainsi d'expliquer ce qu'est une constitution, à quoi servent des institutions démocratiques, quels sont les enjeux du moment. En liaison avec un petit groupe de députés progressistes – l'Assemblée élue était en majorité conservatrice – des pétitions populaires ont été lancées dont la validité était officiellement

reconnue si elles recueillaient plus de 30 000 signatures et qui proposaient l'inscription dans le projet de constitution de nouveaux articles en faveur des plus défavorisés. Certaines de ces propositions ont été reconnues, mais toutes celles ayant trait à la réforme agraire ont été éliminées. Ce travail d'éducation civique populaire a continué après l'adoption et la promulgation de la constitution, à l'occasion de la discussion, obligatoire dans chaque Etat, d'un texte issu de cette matrice qu'était la loi fondamentale. Dans cette seconde phase cependant, la mobilisation a été moins forte, dans la mesure où les rapports de force avaient pratiquement été établis au cours du débat national.

Je n'insisterai pas longuement sur le second exemple celui des élections municipales de 88, qui ont vu la victoire de l'opposition dans de nombreuses villes. Le Parti des Travailleurs a ainsi remporté la mairie de Sao Paulo où a été élue une femme, qui était en outre immigrante du Nordeste et assistante sociale. La nouvelle municipalité a établi des liens avec les ONG et les associations de l'agglomération ; il sera très intéressant d'en analyser les résultats, de voir les avancées réalisées et les difficultés rencontrées.

Un mot aussi des élections présidentielles, simplement pour dire qu'elles ont donné lieu à une très forte mobilisation et qu'elles ont mis en évidence l'importance du rôle des médias qui ont créé de toutes pièces le nouveau président. Pour conclure, je dirais que la société civile se construit dans la contradiction et la diversité des intérêts, qu'il faut savoir profiter de la conjoncture pour lancer des initiatives allant dans le sens de l'apprentissage de la démocratie et de la pratique de la citoyenneté, être capable de faire des propositions et éviter surtout l'affaiblissement ou la division des forces populaires que provoquent inévitablement les luttes idéologiques ou les conflits pour le pouvoir.

2. LE CAS DE LA COLOMBIE

Exposé de M. Luis Alberto RESTREPO

Je voudrais vous parler ici des rapports entre la société civile, l'Etat et les partis politiques. Très schématiquement, on peut définir la société civile comme le réseau des différentes organisations qui contribuent à la formation d'intérêts précis et que peuvent défendre les partis politiques. Si l'on s'en tient à cette définition, on observe que dans un pays comme la Colombie, les élites riches sont effectivement bien organisées à l'intérieur de syndicats patronaux d'industriels ou de propriétaires terriens, dont les intérêts peuvent donc être repris à leur compte par divers partis ; en revanche, tel n'est pas le cas pour les

ouvriers et les paysans, dont la représentation politique est en fait pratiquement impossible. On peut donc dire que la société civile colombienne ne serait constituée que d'environ 15 % de la population, c'est-à-dire finalement des seules classes dominantes. Ce raisonnement quelque peu provocateur simplement pour montrer qu'on ne peut jamais présupposer de l'existence de la société civile ; il peut y avoir une foule de gens sans que cette société soit pour autant constituée, qui servirait de fondement à un Etat de droit.

Je reviens à l'exemple de la Colombie, où ce que j'appellerai la société civile populaire est faible, divisée et instrumentalisée par les partis politiques qui ne la considèrent que comme une clientèle électorale. Les choses se sont passées en trois étapes.

Au début du siècle, d'importants mouvements paysans et ouvriers se sont formés à travers tout le pays, notamment à Bogota, puis vers les années 30 a été créée la première grande centrale syndicale, à majorité de centre gauche. En 36, le gouvernement issu du parti libéral prend des mesures favorables à ce syndicat, dans le seul objectif de le contrôler politiquement, ce qu'il réussit parfaitement à faire puisque le syndicat devient l'un de ses principaux supports. Vers les années 50, notre pays a traversé une décennie de guerre civile, qui trouve son origine dans la violence exercée par le gouvernement conservateur contre les libéraux. La centrale syndicale libérale est alors profondément désorganisée, beaucoup de ses dirigeants sont assassinés et le pouvoir en place crée un autre syndicat de tendance conservatrice cette fois, cela avec le soutien de l'Eglise catholique. Plus tard, dans les années 60, l'ensemble des mouvements de la gauche marxiste-léniniste ont eux-mêmes formé une troisième centrale de syndicats ouvriers. Ainsi, alors que les élites dirigeantes avaient mis en place des organisations sociales unifiées, les syndicats se trouvaient au contraire divisés, du fait du jeu des partis politiques qui a ainsi contribué à l'affaiblissement de la classe ouvrière, du monde paysan et de la société civile populaire dans son ensemble. La crise idéologique que la Colombie a traversée entre 75 et 85 a ôté une bonne part de leur crédibilité à tous les partis. Pendant cette période, on assiste à un foisonnement des organisations populaires de base, indépendantes des forces politiques et dont l'existence même marque le début de la construction d'une véritable société civile populaire, consciente de ses intérêts, de ce qu'elle représente et très préoccupée par l'exercice de la citoyenneté, à laquelle elle s'efforce de former tous ceux qui la composent. Malheureusement, notre pays connaît à partir de 85 une terrible vague de violence politique et sociale, due à l'importance prise par le trafic de la drogue. La plupart des organisations de base ont alors été détruites ; à cet égard, il est intéressant d'observer qu'il y a un rapport direct entre le développement de la violence et la disparition des structures populaires, qui n'ont survécu que dans les régions dont la guérilla est absente. Ainsi, la paix apparaît comme une condition

préalable à la constitution d'une société civile populaire de masse qui puisse un jour être représentée et non contrôlée par les partis politiques, de façon à permettre l'émergence d'un véritable Etat de droit.

En Colombie, où la plupart des organisations de la hiérarchie catholique latino-américaine ont leur siège, l'Eglise est sans doute la plus forte de toute l'Amérique latine, la plus nationale aussi puisque ses membres sont pratiquement tous Colombiens et pour des raisons historiques complexes, sa hiérarchie a toujours été très liée au pouvoir : d'abord au parti conservateur, puis aux deux partis traditionnels. Lorsque les formations politiques ont commencé à perdre leur crédibilité, cette hiérarchie s'est de plus en plus rapprochée des militaires, de par son idéologie et sa vision de la société plus qu'en établissant des liens directs avec l'armée, les deux institutions se renforçant mutuellement.

Parallèlement, les communautés religieuses de base se sont, elles, très fortement engagées dans une action en faveur des plus défavorisés, creusant ainsi un écart très profond avec leur hiérarchie et finissant même souvent par appuyer la guérilla. Ainsi, contrairement à ce qu'on observe au Brésil où l'absence d'organisations de lutte armée a empêché une telle dérive, la base du clergé colombien qui prônait un renouveau de l'action religieuse a finalement été récupérée par l'extrême gauche armée, qui n'a plus aujourd'hui aucune issue politique dans le pays.

C'est ainsi que beaucoup de communautés ecclésiales se retrouvent à présent dans une impasse.

3. LE CAS DE HAÏTI

Exposé de M. Jean-Hugues HENRYS

En 86, ou sortir de la dictature, Haïti connaît une grande faiblesse institutionnelle dont je vais essayer ici de vous expliquer les raisons. Pendant les premières années de pouvoir de Duvalier père, tout a été fait pour détruire le moindre germe de contre-pouvoir. En 61 par exemple, pour mettre un terme à la grève des étudiants, l'université est fermée et tous les dirigeants de l'Union nationale des étudiants haïtiens sont contraints à l'exil. En 69, ce sont les syndicats qui sont totalement éliminés de la scène et la presse entièrement bâillonnée. En 71, à la mort du dictateur, on observe une légère libéralisation du régime, qui va s'accroître nettement lors de l'élection de Jimmy Carter à la présidence des Etats-Unis, les évolutions de la politique américaine ayant toujours de fortes répercussions dans notre pays. On assiste alors à de timides tentatives d'implantation des partis politiques ainsi qu'à

l'apparition de syndicats semi-officiels et d'un mouvement paysan que vient soutenir l'installation de diverses ONG en milieu rural entre 75 et 80. Ce processus s'arrête toutefois dès l'échec de Carter aux élections de 80. Des journalistes sont arrêtés et expulsés, les syndicats entrent dans la clandestinité totale et tout le travail de restructuration de la société civile entamé depuis 76 cesse.

La visite de Jean-Paul II en 83 servira de nouveau déclic. « Il faut que les choses changent », déclare le souverain pontife, et cette phrase va bientôt être reprise comme un leitmotiv par tout le mouvement qui conduira trois ans plus tard à la chute de Duvalier fils. Pendant toute cette période, l'église catholique va jouer un rôle très important. Sa hiérarchie accepte en effet de soutenir tous les efforts de sensibilisation et de mobilisation de la société haïtienne que réalisent les communautés ecclésiales de base, attitude qui toutefois changera dès 86. La radio va également avoir un rôle déterminant, car elle a perdu le caractère élitiste qu'elle avait jusqu'à la fin des années 70, elle émet beaucoup en créole et participe ainsi à la conscientisation de la population. La réapparition d'organisations populaires sera également un facteur décisif, de même que l'évolution de l'environnement international, en raison notamment de l'importance prise par la notion de droit de l'homme et du processus de démocratisation qui s'engage en Amérique latine.

Dès la chute de la dictature en février 86, on assiste à un foisonnement d'associations – de jeunes, de quartiers, de femmes –, à la constitution de plusieurs organisations paysannes, à la recomposition du mouvement syndical et à un renforcement des associations professionnelles – agronomes, médecins, ingénieurs. Parallèlement, l'espace politique se restructure, des partis se créent, dont le développement me semble difficilement dissociable de celui de la société civile toute entière. C'est dans ce contexte qu'est votée la constitution de 87 et accepté le principe de la tenue d'élections libres.

Aujourd'hui, le poids de la société civile est très important en Haïti : la moitié du secteur de la santé ou de celui de l'éducation dépend ainsi de l'action des associations et des ONG. Mais rien n'est jamais gagné et il nous faut consolider le processus démocratique entamé le 16 décembre dernier avec les élections présidentielles qui ont vu la victoire du Père Aristide. Dans cette perspective, il est indispensable que la société civile puisse pleinement jouer son rôle, c'est-à-dire réagir de façon organisée contre toute éventuelle dérive politique et être en quelque sorte la mauvaise conscience du nouveau régime, mais aussi démontrer sa capacité de négociation et de participation au développement du pays. L'État doit, lui, assurer le respect des droits fondamentaux et de la règle du jeu démocratique, en mettant en place les mécanismes qui permettront aux citoyens d'être associés à la politique nationale et de prendre en charge leur destin.

Concernant l'évolution de la position de l'Eglise ou des communautés de base, jusqu'en février 86, ces communautés ont été soutenues par leur hiérarchie, avec laquelle elles étaient en accord quant à l'analyse de la situation et des solutions politiques à y apporter. La fameuse phrase de Jean-Paul II avait d'ailleurs été largement reprise par Radio-Soleil, la station de l'Eglise catholique. Pourtant, dès la chute de Duvalier, certains désaccords se sont fait jour tandis que les évêques prêchaient le pardon et la réconciliation, les communautés de base souhaitaient la démocratisation et le changement qui pour elles passaient par la mise à l'écart de certaines personnalités, symbole du régime déchu. Ce conflit n'a pas été résolu depuis et le Père Aristide par exemple, pratiquement exclu par la hiérarchie, s'est vu retirer sa paroisse. Très récemment, l'archevêque de Port-au-Prince a dû quitter le pays car après certaines de ses déclarations, on l'a soupçonné d'être complice, au moins implicitement, de la tentative de coup d'Etat de janvier dernier. Peut-être ces soupçons n'étaient-ils pas fondés, mais il est clair en tout cas que la hiérarchie catholique, sans être pro-duvalieriste, souhaiterait que les choses se passent autrement en Haïti. En revanche, les communautés ecclésiales de base continuent le travail de conscientisation, de réflexion et de mobilisation qu'elles avaient entamé sous la dictature, et elles restent porteuses des revendications populaires.

4. LE CAS DU LAOS

Exposé de M. SENEDAO

Ancienne colonie française, le Laos est un petit pays d'Indochine où la monarchie fut abolie en 75, laissant la place à un régime communiste à parti unique. Malgré les pressions extérieures et les conflits auxquels ses voisins ont longtemps été en proie, notre pays s'est toujours efforcé de maintenir la paix et les quelque soixante-dix ethnies qui le composent vivent ainsi en bonne harmonie. Du temps du roi par exemple, la spécificité des tribus autochtones était parfaitement reconnue et jusqu'à aujourd'hui, les structures de chaque village sont restées intactes, comme a pu le constater le président du CCFD lorsque je l'ai emmené récemment dans les montagnes du nord chez les populations cultivatrices d'opium. Les traditions sont elles aussi respectées : s'ils trouvent un arbre coupé qui barre la route d'une zone d'habitation, les fonctionnaires ou les policiers rebroussement chemin, car ils savent que cela signifie qu'ils ne doivent pas aller plus loin. Certes, se fondant sur une phrase de Bouddha selon laquelle « le monde doit être égalitaire comme la surface d'un tambour », les communistes ont essayé de récupérer la religion à leur profit, mais au bout du compte

c'est plutôt l'inverse qui se produit. Le régime a d'ailleurs compris qu'il lui fallait tenir compte de toutes les ethnies et invité un de leurs membres à siéger au comité central ; on a même vu un ancien bonze devenir ministre de la Justice et obtenir l'annulation de certains procès pour ne pas avoir à cautionner des exécutions capitales. Il y a bien sûr un danger à ce système : celui de voir les représentants de la société civile tomber dans le piège du pouvoir et des luttes d'influence, sachant que la plupart des organisations laotiennes, comme par exemple les syndicats ou les organisations de femmes, sont contrôlées par le gouvernement.

Au total, les ONG peuvent jouer un rôle complémentaire à celui de l'Etat sans bien sûr essayer de se substituer à lui ni d'impulser des transformations qui ne correspondraient pas réellement aux besoins de la population. Il est évident que la mise en place d'un gouvernement civil faciliterait les choses, mais dans un pays comme le nôtre, où l'organisation sociale est très ancienne, très forte et très complexe, on ne saurait imposer brutalement la démocratie. L'apparition trop rapide de partis politiques risque en effet de créer le désordre, dans la mesure où les gens ne sont pas habitués à de telles structures et n'en connaissent pas les rouages ; même si cela doit prendre dix ans, mieux vaut laisser la population aller lentement vers la démocratie plutôt que de la contraindre à adopter un système auquel elle ne serait pas préparée et que, tôt ou tard, elle finirait par rejeter.

5. LE CAS DE LA POLOGNE

Intervention de M. André KRASNOWOLSKI

A partir de l'expérience polonaise, je voudrais maintenant vous présenter quelques réflexions sur les relations entre parti unique, mouvement d'opposition unique et construction de la société politique. La condition sine qua non de la constitution d'un mouvement d'opposition à un système totalitaire me paraît être l'intégration de tous les opposants, quelles que soient leurs différences politiques et idéologiques, faute de quoi des batailles fratricides risquent d'empêcher le mouvement d'avoir une réelle force politique. L'opposition qui unifie ainsi les différents groupes face à un pouvoir antidémocratique est elle-même, en un certain sens, aussi antidémocratique que celui-ci, tant par sa structure que par son fonctionnement. Il y a une sorte d'effet de miroir entre parti unique et opposition unique, avec tous les dangers que cela comporte pour l'avenir du mouvement. En effet, l'unification des opposants se fait suivant un processus d'intégration négative, c'est-à-dire contre le pouvoir et non autour de valeurs communes. Les

discussions de fond sont donc évacuées et l'opposition se présente comme seule à défendre des principes universels, mais après la prise du pouvoir elle se trouve soudain contrainte à des choix.

Trois scénarios sont alors possibles. Soit la force dominante dans le mouvement prend le pouvoir et, au nom de la construction de l'unité nationale, maintient les dispositions antidémocratiques instaurées par le précédent régime, même si elles les présentent comme temporaires. Se crée ainsi un nouveau parti « unique-démocratique » fondant son action sur la lutte contre le système précédent et les anciennes élites, la lutte pour le paradis proche ou contre la menace de l'ennemi extérieur : le blocage des changements démocratiques entraîne alors un retour vers le système autoritaire, comme on a pu le voir dans divers pays d'Afrique ou à Cuba par exemple. Dans le deuxième scénario, l'unité des opposants est réservée, mais le refus même du partage politique provoque des rivalités et des conflits internes, le camp qui finit par l'emporter reproduisant très vite le scénario numéro un. Dernière possibilité enfin : l'opposition se divise et la société civile se construit sur la base du système des partis, ce qui se révèle très difficile en période de changement, car cette solution tend à un affaiblissement de tous ceux qui ont lutté avec succès pour renverser le régime précédent.

J'en viens maintenant à l'expérience polonaise. Après 76, le Comité de défense de l'ouvrier, fondé par les membres de l'intelligentsia, a intégré des groupes hétérogènes, notamment du centre et de la droite, mais dont les plus actifs étaient des dissidents du parti communiste, des gens de gauche qui n'acceptaient plus le socialisme réel. Après les grèves de 80, le régime a accepté la création d'un syndicat libre et c'est alors qu'est né Solidarité. Toute l'opposition s'est retrouvée dans ce mouvement social où ont pu avoir lieu, en 80 et 81, d'importants débats politiques entre des gens de tendances différentes. Lors de l'assemblée générale de l'été 81, la situation est explosive, mais la menace des communistes impose d'elle-même la préservation de l'unité. Quelques mois plus tard, en décembre, le gouvernement Jaruzelski déclare l'état de siège et c'est, pour le camp démocratique, « le grand réfrigérateur ». Devant l'ennemi commun, devant la force de la police secrète et de l'armée, toutes les discussions politiques cessent, l'opposition hors Solidarité devient presque inexistante et la plupart des gens actifs politiquement se réfèrent à « l'éthos de Solidarnosc », d'autant mieux accepté qu'il est très imprécis et que le syndicat fait beaucoup de promesses fausses ou faciles. Il faut bien dire ici que Solidarité n'était sans doute pas suffisamment conscient de la complexité de la situation économique et qu'il n'avait pas eu la possibilité de préparer des cadres alternatifs pour le management tant économique que politique.

Vient l'accord de la Table Ronde, signé en présence des dirigeants de l'Eglise par les communistes et par l'opposition, dont tous les groupes n'ont cependant pas assisté aux négociations car le plus puissant d'entre

eux, souvent qualifié de gauchiste, avait refusé la présence de ceux qu'il jugeait trop à droite. C'est la première crise au sein de Solidarité, mais une seconde éclate bientôt sur la méthode du choix des candidats aux élections législatives de 89, à l'occasion desquelles sont créés les comités civiques de Solidarité, dont la fonction est alors essentiellement électorale. Cette deuxième crise oppose ceux qui prônent un choix libre des candidats par les cellules régionales et ceux qui souhaitent leur désignation par les dirigeants du syndicat, cette seconde conception l'emportant finalement et provoquant un mécontentement à la base. Aux élections cependant, Solidarité gagne presque tout ce qui pouvait l'être ; à la Diète la totalité des sièges non réservés aux communistes et presque tous les sièges au Sénat. C'est alors qu'est formé le premier gouvernement non communiste, celui de Mazowiecki.

Les dirigeants victorieux de Solidarité, sauf Walesa, essayent aussitôt de transformer les comités civiques en un parti unique, mais Walesa ordonne leur dissolution à l'échelon provincial, n'entendant conserver que les niveaux central et local. Il est toutefois contraint de revenir sur sa décision sous la pression des activistes et commence alors la perestroïka du comité central placé auprès de lui, qu'il s'efforce d'élargir en y invitant des représentants des partis du centre droite ou de droite. Le conflit devient bientôt ouvert, qui s'accroît lors des élections présidentielles pour lesquelles le groupe de centre gauche soutient Mazowiecki, proposant la préservation de l'unité de Solidarité et la création d'un mouvement pro-gouvernemental, sans programme défini. Les partisans de Walesa, eux, s'opposent à ces projets et souhaitent préserver l'autonomie locale des comités civiques ainsi que leur « non-politisation », se prononçant pour la création de plusieurs partis. Ce sont eux qui finalement gagnent la bataille, les activistes des comités civiques rejetant la proposition de Mazowiecki, d'où une division définitive de Solidarité en différentes formations politiques et une opposition ouverte entre les anciens dirigeants du syndicat. Walesa remporte les élections présidentielles et il existe aujourd'hui en Pologne 92 partis politiques, mais qui ne regroupent que 4 % de la population, sans doute en raison de la méfiance des gens après quarante-cinq ans de règne sans partage du parti communiste.

Il faut évidemment se poser la question de savoir si Walesa a eu raison de diviser Solidarité et d'affaiblir ainsi le camp de l'opposition anticommuniste. La réponse se trouve sans doute dans le rôle que joue actuellement Solidarité en tant que centrale des syndicats : ses dirigeants nationaux ont en effet affirmé leur soutien au gouvernement pendant la période de changement, cette politique provoquant un grand mécontentement dans les entreprises et les campagnes. De fait, les branches professionnelles de Solidarité freinent désormais le changement et ses cellules d'entreprises sont le plus souvent devenues une force conservatrice, sous prétexte de préserver la stabilité sociale

garantie jadis par les communistes. Pourtant la situation est difficile, on compte aujourd'hui 1,5 million de chômeurs et dans cette période de transition vers l'économie de marché, le syndicat devrait se battre pour le respect des droits des ouvriers ainsi que pour l'assurance sociale des sans-emploi.

En automne prochain auront lieu des élections législatives, dans une situation de crise économique profonde et de mécontentement social, Walesa étant accusé de ne pas tenir ses promesses. La préparation de ces élections a provoqué un grave conflit entre le camp présidentiel et la Diète, contribuant au durcissement de l'attitude des communistes et partageant définitivement les députés de Solidarité. Sans entrer dans le détail de cette situation, je dirais simplement qu'à l'heure actuelle, tous les députés communistes et non communistes semblent avoir pour seuls objectifs de rester au pouvoir le plus longtemps possible et donc de freiner le processus de changement. Or la démocratie ne saurait se construire sans une participation de la base, en l'occurrence des comités civiques et des structures d'autonomie locale, dont les élus doivent savoir prendre en compte les revendications pour pouvoir les traduire dans les faits et dans la loi.

THEME 10

QUEL CADRE CONSTITUTIONNEL DEMOCRATIQUE POUR DES SOCIETES PLURI-ETHNIQUES ET PLURI-CULTURELLES

- * **le Bénin**, par M. Goddy NZAMUJO
- * **L'Ethiopie** par M. Muluguet HAILU
- * **La Colombie** par M. Luis Alberto RESTREPO

1. QUELQUES REFLEXIONS A PARTIR DU CAS DU BENIN

Exposé de M Goddy NZAMUJO

On entend par constitution, d'une part l'ensemble des lois qui régissent le comportement d'une société, les manières d'agir pour assurer le bien-être non seulement de la société comme telle mais des individus ; d'autre part, l'expression d'une volonté d'un peuple pour assurer une organisation qui garantit leur bien-être.

C'est finalement un système qui permet d'incarner les besoins et désirs d'un peuple dans des structures bien définies, et de faire évoluer ces structures avec le système de valeurs, garantissant ainsi sa propre adaptabilité.

Dans les pays du tiers monde, surtout depuis l'indépendance, on a constaté que la constitution est uniquement l'affaire d'une élite formée à l'Occident qui élabore une constitution selon l'inspiration des constitutions occidentales.

De ce fait, la constitution n'est plus ce complexus de lois qui devraient être des références pour le comportement des gens. Ainsi, les constitutions ne répondent pas à l'attente des populations qui s'en écartent et se réfugient dans l'ensemble d'un système informel de comportements.

De plus, dans chaque ethnie, chaque groupement, on voit une évolution informelle des lois non écrites qui prennent racines des traditions de ce groupement et une évolution socio-économique du pays. On assiste à une sorte d'hybridation de lois qu'il est difficile de contrôler et de faire évoluer rationnellement mais qui est forte et influence nettement le comportement socio-économiques d'une nation. Cette organisation informelle constitue un véritable pouvoir parallèle.

Le cas du Bénin, ces deux dernières années est un exemple : la constitution était établie par des spécialistes formés en France et la population ne s'y reconnaissait pas, ni dans le contenu ni dans le langage. En effet, les débats autour de cette constitution étaient purement l'affaire des intellectuels. Pendant les campagnes de popularisation de cette constitution puis au cours du référendum, il n'y avait guère de compréhension. Il fallait soit accepter l'ensemble de la constitution (bulletin vert) soit la rejeter dans son ensemble (bulletin rouge).

En utilisant ces couleurs, c'était une façon d'influencer le résultat en touchant la psychologie des gens ; par exemple, ceux qui soutenaient « le Blanc » expliquaient que leur position est conforme à la douceur de

cette couleur, non agressive, symbole de la paix. En même temps, ils présentaient la couleur rouge comme signifiant le danger. Cela montre combien nous étions loin du contenu...

Ce qu'il y a de très positif est que cette constitution est sorti d'une conférence nationale (1990) donc avec en principe des représentants du peuple.

Pour le Nigeria, il s'agissait d'une décision de dirigeants militaires où la plupart des gens étaient nommés par le Président. Cela était donc encore plus loin de la réalité de la vie quotidienne des populations. Par exemple, le nombre de partis politiques a été imposé, le nombre d'Etats a été choisi de façon arbitraire, etc.

Deux points de départ :

* dans le contexte multiracial des pays d'Afrique, que faire ?

* compte tenu d'un taux d'analphabétisation élevé, d'où le non-intérêt du modèle des constitutions occidentales, que faire ?

Dans ce contexte, nos sociétés, pour survivre, doivent être dynamiques pour se construire et se reconstruire sans cesse ; sinon nous entrons en crise et c'est ce que nous vivons actuellement.

Pour s'en sortir, nous devons nous orienter vers les « grass root », c'est-à-dire vers les besoins et désirs des populations de base, et nous devons essayer d'articuler et de systématiser ces valeurs. Nous parlons ici des « nation building » ou construction de nations.

Selon nos expériences avec le leadership africain aujourd'hui, nous pensons que seuls certains leaders ont la capacité réelle de construire une nation grâce à de hautes qualités morales.

Ce sont certaines institutions sociales – les Eglises, les écoles, les groupes de réflexion, les sages, les anciens – qui, par leur altruisme, leur vision « longue » des choses et surtout leur désintéressement, sont les constructeurs potentiels de nations. Ces qualités doivent se trouver en ceux qui veulent prendre le pouvoir, et ce sont eux qui sont capables d'articuler, de systématiser d'une manière concrète les valeurs, les besoins et désirs de chacun.

Leur rôle est de mettre en place peu à peu, de nouveaux symboles et systèmes de valeurs répondant aux situations et besoins des gens, qui constitueront une base dynamique comme pilier d'un cadre constitutionnel. Sans cette démarche et ce processus, une constitution si brillante et complexe soit-elle, ne répondra pas à l'attente des populations africaines.

Au Bénin, nous avons un exemple flagrant du démarrage des « nation building » avec des personnes de hautes qualités morales et esprit de désintéressement. En effet lors du lancement de la Conférence

nationale au début de l'année 1990, c'est seulement lorsque l'archevêque de Cotonou en a été élu président à l'unanimité après plusieurs jours de luttes intestines, que la confiance a régné et que le réel travail pour relever la nation a pu démarrer. Son entourage était comme lui, constitué de gens tolérants et sans ambition politique. Il en fut de même au Congo, puis au Togo.

Pour établir cette base, il faut des hommes d'abord, avec les qualités suscitées ; ils attirent le respect et la confiance des populations ce qui manque actuellement.

Qui conçoit ces codes sociaux ? On dit que « la marmite commence à bouillir par le bas » ; mais qui allume et maintient le feu sous la marmite ?

Bien que cela doive émaner de la masse, ne nous faisons pas d'illusion ; ce doit être une petite minorité. Il ne faut pas chercher la « démocratie facile » où tout le monde doit être d'accord, doit participer... Notre crise est d'abord une crise morale et donc tout le monde n'a pas la capacité de démarrer ce feu ni de le maintenir. C'est cette minorité avec les qualités déjà exprimées qui doit « allumer le feu » et élargir cette conscience de par son comportement. Ces responsables ont le droit de la faire, seulement s'ils peuvent dire « nous sommes l'un d'entre eux » ; cela suppose qu'ils sont capables de sentir, d'articuler les vrais besoins et désirs de leurs populations, de vivre simplement, de partager leur souffrance. C'est seulement ainsi, qu'ils inspireront la confiance.

Nous ne pouvons mobiliser le peuple qu'avec les gens de grande rigueur morale. Et la première tâche est bien de créer une ambiance nouvelle permettant aux gens de sortir de leurs attitudes de soumission et de démission. Il faut, en premier lieu, réveiller les gens à la base pour qu'ils expriment leurs besoins et leurs désirs.

Conclusion : pour revenir au cas plus général des pays africains, il faudrait pouvoir rejeter le déterminisme des imitations de tel ou tel modèle constitutionnel du Nord (Français, Britannique, Nord-Américain). L'Afrique est l'Afrique et la diversité y est fondamentale. Bâtisseurs de nations, nous devons créer de nouveaux symboles. Il y a pour cela des « briques » un peu partout. Mais il nous faut savoir quelle maison nous voulons construire avec ces briques. Il nous faut aussi donner la parole au peuple pour tenir compte au mieux des réalités et des aspirations.

Les partis doivent être responsables devant le peuple et donc n'être à aucun prix structurés sur une base ethnique. Il nous faut enfin, nous défaire de toute mentalité de vainqueur qui écraserait les autres par abus de puissance (winner take all).

J'en viens maintenant plus précisément à la **démarche historique qui a mené le Bénin au Renouveau Démocratique.**

Au Bénin, dès l'indépendance, on observait une polarisation ethnique et régionale. En effet, trois grands partis se sont constitués : un au Nord, un au Centre et un au Sud du pays. Le premier président était du Nord ; d'où rapidement les oppositions sont nées avec des coups d'Etat successifs.

Pour pallier à cela, on avait décidé une présidence tournante émanant successivement – tous les deux ans – de chacune des trois régions ; ce qui n'a pas empêché les nouveaux coups d'Etat.

Le dernier président, Mathieu Kerekou, prit le pouvoir en 1972 et ne favorisa pas spécialement sa région d'origine ce qui lui conféra le respect des autres régions. Il changea la dénomination du pays en remplaçant Dahomey (qui signifie : je vais construire ma maison dans le ventre de mon ennemi) par Bénin. Ce président a voulu créer une conscience nationaliste et a soutenu cette démarche pendant 17 ans, période au cours de laquelle on n'enregistra aucun tiraillement ethnique important.

Ce pouvoir marxiste a dirigé le pays pendant 17 ans, sans esprit du bien commun, et peu à peu la mauvaise gestion et la corruption se sont installées. La faillite des institutions d'Etat puis des banques a abouti à presque deux ans de grèves générales paralysant toute activité économique et sociale.

Cette situation a amené le Président Kerekou à convoquer en 1990, une « Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation ». Les conférenciers avaient insisté pour que cette conférence soit souveraine. En acceptant cela, le Président Kerekou rompait avec la dictature et acceptait une évolution émanant de la population.

Personne n'était exclu de la concertation : les anciens présidents étaient là, une amnistie générale a eu lieu, ce qui a permis aux opposants, aux condamnés à mort de rentrer sans crainte.

Mais bien que toutes les couches sociales soient impliquées dans cette conférence, l'élaboration de la constitution a été confiée à une élite seule, qui avait le mandat de refléter l'ambiance de la conférence ; pourtant le contenu et le langage n'ont pas été à la portée de la population.

A la fin de la Conférence, un gouvernement de transition d'une durée de 11 mois a été mis en place avec la nomination d'un premier ministre, chef du gouvernement de transition. Parallèlement, la conférence a mis en place un « Haut Conseil de la République », présidé par l'archevêque de Cotonou, pour veiller à l'application des décisions issues de la Conférence Nationale.

Cela a abouti en mars 1991, à des élections présidentielles qui ne se sont pas déroulées sans incident puisque le régionalisme s'est montré encore et les populations ont voté selon leur appartenance ethnique.

De cette expérience, nous tenons à préciser que pour vraiment sortir de l'impasse et de la méfiance dans l'installation de la démocratie, il faut une période de transition bien déterminée, où les participants à ce gouvernement de transition, n'aient pas une ambition politique pendant la période suivant la transition. Ils ont ainsi la main libre pour viser vraiment l'intérêt du pays et éviter d'exploiter leur position pour s'établir une base politique.

Cette faiblesse dans le processus de démocratisation du Bénin a été corrigée par le Togo qui interdit à toute personne du gouvernement de transition, y compris le Président, de se présenter aux élections qui suivent.

2. LE CAS DE L'ETHIOPIE

Exposé de M. Muluguet HAILI

Avant de rédiger une constitution il convient de savoir quels sont les problèmes et les structures de la société. La rédaction de la constitution doit être une oeuvre pluri-disciplinaire et pas seulement de juristes et de politiciens.

Quels sont les problèmes les plus importants à prendre en compte pour l'Ethiopie ?

Nous sortons de 30 ans de guerre et nous sommes en crise. Un groupe ethnique a imposé sa domination aux autres. Face à cette réalité et à l'exigence de démocratisation des relations inter-ethniques, que peuvent représenter respectivement un système centralisé et un système fédéral ? Une fédération implique à la fois le maintien de la particularité de chaque ethnie et l'unité du pays. **En Ethiopie, la réalité oblige à s'orienter vers une forme de fédéralité, seul moyen de maintenir une certaine union.**

Mais l'économie peut avoir des effets centrifuges ou centripètes. L'histoire passée peut aussi avoir des effets centrifuges ou centripètes. C'est à partir de l'analyse de ces jeux de forces, centrifuges et centripètes que peuvent être définies les conditions d'un Etat fédéral.

Quant aux limites des territoires des différentes nationalités, les choses sont complexes. L'histoire éthiopienne récente a plutôt accru les divisions entre nationalités pour affirmer l'autorité centrale. Il reste que chacun de nous a quand même, en fonction de son ethnie, un territoire de base. Il nous faut **prendre en compte les territoires ethniques existants et minimiser les risques de remise en cause réciproque des limites de ces territoires.**

Il y a plusieurs formes de fédération :

- des Etats s'unissant dans une structure fédérale ;
- la division d'un Etat unitaire, « à partir d'en haut » ; L'Ethiopie ne relève d'aucune de ces deux formes. Il vaut probablement mieux y commencer par un système assez souple et très décentralisé et n'aller que progressivement vers un système plus centralisé. L'élection directe d'un président au niveau national serait dangereuse parce que l'élu serait considéré d'abord comme étant Ahmara ou Tigréen ou..., et son équipe risquerait d'être majoritairement de la même ethnie.

Dans l'hypothèse d'une démocratie parlementaire, les partis étant fondés sur des bases essentiellement nationalitaires, le gouvernement constitué par le parti majoritaire risquerait également d'être à dominante ethnique. Or, comme il y aura beaucoup de partis, il y aura nécessité de coalition, avec tous les dangers de fragilité de cette coalition.

Il faut **donc rechercher un moyen terme** : peut-être une coalition permanente au niveau de l'exécutif, sans élection ; les élections étant réservées aux seuls niveaux décentralisés. Ce serait bien le parlement qui aurait à désigner le gouvernement mais avec des quota de représentation des différentes ethnies ou régions.

3. LE CAS DE LA COLOMBIE

Exposé de M Luis Alberto RESTREPO

La Colombie a une tradition constitutionnaliste très importante, en même temps qu'une longue tradition de violence.

Vers 1850, les libéraux avaient établi une constitution fédéraliste ayant pour effet d'innombrables guerres entre chefs régionaux pour contrôler le pouvoir central. Ce qui conduisit à l'adoption en 1886 d'une constitution centraliste. Depuis, le pouvoir central s'est affirmé ; mais contrôlé par deux partis, il empêchait la naissance et le développement de nouvelles forces politiques correspondant mieux à la réalité des transformations des forces sociales. Ce décalage fut à l'origine du développement extraordinaire des affrontements de ces dernières années (guérillas, trafiquants de drogue...), de la crise des partis, puis de la crise de l'Etat lui-même avec l'épanouissement de la violence.

C'est de cette réalité que naquit l'idée d'une Assemblée Constituante. En l'absence de vainqueurs et de vaincus, toutes les forces en conflit étaient d'accord pour construire une nouvelle constitution et pour régler autrement les rapports de force.

Dans l'Assemblée Constituante, il n'y avait à distribuer ni argent ni postes publics. Les forces sociales ont donc pu s'exprimer dans un nouveau jeu de représentations, déconnectées de rapport direct au pouvoir, d'autant que les guérilleros avaient pu avoir des représentants à cette Assemblée. Grâce au soutien des intellectuels, y participèrent également des représentants émanant de communautés indiennes, de noirs, de groupes de femmes, de groupes protestants, brefs de secteurs sociaux jusqu'alors marginalisés.

La conscience de l'urgence, face à la violence, permit de rédiger la nouvelle constitution dans des délais extrêmement courts et grâce à un travail extraordinairement intensif, de jour et de nuit. L'accord se fit également sur des domaines prioritaires à réformer (comme le rôle des militaires) sans que pour autant soient proposées les réformes correspondantes.

Puis l'Assemblée Constituante a destitué le Congrès élu 18 mois plus tôt (celui-ci étant considéré comme l'expression des seules forces politiques traditionnelles) et convoqué le corps électoral pour le renouvellement du Congrès le 26 Octobre prochain. Les nouvelles forces sociales et politiques qui se sont exprimées dans l'Assemblée Constituante y auront certainement, et pour la première fois, des représentants.

Tout le monde est conscient que la nouvelle constitution n'est pas parfaite et qu'il faudra donc l'amender. Mais elle est le résultat d'un **étonnant scénario de reconnaissance du pays par lui-même**, point de départ de l'espoir pour une nouvelle période de son histoire.

La participation à l'élaboration de la constitution a été considérable. Beaucoup de gens s'étaient organisés spontanément à cet effet. Et le gouvernement a facilité la constitution d'Assemblées Informelles dans tout le pays sur ce problème de la Constitution, **L'Assemblée Constituante a reçu au moins 400 modèles de constitution. Il y eut alors un travail énorme d'analyse et de synthèse.**

En outre, tous les débats de cette Assemblée furent retransmis en direct à la télévision. La Colombie a une tradition légaliste (avec le droit le plus évolué de toute l'Amérique Latine bien que largement déconnecté de la réalité sociale) autant que de violence. **Ça a été la première fois qu'on a tenté, à une telle échelle, de susciter la rencontre entre le Droit et la réalité.**

Ceci dit, les fragmentations sociale ethnique et géographique du pays restent fortes d'autant que, souvent elles se cumulent dans leurs effets d'inégalité.

Une deuxième observation. Il faut reconnaître que l'idée même d'Etat-Nation est une idée européenne née de l'émergence des classes moyennes. Dans nos pays où ces classes moyennes sont moins

développées qu'en Europe, on n'en a pas moins implanté un droit émanant de l'Europe. L'universalité du droit n'est pas sans poser des problèmes quant à son application sur une population très différenciée. A cet égard, on peut se demander par exemple si le droit coutumier britannique n'avait pas des capacités d'adaptation supérieures à celles du droit universel napoléonien.

**LISTE
DES PARTICIPANTS
A LA RENCONTRE**

ALEMAYEHU	Dereje	ALLEMAGNE
ASSEGID	Andargatchew	BELGIQUE
BEYLIN	Marek	FRANCE
BOUHRAOUA	Taeb	FRANCE
CALAME	Pierre	FRANCE
CHEA	Kim Tho	FRANCE
CRATCHILEY	Claudio	FRANCE
DABROWSKI	Piotr	POLOGNE
DE CHAPONAY	Henryane	FRANCE
DEM	Ismaila	FRANCE
DJEGHILOUL	Abdelkader	FRANCE
DREANO	Bernard	FRANCE
ELMI ISMAN	Mohamed	DJIBOUTI
ESHETE	Aleme	ITALIE
FANTA	Wolde Michael	ETHIOPIE
FELLEKE	Asrat	ETATS UNIS
FREYSS	Jean	FRANCE
GEBREYESUS	Emmanuel	PAYS-BAS
GIRMA	Ghennet	FRANCE
GOBEZIE	Négedé	FRANCE
GUDINA	Merera	ETHIOPIE
HAILE-MICHAEL HINZ	Yilma	ALLEMAGNE
HAILU	Muluguet	ETATS UNIS
HAILU	Zecharias	ETHIOPIE

HENRYS	Jean-Hugues	HAITI
HUSSEIN	Aminu	ETHIOPIE
JECQUIER	Nicolas	SUISSE
KABERUKA	Will	OUGANDA
KASSAHUN	Berhanu	ETHIOPIE
KHANDRICHE	Mohamed	ALGERIE
KIROS	Siltan	FRANCE
KRASNOWOLSKI	André	POLOGNE
LACHAIZE	François	FRANCE
LANGE	Christof	TCHECOSLOVAQUIE
LAROCHE	Marc	FRANCE
LECHERVY	Christian	FRANCE
LINDT	Auguste	SUISSE
MAIRA	Luis	CHILI
MEN	Khem	FRANCE
MENGISTU	Fissehatsion	PAYS-BAS
MANGISTE	Taye	ETHIOPIE
MERLET	Michel	FRANCE
MUCHIE	Mammo	ROYAUME UNI
NARANG	Nouth	FRANCE
NEZAMUJO	Goddy	BENIN
PETRIS	Richard	FRANCE
PLANES	Jordin	ESPAGNE
POULET-MATHIS	Jacques	FRANCE
RESTREPO	Luis-Alberto	COLOMBIE
ROUHAUD	Jean-Claude	FRANCE
SCHMITZ	Christian	FRANCE

SIGG	Bernard William	FRANCE
SOGODOGO	Alassane	FRANCE
SZATAN	Mireille	FRANCE
TERFA	Solomon	ETHIOPIE
TESFAYE	Tassew	FRANCE
THANH	Marie	FRANCE
TODD	Judith	ZIMBABWE
VANGKEOSAY	Sengdao	FRANCE
VERLAETEN	Marie-Paule	FRANCE
VERRON	Michel	FRANCE
WAHL	Antoine	FRANCE

DOSSIERS DÉJÀ PARUS DANS LA COLLECTION DOSSIERS POUR UN DÉBAT

1. **Pour des agricultures paysannes**, par Bertrand Delpuech (*un argumentaire en faveur des agricultures paysannes et une réflexion sur leurs conditions de développement*). FPH, mars 1989, 106 p. (existe également en portugais).

2. **Désétatisation et décollectivisation du secteur agricole dans les pays socialistes de l'Est et du Sud**, dossier coordonné par Laurent Raguin (*restitution d'interviews et de synthèses sur une dizaine de cas, allant du Cambodge au Pérou en passant par la Hongrie, la Tanzanie, etc.*). FPH, nov. 1989, 172 p. (existe également en espagnol et en portugais).

3. **Inventions, innovations, transferts : des chercheurs mènent l'enquête**, dossier coordonné par Monique Peyrière (du camembert moulé à la louche à l'invention de la 2 CV, l'histoire d'innovations techniques singulières, racontées par des historiens, des économistes, des sociologues). FPH, mai 1989, 150 p.

4. **Agricultures paysannes au Brésil : enquête sur un enjeu national**, coordonné par Philippe Adant et Iara Altafin (*réflexions sur l'avenir de la petite agriculture dans un pays où la réforme agraire ne se fait toujours pas*). FPH, juin 1991, 163 p.

5. **Coopérants, volontaires et avatars du modèle missionnaire**, dossier coordonné par François Greslou, avec des textes de Pierre de Zutter, Bertrand Hervieu, Pierre-Yves Guihéneuf, Jacques Leclerc du Sablon sur le thème : *pourquoi, à quoi et comment a-t-on coopéré, avec quel rôle et quel statut ?* FPH, juin 1991, 71 p.

6. **Les chemins de la paix : dix défis pour passer de la guerre à la paix et à la démocratie en Ethiopie. L'apport de l'expérience d'autres pays** (*mémoire de la conférence de Paris pour la paix en l'Ethiopie à la FPH en juil. 1991*). CCFD/FPH, dec. 1991, 150 p.

7. **The paths to peace**, même dossier que le précédent, en anglais, 137 p, (existe également en amharique).

8. La décollectivisation dans tous ses États : la recherche d'autres voies de développement de l'agriculture dans les pays d'Europe Centrale et Orientale, dossier coordonné par Cécile Moreau (*mémoire des journées organisées en Pologne par la FPH, la Fondation Batory et Solidarité Rurale sur la reconstruction des agricultures des pays de l'Est*). FPH, déc. 1991, 85 p, (existe Également en polonais et en brésilien).

11. Politiques agricoles dans les pays industrialisés, éléments de comparaison et de réflexion, Christophe Roman (*comparaison des politiques de la France et de plusieurs pays de l'OCDE, rôle de l'État, rapports avec le reste de l'économie*). FPH, déc. 1991, 71 p.

10. Agriculture en difficulté : problèmes économiques et sociaux des paysans en France ; état des lieux (Synthèse réalisée par Francis Thomas à partir du travail de la Confédération Paysanne et des associations « SOS Agriculteurs en difficulté »). FPH/Conf. paysanne, déc. 1991, 56 p.

11. Une voie d'insertion méconnue : la création de son propre emploi, Maria Nowak, A.-L. Federici, Anne Le Bissonnais, Rafik Missaoui (*un débat sur la création de leur emploi par les chômeurs et les exclus ; lacunes des mesures publiques et suggestions*). FPH/ADIE, juin 1992, 67 p.

12. Le paysan, l'expert et la nature, Pierre de Zutter (*sept fables et récits sur l'écologie et le développement dans les pays andins*). FPH, septembre 1992, 103 p.

13. Monsieur Li, Chico, Antoine et les autres ; récits vraisemblables d'aventures cliniques, Jean-Pierre Boyer (*sur la relation soignant-soigné, l'alcoolisme, la santé mentale...*). FPH/ALPSYSOM, nov. 1992, 129

p.14. Soleil du Sud : une expérience d'échanges des savoirs en énergie solaire et en aviculture au Pérou : réflexions sur le développement, Christine Bénard, Dominique Gobin (*capitalisation de l'expérience d'un projet original*). FPH/Runamaqui, sept. 1992, 190 p.

15. La réhabilitation des quartiers dégradés : leçons de l'expérience internationale (*déclaration de Caracas et textes de Pierre Calame et de Jean-Marie Delarue, délégué ministériel à la Ville*). FPH/DIV, novembre 1992, 38 p.

16. Les Cambodgiens face à eux-mêmes ? Contributions à la construction de la paix au Cambodge, coordonné par Christian Lechervy et Richard Pétris, (*pour mieux comprendre, à la veille des élections au Cambodge, les enjeux du processus démocratique*). FPH/Association des amis d'une École de la Paix à Grenoble, février 1993, 175 p.

17. Le capital au risque de la solidarité : une épargne collective pour la création d'entreprises employant des jeunes et des chômeurs de longue durée, coordonné par Michel Borel, Pascal Percq, Bertrand Verfaillie et Régis Verley (*enquêtes de journalistes et d'étudiants à l'École Supérieure de Journalisme de Lille sur les « actionneurs », les créateurs d'entreprise et les experts bénévoles de l'association Autonomie et Solidarité*). FPH/Autonomie et Solidarité/ESJL, septembre 1993, 135 p.

18. Oriens : la mémoire et la paix ; réflexions de voyage en Inde, en Chine et au Japon, Édith Piat-Sigg et Bernard W. Sigg (le carnet de bord d'un psychanalyste et d'une ethno-linguiste sur la rencontre des cultures, les langues, la mémoire et la paix). FPH, sept. 1993, 32 p.

19. Penser l'avenir de la planète : agir dans la complexité, Pierre Calame (*une analyse des systèmes bio-socio-techniques et un ensemble de propositions d'action*). FPH, septembre 1993, 41 p. (également disponible en anglais).

20. Stratégies énergétiques pour un développement durable, Benjamin Dessus (une vision prospective alternative et des propositions originales pour une maîtrise des énergies non renouvelables et une meilleure exploitation des énergies non polluantes). FPH, septembre 1993, 55 p. (également disponible en anglais).

21. La conversion des industries d'armement, ou comment réaliser la prophétie de l'épée et de la charrue, Richard Pétris (une analyse de la situation et des perspectives des industries d'armement dans plusieurs régions du monde, et des propositions pour une reconversion de ces industries en vue de la construction de la paix). FPH/Les amis d'une école de la Paix à Grenoble, septembre 1993, 82 p, (également disponible en anglais).

22. L'argent, la puissance et l'amour : réflexions sur quelques valeurs occidentales, François Fourquet (où l'on voit que tout ne se réduit pas à l'échange marchand dans les sociétés contemporaines et que les valeurs du don et de l'amour y ont plus que jamais un rôle déterminant). FPH, sept. 1993, 107 p. (également disponible en anglais).

23. **Regards sur l'avenir de la planète** (à propos de rencontres dans sept régions du monde en vue de la convention préparatoire aux États Généraux de la Planète). FPH, septembre 1993, 100 p. env. (traduction en anglais prochainement disponible).

24. **Marchés financiers : une vocation trahie ?** (ce que la Bourse a fait, dans les pays d'Europe, de sa vocation initiale de soutien de l'économie. Étude réalisée par un institut d'études économiques indépendant helvétique). FPH/Eco'Diagnostic, septembre 1993, 105 p. (également disponible en anglais).

25. **Des paysans qui ont osé : histoire des mutations de l'agriculture dans une France en modernisation – la révolution silencieuse des années cinquante** (compte rendu du premier séminaire de Saint-Sabin « Comment la société change », avec l'intervention de Bertrand Hervieu). FPH, décembre 1993, 45 p.

26. **Autour de Jean-Louis Chleq** (un ingénieur, franciscain et bricoleur, au service de l'hydraulique villageoise au Sahel. Récit, débats et témoignages), dossier coordonné par Daniel Durand. FPH, décembre 1993, 146 p.

dossiers pour un débat
bon de commande
(à détacher)

Vous pouvez commander à Interfaces (adresse au verso) tous les dossiers cités dans la liste ci-avant. Participation aux frais pour chaque dossier ; 35 Francs français, frais de port compris

Titre du dossier	Nombre d'exemplaire demandés
<i>1. agricultures paysannes</i>	
<i>2. désetatisation</i>	
<i>3. inventions</i>	
<i>4. agr.paysannes Brésil</i>	
<i>5. coopérants, volontaires</i>	
<i>6. Chemins de la paix</i>	
<i>7. Idem en anglais</i>	
<i>8. décollectivisation</i>	
<i>9. pol. Agr. Pays industrialisés</i>	
<i>10. agricultures en difficulté</i>	
<i>11. voie d'insertion</i>	
<i>12. paysan, expert, nature</i>	
<i>13. Monsieur Li, Chico...</i>	
<i>14. soleil du Sud</i>	
<i>15. réhabilitation quartiers</i>	
<i>16. Cambodgiens face à eux-m</i>	
<i>17. capital au risque</i>	
<i>18. orient, mémoire et paix</i>	
<i>19. penser avenir planète</i>	
<i>19. bis. idem en anglais</i>	
<i>20. stratégies énergétiques</i>	

Des Outils complémentaires



Echanges d'expériences
et de réflexions utiles à l'action

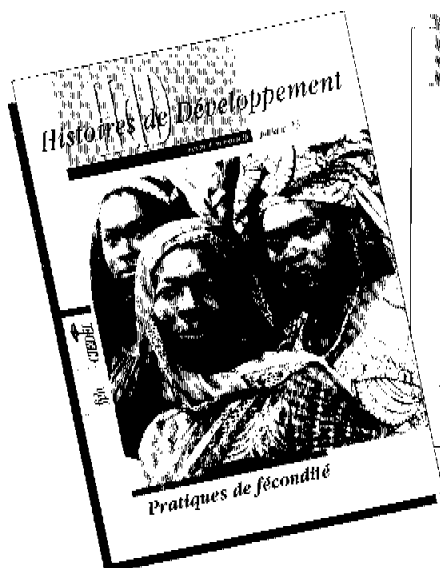
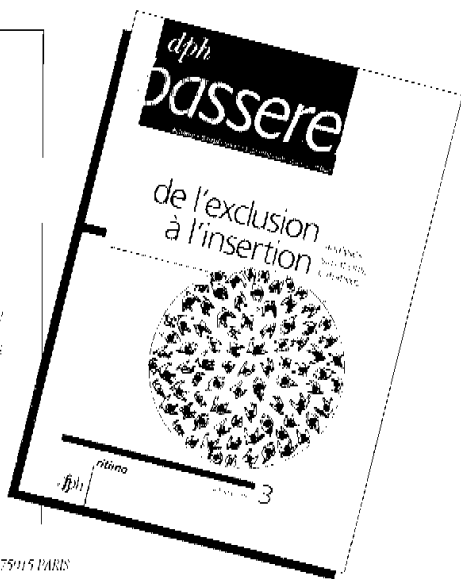
Dernières parutions

- N° 14 **RITIMO** Des crédits pour les plus pauvres :
concilier solidarité et efficacité économique
- N° 1 Protéger et valoriser les ressources naturelles
- N° 2 Construire la paix
- N° 3 - 1 de l'exclusion à l'insertion

Prix au numéro : 30 F



Renseignements - Diffusion
RITIMO - 14 Rue de Nanteuil - 75015 PARIS
TEL. 1 45 31 49 08



Le développement tel qu'il est

4 NUMÉROS PAR AN

Parutions 93

- N° 25 avril : Pousse-pousse-boeing
- N° 26 juillet : Culture de guerre, culture de paix
- N° 27 octobre : Consommer autrement
- N° 28 décembre : L'état surtout et sur tout

Prix au numéro :

60 F/France - 65 F/Étranger

Abonnement :

220 F/France - 240 F/Étranger



Renseignements - Diffusion
CIEDEL • 51 Rue Sainte-Hélène - 69002 LYON
Tel. 78 37 85 23

fph

bureau exécutif
38, rue Saint Sabin
F 75011 Paris
téléphone
1/43 57 44 22
télécopie
1/43 57 06 63
e-mail
paris@fph.arstom.fr

siège social
et bureau en Suisse
Chemin de Longeraie 9
CH 1066 Lausanne
téléphone
21/23 24 31
télécopie
21/23 57 00

Photo : Denis Gerard
graphisme : Vincent Collin